

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE, AGROALIMENTAIRE  
ET DE L'ALIMENTATION NANTES ATLANTIQUE - ONIRIS

ANNEE 2016

**ETUDE DU DEVENIR PROFESSIONNEL DES  
ETUDIANTS VETERINAIRES AYANT EFFECTUE  
UNE T1 PRO/5<sup>ème</sup> ANNEE EQUINE A NANTES**

**(Etude des promotions 2000 à 2015)**

THESE  
pour le  
diplôme d'Etat  
de  
DOCTEUR VETERINAIRE

présentée et soutenue publiquement  
le 5 janvier 2016  
devant  
la Faculté de Médecine de Nantes  
par

**Sarah, Patricia, Christiane, Marie CHOBLET**

Née le 7 juillet 1989 à NANTES (44)

JURY

Président : Monsieur Patrick LUSTENBERGER  
Professeur à la faculté de Médecine de Nantes  
Membres : Monsieur Jean-François BRUYAS  
Professeur à Oniris  
Monsieur Hervé POULIQUEN  
Professeur à Oniris



## ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE Oniris

*Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique*

Directrice Générale : Dominique BUZONI-GATEL

<b>DEPARTEMENT DE BIOLOGIE, PATHOLOGIE ET SCIENCES DE L'ALIMENT</b>		
<b>NUTRITION et ENDOCRINOLOGIE</b>	Patrick NGUYEN (Pr) Henri DUMON (Pr)	Brigitte SILIART (Pr) Lucile MARTIN (Pr)
<b>PHARMACOLOGIE et TOXICOLOGIE</b>	Yassine MALLEM (MC) Martine KAMMERER (Pr)	Hervé POULIQUEN (Pr) Jean-Claude DESFONTIS (Pr)
<b>PHYSIOLOGIE FONCTIONNELLE, CELLULAIRE et MOLECULAIRE</b>	Lionel MARTIGNAT (MC) Jean-Marie BACH (Pr)	Grégoire MIGNOT (MC) Julie HERVE (MC)
<b>HISTOLOGIE ET ANATOMIE PATHOLOGIQUE</b>	Jérôme ABADIE (MC)	Frédérique NGUYEN (MC) Marie-Anne COLLE (Pr)
<b>PATHOLOGIE GENERALE, MICROBIOLOGIE et IMMUNOLOGIE</b>	François MEURENS (Pr) Jean-Louis PELLERIN (Pr)	Hervé SEBBAG (MC) Emmanuelle MOREAU (MC)
<b>BIOCHIMIE ALIMENTAIRE INDUSTRIELLE</b>	Laurent LE THUAUT (MC) Thierry SEROT (Pr) Joëlle GRUA (MC)	Carole PROST (Pr) Florence TEXIER (MC) Mathilde MOSSER (MCC) Clément CATANEO (MC)
<b>MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE INDUSTRIELLE</b>	Xavier DOUSSET (Pr) Bénédicte SORIN (Chef de travaux) Bernard ONNO (MC)	Hervé PREVOST (Pr) Emmanuel JAFFRES (MC) Nabila BERREHRAH-HADDAD (MC)
<b>DEPARTEMENT DE SANTE DES ANIMAUX D'ELEVAGE ET SANTE PUBLIQUE</b>		
<b>HYGIENE ET QUALITE DES ALIMENTS</b>	Michel FEDERIGHI (Pr) Bruno LE BIZEC (Pr) Catherine MAGRAS-RESCH (Pr)	Eric DROMIGNY (MC) Marie-France PILET (MC) Jean-Michel CAPPELIER (Pr)
<b>MEDECINE DES ANIMAUX D'ELEVAGE</b>	Arlette LAVAL (Pr émérite) Catherine BELLOC (MC) Isabelle BREYTON (MC) Christophe CHARTIER (Pr)	Alain DOUART (MC) Sébastien ASSIE (MC) Raphaël GUATTEO (Pr) Mily LEBLANC MARIDOR (MCC)
<b>PARASITOLOGIE GENERALE, PARASITOLOGIE DES ANIMAUX DE RENTE, FAUNE SAUVAGE et PATHOLOGIE AQUACOLE</b>	Monique L'HOSTIS (Pr) Alain CHAUVIN (Pr) Albert AGOULON (MC)	Guillaume BLANC (MC) Ségolène CALVEZ (MC) Suzanne BASTIAN-ORANGE (MC)
<b>MALADIE REGLEMENTEE, REGLEMENTATION SANITAIRE ZOONOSES</b>	Jean-Pierre GANIERE (Pr émérite) Carole PEROZ (MC)	Nathalie RUVOEN-CLOUET (MC)
<b>ZOOTECHE</b>	Aurélien MADOUASSE (MCC) Xavier MALHER (Pr) François BEAUDEAU (Pr)	Christine FOURICHON (MC) Nathalie BAREILLE (Pr)
<b>DEPARTEMENT DE SCIENCES CLINIQUES</b>		
<b>ANATOMIE COMPAREE</b>	Eric BETTI (MC)	Claire DOUART (MC) Claude GUINTARD (MC)
<b>CHIRURGICALE, ANESTHÉSIOLOGIE</b>	Olivier GAUTHIER (Pr) Béatrice LIJOUR (MC) Eric AGUADO (MC) Caroline TESSIER (MC)	Gwenola TOUZOT-JOURDE (MCC) Olivier GEFFROY (Pr) Eric GOYENVALLE (MC) Pr Pierre BARREAU (Pr A)
<b>PARASITOLOGIE, AQUACULTURE, FAUNE SAUVAGE</b>	Patrick BOURDEAU (Pr)	Vincent BRUET (MC)
<b>MEDECINE INTERNE, IMAGERIE MÉDICALE et LEGISLATION PROFESSIONNELLE</b>	Yves LEGEAY (Pr) Dominique FANUEL (Pr) Anne COUROUCE-MALBLANC (MC) Catherine IBISCH (Pr) Nicolas CHOUIN (MC)	Marion FUSELLIER-TESSON (MC) Jack-Yves DESCHAMPS (Pr) Odile SENECAT (MC) Françoise ROUX (MC)
<b>BIOTECHNOLOGIES et PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION</b>	Daniel TAINTURIER (Pr) Francis FIENI (Pr) Jean-François BRUYAS (Pr)	Lamia BRIAND-AMIRAT (MC) Djemil BENCHARIF (MC)

Mise à jour nov 2015– SFV / AR

<b>DEPARTEMENT DE GENIE DES PROCÉDES ALIMENTAIRES</b>		
Lionel BOILLEREAUX (Pr) Sébastien CURET PLOQUIN (MC) Marie DE LAMBALLERIE (Pr) Dominique DELLA VALLE (MC) Francine FAYOLLE (Pr) Michel HAVET (Pr) Dr TOUBLANC Cyril (MC)	Vanessa JURY (MC) Alain LEBAIL (Pr) Catherine LOISEL (MC) Jean-Yves MONTEAU (MC) Denis PONCELET (Pr) Olivier ROUAUD (MC) Laurence POTTIER (MC)	
<b>DEPARTEMENT DE MANAGEMENT, STATISTIQUE ET COMMUNICATION</b>		
MATHÉMATIQUES, STATISTIQUES - INFORMATIQUE	Véronique CARIOU (MC) Philippe COURCOUX (MC) El Mostafa QANNARI (Pr)	Michel SEMENOU (MC) Chantal THORIN (PCEA) Evelyne VIGNEAU (Pr)
ÉCONOMIE – GESTION - LEGISLATION	Pascal BARILLOT (MC) Yvan DUFEU (MC) Florence BEAUGRAND (MC)	Jean-Marc FERRANDI (Pr) Sonia EL MAHJOUB (MC) Samia ROUSSELIÈRE (MC) Sybille DUCHAINE (MC)
COMMUNICATION - LANGUES	Franck INSIGNARES (PCEA) Linda MORRIS (PCEA) David GUYLER (PCEA)	Marc BRIDOU (PCEA) Shaun MEEHAN (PCEA) Fabiola ASENCIO (PCEA)

**Pr** : Professeur,  
**Pr A** : Professeur Associé,  
**Pr I** : Professeur Invité,  
**MC** : Maître de Conférences,  
**MCC** : Maître de Conférences Contractuel,  
**AERC** : Assistant d'enseignement et de recherches,  
**PLEA** : Professeur Lycée Enseignement Agricole,  
**PCEA** : Professeur certifié enseignement agricole

**La reproduction d'extraits est autorisée avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé. Cette thèse devra donc être citée comme suit :**

CHOBLET, S. (2016). Etude du devenir professionnel des étudiants vétérinaires ayant effectué une T1 pro/5ème année équine à Nantes (Etude des promotions 2000 à 2015). Thèse de doctorat vétérinaire, Faculté de Médecine, Nantes. Oniris : Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de L'alimentation Nantes Atlantique, 176 p.

*Le défaut de citation est considéré comme du plagiat. Ce dernier est puni par la loi française et passible de sanctions allant jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende.*

## Remerciements

### **A Monsieur Patrick LUSTENBERGER**

Professeur à la faculté de Médecine de Nantes  
Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse,  
Remerciements respectueux

### **A Monsieur Jean-François BRUYAS,**

Professeur à l'école nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique  
(Oniris)  
Pour m'avoir proposé ce travail, pour m'avoir guidé dans son élaboration et pour votre passion et votre  
investissement dans la qualité de notre formation étudiante,  
Sincères remerciements

### **A Monsieur Hervé POULIQUEN**

Professeur à l'école nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique  
(Oniris)  
Pour nous avoir fait l'honneur de participer à notre jury de thèse,  
Pour votre investissement en qualité de directeur du service de formations vétérinaires tout au long de  
mes études,  
Sincères remerciements

### **A tous nos confrères,**

Pour leur réactivité et leur participation, sans qui ce travail n'aurait pu être réalisé,  
Sincères remerciements

**A mes parents,**

Pour m'avoir poussée dans les études et pour m'avoir soutenue du début à la fin.  
Merci notamment de vous être farcis la lecture entière de la thèse, à des heures incongrues, les quelques assoupissements lors de la lecture sont grandement excusés !  
Merci.

**A toi maman,**

Pour ta présence dans toutes les situations où j'ai eu besoin de ton soutien, pour la force que tu as pour assumer trois enfants en études supérieures et pour ton optimisme.  
Promis maintenant, il ne te reste plus que le petit dernier !

**A toi papa,**

Pour m'avoir fait partager ta passion des animaux et de l'élevage et pour les nombreuses journées en campagne qui m'ont conduite jusqu'ici.  
Promis, j'ai enregistré l'importance de la prudence à avoir auprès de ces animaux qu'on aime tant !

**A toi, ma petite sœur,**

On s'en est fait voir de toutes les couleurs à une époque. Mais qu'est ce qu'on s'adore en fait !  
Merci pour nos moments de complicité passés et ceux à venir !

**A toi, mon frerot,**

Je te vois encore tout petit à bien ranger nos chaussons en bas de l'escalier !  
Merci pour tous ces moments où tu nous as fait mourir de rire.  
Tu pourras toujours compter sur moi !

**A toi, mon choup'**

Pour ces trois belles années passées ensemble et celles à venir.  
Merci pour ta patience, tes attentions, ta compréhension de l'importance de ma profession, et pour tous les petits plats que tu sais me préparer après mes longues journées !  
Sheba !

**A toi, ma Titi**

Huit années d'amitié sincère déjà !  
Merci pour tout, ton énorme soutien, tes conseils, et de t'être accrochée malgré ma faible disponibilité parfois.  
Djoubi, djouba !  
Tu as intérêt à revenir sur Nantes !

**A Mamie et Grand-Père,**

Merci pour votre soutien et votre intérêt pour tout mon parcours. J'ai de la chance d'avoir de jeunes grand-parents et de pouvoir partager tant de choses avec vous. Merci !

**A Mami de Paulx,**

Merci pour ta bonne humeur, ces « c'est maaamii : » en arrivant à la maison, et à ton goût pour la danse et le chant.

**A Grand-mère,**

Merci d'avoir suivi en détail, et sans perte de mémoire, les différentes étapes de notre vie. Tu n'auras pas pu malheureusement raconter à tes copines que ton arrière petite fille est devenue docteur.

**A Noëlla, ma marraine,**

Merci pour ton soutien, et les vacances en Vendée !

**A la team BFF**

Pour ces soirées apéros-potins, ces goûters, cette entente entre nous trois !  
Merci d'avoir parfois perverti ma tendance à être raisonnable.

**A Elise**

Merci, pour ta présence et ta gentillesse.  
Du soutien dans toutes les situations, même lors des rattrapages. A notre réussite !

**A Louise**

Merci, pour tes conseils culture et déco.  
Excuse-moi encore pour tous ces dessins mal assortis qui ont pu te brûler les yeux !

**A Fanny**

A toi, ma co-promo d'équine. Merci pour ces moments détente que tu as su imposer, et à tous ces papotages qui nous ont fait tant de bien.  
J'espère que cette thèse te confortera dans tes choix !

**A Béré,**

Pour ta disponibilité et ta générosité, merci.

**A Titi et Flo,**

A votre amitié qui compte énormément pour moi. Merci de me faire voyager à travers vos périples !

**A toute la famille Beigné,**

Pour tous ces repas de famille où j'ai été conviée, merci ! Pour avoir su m'accueillir et m'avoir fait vivre autant de beaux mariages !

**A Frédéric et Florane,**

Pour leur disponibilité, leur amitié, les stages, et le voisinage !

**A Gibbs, à mes poupettes, à Simba, à Unisse, et toute la ménagerie (ancienne et actuelle) des Choblet !**



## Sommaire

Liste des figures.....	15
Liste des tableaux.....	17
Liste des abréviations.....	20
Introduction.....	22
PREMIERE PARTIE :	
HISTORIQUE DE LA T1 PRO/5ème ANNEE EQUINE NANTAISE ET OBJECTIFS DE SA MISE EN PLACE	
I. Offre de marché dans le domaine équin.....	22
A. Population d'équidés en France .....	22
B. Secteur d'activité concentré dans le Grand Ouest .....	23
1. Pays de la Loire, 2 <sup>ème</sup> région française d'élevage d'équidés.....	23
Quelques types d'élevages ont été abordés, comme ceux des chevaux de course ou des chevaux de trait. Il existe bien entendu une grande variété d'utilisation du cheval qui est décrite ci-après. ....	27
2. Vaste panel d'utilisation du cheptel équin dans l'Ouest.....	27
C. Atout de la situation géographique de l'ENVN-Oniris .....	31
D. Des vétérinaires équins ou mixtes confrontés à la clientèle équine .....	32
1. Exigences non négligeables de la clientèle équine.....	32
2. Estimation du nombre de vétérinaires exerçant en partie de l'équine .....	33
II. Objectifs de la mise en place de la T1 pro/5ème année équine à Nantes.....	34
A. Evolution de l'enseignement de la pathologie des équidés à Nantes .....	34
1. Modification du cursus vétérinaire de 4 à 5 ans suite à l'arrêté de 1994 .....	34
2. Modification de la classe préparatoire qui entraîne un retour du cursus à 4 ans en école vétérinaire en 2008-2009 .....	36
3. Retour à un cursus en 5 ans dans les écoles vétérinaires, première promotion en 2010-2011.....	37
B. Missions de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés .....	37
C. Mise en commun de l'enseignement entre les écoles vétérinaires françaises..	40
III. Caractéristiques de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés à Nantes .....	41
A. Mise en place délicate de la T1 pro équine .....	41
1. Les débuts difficiles de la T1 pro équine .....	41
2. Une adaptation de la formation équine du tronc commun.....	41
B. Développement de la T1 pro équine.....	42

1.	Analyse et audit de la T1 pro réalisées dans le but d'améliorer son fonctionnement .....	42
2.	Recrutement de consultants et d'enseignants-chercheurs.....	45
3.	Objectifs de la T1 pro équine constatés lors de l'audit en 2003 .....	46
C.	Spécificités de l'enseignement actuel de la 5ème année équine à Nantes.....	46
D.	Formations complémentaires possibles.....	48
1.	Internat en clinique des équidés .....	49
2.	Résidanat .....	49
3.	Autres formations complémentaires .....	50
4.	Formation continue.....	50
I.	Matériel et méthodes.....	53
A.	Objectif de l'enquête .....	53
B.	Population cible .....	53
C.	Caractéristiques des promotions étudiantes.....	53
1.	Nombre d'étudiants.....	53
2.	Répartition homme/femme dans les promotions .....	54
D.	Réalisation du questionnaire de l'enquête .....	54
E.	Collecte des coordonnées de la population cible .....	56
1.	Annuaire du Roy en ligne.....	56
2.	Réseau social .....	56
3.	Contact par des collègues de promotion.....	56
F.	Envoi du questionnaire .....	56
1.	Critères d'exclusion .....	56
2.	Envoi et système de relance .....	56
II.	Collecte et analyse des données .....	58
A.	Collecte des données.....	58
1.	Taux de réponses.....	58
2.	Réponses selon les promotions.....	58
3.	Réponses selon le sexe .....	58
B.	Traitement des données .....	59
1.	Le traitement des données par le logiciel R.....	59
2.	Mise en relation de certains critères qualitatifs.....	59
III.	Résultats de l'enquête sur le devenir professionnel des populations ciblées.....	61
A.	Vétérinaires dans la vie active .....	61

1.	Profession actuelle vétérinaire avec activité équine .....	61
2.	Profession actuelle vétérinaire sans équine.....	69
3.	Personnes au chômage .....	73
4.	Répartition géographique des vétérinaires praticiens.....	75
5.	Bilan sur la population en activité .....	79
6.	Projets professionnels .....	86
B.	Vétérinaires en formation complémentaire lors de la réponse au questionnaire .....	87
1.	Internat.....	87
2.	En études, autres qu'en internat .....	88
C.	Vétérinaires en cours de 5 <sup>ème</sup> année équine lors de la réponse au questionnaire .....	89
1.	Formations complémentaires envisagées.....	89
2.	Projet professionnel .....	90
IV.	Résultats de l'enquête sur l'appréciation de la formation T1 pro/5 <sup>ème</sup> année équine à Nantes .....	91
A.	Ecole nationale vétérinaire d'origine .....	91
B.	Choix d'approfondir l'équine à Nantes .....	91
1.	L'ENVN-Oniris en tant que premier choix .....	91
2.	Raisons pour lesquelles Nantes a été le premier choix.....	91
3.	Objectifs de l'approfondissement en pathologie des équidés.....	92
C.	Satisfaction générale.....	94
1.	A propos de la formation professionnelle.....	94
2.	A propos du métier de vétérinaire .....	96
3.	A propos de la vie personnelle .....	96
D.	Niveaux de satisfaction dans les différentes disciplines.....	97
E.	Si c'était à refaire ?.....	101
1.	Choisir le métier de vétérinaire.....	101
2.	Choisir d'approfondir le secteur équin .....	101
3.	Choisir l'école de Nantes pour approfondir l'équine .....	101
I.	Discussion du protocole de l'enquête .....	104
A.	Bilan des résultats .....	104
B.	Prise en compte des problèmes rencontrés lors de l'enquête.....	105
1.	Contact avec les personnes cibles de l'enquête.....	105

2.	Problèmes d'aiguillage lors du questionnaire.....	105
3.	Quelques détails du questionnaire à modifier.....	107
4.	Difficultés rencontrées lors des réponses au questionnaire.....	107
II.	Discussion des résultats sur le devenir professionnel des vétérinaires ayant effectué une année d'approfondissement en pathologie des équidés.....	108
A.	Une majorité des vétérinaires équins exercent dans le Nord-Ouest de la France.....	108
B.	Quelques particularités caractérisent l'activité professionnelle équine.....	108
1.	Une activité professionnelle équine synonyme d'un rythme de travail dense.....	108
2.	Une féminisation de la profession non synonyme de concessions dans la profession.....	110
3.	Un statut salarial de plus en plus rencontré.....	112
4.	Une embauche facile mais pas systématiquement en équine.....	113
C.	Quelques critères sont tout de même assimilables à d'autres professions.....	113
D.	Confrontation de la vision de la vie professionnelle en tant qu'étudiant et celle réellement exercée.....	115
E.	Un métier apprécié par les jeunes vétérinaires.....	116
III.	Discussion des résultats sur l'évaluation de la formation de T1 pro-5 <sup>ème</sup> année équine à l'ENVN-Oniris.....	118
A.	Nécessité de réaliser un approfondissement en équine.....	118
B.	Une demande importante de formation pratique, un point à améliorer.....	119
C.	La discipline de reproduction un atout de la T1 pro équine à Nantes.....	120
D.	Formation de spécialiste accessible après la T1 pro équine.....	120
	Conclusion.....	122
	Références bibliographiques.....	124
	Annexes.....	127

## Liste des figures

Figure 1 - Evolution de la population des équidés de 2008 à 2012 - Source IFCE 2015 .....	23
Figure 2 - Répartition des équidés selon les régions en 2010 - Source IFCE 2010.....	24
Figure 3 - Répartition des équidés par type de détenteur en 2010 - Source IFCE 2010 .....	24
Figure 4 - Concentration des élevages d'équidés dans l'Ouest - Source IFCE 2014 ...	25
Figure 5 - Evolution du nombre d'élevage par type d'équidé de 1990 à 2014 - Source IFCE 2014 .....	25
Figure 6 - Nombre d'élevages tout type d'équidés en fonction du nombre de juments - d'après IFCE 2014.....	26
Figure 7 - Répartition du nombre de juments saillies selon le département en 2014 – d'après IFCE 2014.....	27
Figure 8 - Répartition des hippodromes - Source FNCF d'après X. Dornier .....	28
Figure 9 - Répartition des cavaliers par licence et par région - Source FFE 2011 d'après X. Dornier.....	29
Figure 10 - Evolution du nombre de licenciés compétition - Source FFE d'après X. Dornier.....	29
Figure 11 - Compétitions FFE en France - Source FFE 2013.....	30
Figure 12 - Coursus vétérinaire en 4 ans dans l'école vétérinaire avant l'arrêté de 1994 .....	35
Figure 13 - Coursus vétérinaire à partir de 2000 - Arrêté du 8 mars 1994 fixant le cursus des études vétérinaires.....	36
Figure 14 - Coursus vétérinaire de l'année 2008-2009 - Arrêté du 13 juin 2003 fixant les modalités des concours d'accès dans les écoles vétérinaires.....	37
Figure 15 - Coursus vétérinaire depuis 2010 - Arrêté du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires .....	37
Figure 16 - Nombre d'étudiants et répartition homme/femme selon les promotions en formation approfondie équine .....	54
Figure 17 - Principe d'aiguillage du questionnaire – Source personnelle .....	55
Figure 18 - Pourcentage de réponses selon les promotions.....	58
Figure 19 - Représentativité des réponses .....	59
Figure 20 - Impact de l'activité professionnelle du vétérinaire interrogé sur la clientèle équine.....	64
Figure 21 - Statut des 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine.....	65
Figure 22 - Composition du personnel vétérinaire dans les structures où exercent les vétérinaires ayant une activité équine.....	66
Figure 23 - Statut des 32 vétérinaires n'exerçant pas en équine .....	71
Figure 24 - Nombre de personnes au chômage selon les promotions.....	74
Figure 25 - Répartition géographique des 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine.....	77
Figure 26 - Répartition géographique des 32 vétérinaires n'exerçant pas en équine .	78

Figure 27 - Fréquence des formations effectuées par les 140 vétérinaires actifs dans le cadre de la formation continue.....	83
Figure 28 - Adhésions aux différentes associations vétérinaires de 64 vétérinaires ..	83
Figure 29 - Prise de décision d'effectuer une année d'approfondissement en pathologie des équidés.....	93
Figure 30 - Evaluation de la formation en gestion-management des vétérinaires l'ayant eu.....	100
Figure 31 - Retour sur le besoin et la nécessité de la formation en gestion-management .....	100

## Liste des tableaux

Tableau I - Evolution du nombre de reproducteurs - d'après IFCE 2014.....	26
Tableau II - Nombre de licenciés selon la catégorie et le sexe – d'après FFE 2014 ....	28
Tableau III - Bilan de la filière équine dans la région Pays de la Loire d'après les données de la région Pays de la Loire – d'après Ouest-France [27].....	31
Tableau IV - Dénominations des années d'études post-baccalauréat .....	34
Tableau V - Points forts de la filière équine à l'ENVN en 2001 d'après le Projet pour les cliniques de l'ENVN .....	43
Tableau VI - Points faibles de la filière équine de l'ENVN en 2001 d'après le Projet pour les cliniques de l'ENVN.....	43
Tableau VII - Points forts de la filière équine en 2003 d'après l'audit externe.....	45
Tableau VIII - Points faibles de la filière équine en 2003 d'après l'audit externe .....	45
Tableau IX - Pourcentage homme/femme selon les promotions.....	54
Tableau X - Activité professionnelle des 97 vétérinaires exerçant en partie de l'équine .....	62
Tableau XI - Activité professionnelle en fonction de l'activité de la structure.....	63
Tableau XII - Activité professionnelle des vétérinaires collègues équins .....	67
Tableau XIII - Formation T1 pro équine à la sortie des études des collègues équins .	67
Tableau XIV - Formation complémentaire post T1 pro équine des collègues équins.	67
Tableau XV - Rythme de travail de 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine.....	68
Tableau XVI - Estimation du nombre d'heures hebdomadaires travaillées hors gardes des 76 vétérinaires à temps plein exerçant exclusivement ou partiellement en équine .....	68
Tableau XVII - Système de gardes de week-end de 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine .....	68
Tableau XVIII - Activité professionnelle des 32 vétérinaires n'exerçant pas ou plus en équine.....	70
Tableau XIX- Rythme de travail de 31 vétérinaires ne travaillant pas en équine .....	71
Tableau XX - Estimation du nombre d'heures hebdomadaires travaillées hors gardes des 23 vétérinaires à temps plein ne travaillant pas en équine .....	72
Tableau XXI - Système des gardes de week-end pour les 32 vétérinaires n'exerçant pas d'équine .....	72
Tableau XXII - Raisons de l'arrêt de l'activité équine.....	73
Tableau XXIII - Caractéristiques des emplois précédents des personnes au chômage .....	74
Tableau XXIV - Election de la région d'exercice actuelle des 129 vétérinaires praticiens en fonction de leur région d'origine .....	76
Tableau XXV - Formations complémentaires réalisées à la sortie des études vétérinaires communes.....	79
Tableau XXVI - Les différentes raisons de ne pas avoir privilégié un poste en équine à la sortie des études.....	81

Tableau XXVII - Regrets du choix d'avoir privilégié l'équine ou non à la sortie des études.....	81
Tableau XXVIII - Différentes tranches de revenus annuels bruts des 140 vétérinaires dans la vie active.....	82
Tableau XXIX - Mode de vie personnelle et statut marital de 140 vétérinaires dans la vie active .....	84
Tableau XXX - Nombre d'enfants dans les familles de 83 vétérinaires de l'enquête..	85
Tableau XXXI - Nombre de semaines de vacances par an prises par les 140 vétérinaires dans la vie active.....	85
Tableau XXXII - Influence de la vie personnelle sur la vie professionnelle des 140 vétérinaires dans la vie active.....	85
Tableau XXXIII - Projet d'installation en libéral ou en tant qu'associé.....	86
Tableau XXXIV - Souhaits par rapport à l'activité équine des 140 vétérinaires dans la vie active .....	87
Tableau XXXV - Raisons du choix de Nantes pour la T1 pro-5ème année équine pour les 140 vétérinaires dans la vie active.....	92
Tableau XXXVI - Raisons du choix de Nantes pour la T1 pro-5ème année équine pour les 25 vétérinaires encore en études.....	92
Tableau XXXVII - Objectifs de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés en fonction du projet professionnel.....	93
Tableau XXXVIII - Niveau de satisfaction des études vétérinaires en général selon les promotions.....	95
Tableau XXXIX - Niveau de satisfaction de la T1 pro équine selon les promotions...	95
Tableau XL - Niveau de satisfaction du niveau de connaissances et de savoir-faire acquis selon les promotions .....	95
Tableau XLI - Ressenti par rapport au métier de vétérinaire.....	96
Tableau XLII - Ressenti par rapport à leur vie personnelle .....	96
Tableau XLIII - Evaluation des disciplines dont l'appréciation est liée avec les promotions.....	97
Tableau XLIV - Evaluation des disciplines dont la différence d'appréciation est indépendante des promotions.....	97
Tableau XLV - Evaluation de la formation en reproduction .....	98
Tableau XLVI - Evaluation de la formation en orthopédie .....	98
Tableau XLVII - Evaluation de la formation en chirurgie.....	98
Tableau XLVIII - Evaluation de la formation en médecine interne.....	98
Tableau XLIX - Evaluation de la formation en anesthésie .....	98
Tableau L - Evaluation de la formation en imagerie.....	99
Tableau LI - Evaluation de la formation en dermatologie.....	99
Tableau LII - Evaluation de la formation en parasitologie.....	99
Tableau LIII - Evaluation de la formation en nutrition.....	99
Tableau LIV - Evaluation de la formation en maréchalerie.....	99
Tableau LV - Evaluation de la formation en dentisterie.....	99
Tableau LVI - Mise en situation de choisir à nouveau la profession vétérinaire .....	101



Tableau LVII - Mise en situation de choisir à nouveau d'approfondir le secteur équin .....	101
Tableau LVIII - Mise en situation de choisir à nouveau Nantes pour approfondir l'équine.....	102
Tableau LIX - Proportion de femmes dans les promotions de l'ENVN-Oniris depuis 2000-2001 .....	105

## Liste des abréviations

ACVIM : American College of Veterinary Internal Medicine  
AFVAC : Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie  
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché  
AVEF : Association Vétérinaire Equine Française  
CEAV : Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires  
CES : Certificat d'Etudes Supérieures  
CHUV : Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire  
CIRALE : Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines  
CISCO : Centre International de Santé du Cheval d'Oniris  
CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles  
CPGE BCPST : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles de Biologie, Chimie, Physique, et Sciences de la Terre  
DE ou DIE : Diplôme d'Ecole ou Diplôme d'Inter-Ecole  
DEFV : Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires  
DESV : Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires  
DGER : Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche  
DU : Diplôme Universitaire  
ECFVG : Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates  
ECVAA : European College of Veterinary Anesthesia and Analgesia  
ECVS : European College of Veterinary Surgeons  
ENITIAA : Ecole Nationale des Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires  
ENVA : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort  
ENVL : Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon  
ENVN : Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes  
ENVT : Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse  
ENE : Ecole Nationale d'Equitation  
EPU : Enseignement Post Universitaire  
FFE : Fédération Française d'Equitation  
FNCF : Fédération Nationale des Courses Françaises  
FVE : Fédération vétérinaire européenne  
IFCE : Institut Français du Cheval et de l'Equitation  
→ Fusion Haras Nationaux et Ecole Nationale d'Equitation

**IPSAV : Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires**

**NAVLE : National Board of Veterinary Medical Examiners**

**OESC : Observatoire Economique et Social du Cheval de l'IFCE**

**Oniris : École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique**

→ Fusion de l'ENVN et de l'ENITIAA

**PhD : Grade de doctorant de recherche par la réalisation d'une thèse universitaire**

**PRI : Plateformes Régionales d'Innovation**

**REFERences : Réseau Economique de la Filière Equine.**

→ Partenariat entre IFCE, Institut de l'Élevage, Chambres de l'Agriculture et le Conseil des équidés

**SIRE : Système d'Information Relatif aux Equidés**

**SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires**

**T1 pro : 1<sup>ère</sup> année de Troisième Cycle**

**VetAgro Sup : Sigle issu de la fusion de l'ENVL, l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand et l'École nationale des services vétérinaires**

# INTRODUCTION

La croissance du cheptel équin de France ces dernières années amène à la présence actuellement de près d'un million d'équidés sur le territoire. Les chevaux sont appréciés du grand public par leur élégance et suscitent beaucoup d'intérêt. En effet, de plus en plus de particuliers possèdent des chevaux et l'équitation reste parmi les sports favoris des Français, malgré les nouvelles taxes s'appliquant sur la filière. Face au nombre élevé des équidés, les vétérinaires équins ou mixtes doivent régulièrement intervenir sur ces espèces particulières que sont le cheval et l'âne.

Une formation approfondie en pathologie des équidés lors de la formation vétérinaire semble nécessaire pour les vétérinaires souhaitant exercer une activité équine. Il est important de faire un bilan sur l'impact de cette formation sur la profession des vétérinaires et sur sa qualité. Cette formation approfondie en pathologie des équidés a été mise en place à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes à partir de l'année 2000. Cette école a la particularité d'être la seule école vétérinaire française de l'Ouest de la France. Sa situation géographique est privilégiée puisque plongée dans une région agricole dynamique et au cœur d'un bassin d'élevage équin. La mise en place de la T1 pro équine à Nantes trouve alors tout son sens avec des structures équines développées à proximité.

Jusqu'ici aucune étude n'a été réalisée sur la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de Nantes, c'est pourquoi nous avons souhaité étudier le devenir professionnel des vétérinaires l'ayant effectué.

Nous allons d'abord mettre en évidence l'importance des débouchés dans la filière équine en tant que vétérinaire dans la région du grand Ouest où se situe l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes. Puis l'historique de la mise en place de la T1 pro équine va être présenté afin de comprendre et suivre l'évolution de la formation.

Notre étude a débuté grâce à une enquête réalisée auprès des vétérinaires ayant suivi l'enseignement de dernière année d'approfondissement en pathologie équine à Nantes. Dans une deuxième partie nous présenterons les résultats de cette enquête sur le devenir professionnel des vétérinaires interrogés ainsi que leur évaluation de la formation.

Enfin, dans une troisième partie nous synthétiserons les résultats dans le but d'établir un profil du travail du vétérinaire en équine mais aussi de montrer des réalités qu'on retrouve dans d'autres professions. Un retour sur la formation est également réalisé afin de l'améliorer grâce à l'appréciation et au recul des vétérinaires praticiens.



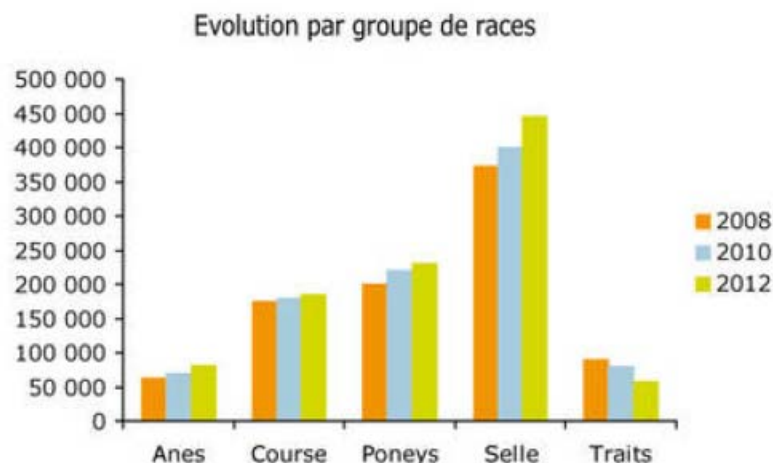
# PREMIERE PARTIE : HISTORIQUE DE LA T1 PRO/5ème ANNEE EQUINE NANTAISE ET OBJECTIFS DE SA MISE EN PLACE

Cette première partie s'intéresse tout d'abord à l'intérêt de la mise en place d'une année d'approfondissement en équine à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes ainsi que l'atout de la situation géographique de l'école pour des débouchés de la profession dans la filière équine. Par la suite, elle décrit l'historique de la formation de sa création jusqu'à quinze ans plus tard, et les caractéristiques de l'approfondissement en équine à Nantes.

## I. Offre de marché dans le domaine équin

### A. Population d'équidés en France

D'après les chiffres donnés par le SIRE (Système d'Information Relatif aux Equidés) en 2012, la population des équidés en France s'élève à près de 1 million. Au même titre que l'Allemagne, la France est le pays ayant le plus grand nombre d'équidés en Europe, suivie de la Grande Bretagne avec 950 000 équidés [13]. La taille du cheptel français a augmenté, notamment de 2008 à 2009 avec un solde de 28 000 nouveaux équidés par an, soit une croissance de 2,8% par an. L'accroissement du cheptel est principalement dû à l'augmentation du nombre de chevaux de selle et de poneys, puisqu'en revanche les chevaux de trait connaissent une fonte des effectifs (*Figure 1*). L'augmentation de l'effectif des chevaux de selle et des poneys est probablement en partie liée à l'obligation d'identification de tous les équidés, puisque par le passé, certains équidés n'étaient pas déclarés. Depuis 2010, la croissance de la population équine se stabilise à cause d'une baisse du nombre de juments mises à la reproduction. De plus, depuis 2013, les paris hippiques, les activités équestres et les importations sont en baisse, en parallèle de l'augmentation de la TVA à 20% touchant la filière depuis janvier 2014, ce qui aboutit à une croissance de 10 000 nouveaux équidés environ par an [11, 12, 24, 14, 13].



*Figure 1 - Evolution de la population des équidés de 2008 à 2012 - Source IFCE 2015*

Les chevaux de selle représentent la majorité des équidés français avec 445 000 individus, suivis de 230 000 poneys, 185 000 chevaux de course, 82 000 ânes et 58 000 chevaux de trait. Ces données ont été établies en fonction des signalements effectués lors des campagnes d'identification par puçage électronique entre 2003 et 2008. Il existe encore aujourd'hui quelques équidés non identifiés, principalement des ânes, mais en faible proportion. Il faut donc garder en tête que les chiffres donnés peuvent sous estimer la population réelle [24, 13].

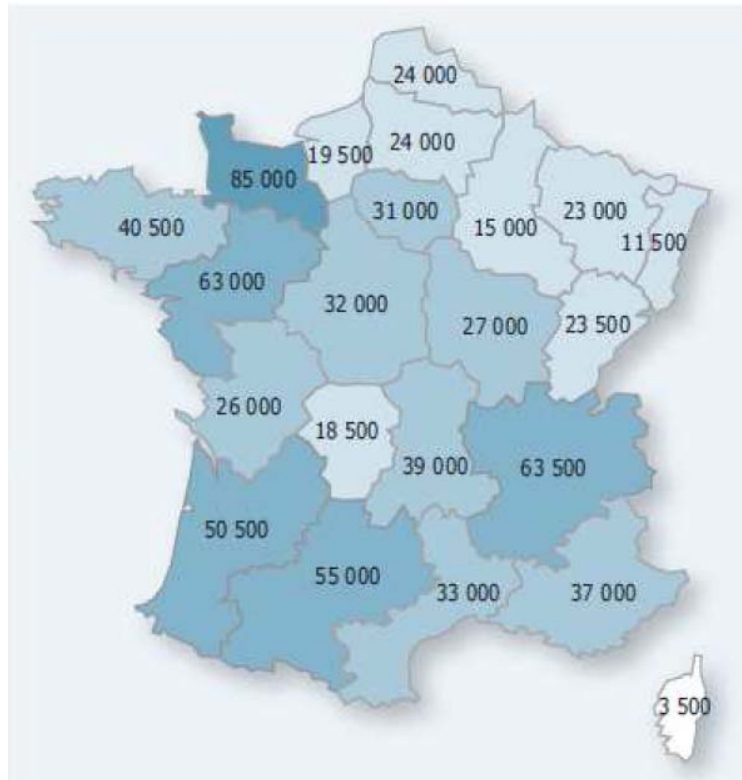
L'état des lieux de la population équine est établi au niveau national, il est alors intéressant de centrer l'étude de la filière équine sur la région Ouest de la France qui joue un rôle important dans ce secteur et où se situe la ville de Nantes, site d'une des écoles vétérinaires de France.

## B. Secteur d'activité concentré dans le Grand Ouest

Par l'intermédiaire du réseau REFERENCEs (Réseau Economique de la Filière Equine), qui est un partenariat entre l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation), l'Institut de l'Elevage, les Chambres de l'Agriculture et les Conseils des chevaux, les connaissances de l'économie de la filière équine sont améliorées. Les chiffres divulgués ci-dessous proviennent de l'annuaire ECUS 2014 réalisé par l'OESC (Observatoire Economique et Social du Cheval) de l'IFCE. Ils dévoilent l'importance de la région Nord-Ouest en termes d'élevage des équidés et présentent les différentes utilisations du cheptel équin.

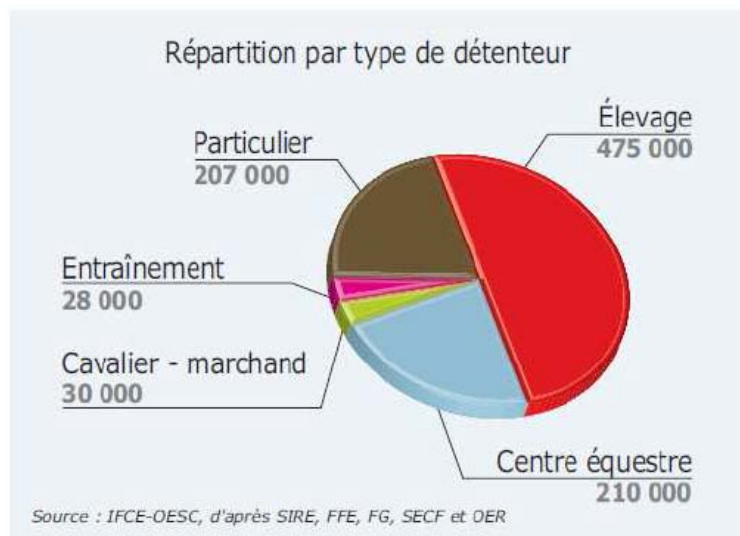
### 1. Pays de la Loire, 2<sup>ème</sup> région française d'élevage d'équidés

D'après l'IFCE-OESC, en 2010, la région des Pays de la Loire était la troisième région française en termes de population d'équidés, avec 63 000 équidés (*Figure 2*). La région contenant la population équine la plus importante est la Basse Normandie avec 85 000 équidés [24].



*Figure 2 - Répartition des équidés selon les régions en 2010 - Source IFCE 2010*

Par ailleurs, il faut noter que les détenteurs de  $\frac{3}{4}$  des équidés sont dans des structures agricoles comprenant les élevages, les centres équestres et les entraîneurs (Figure 3).

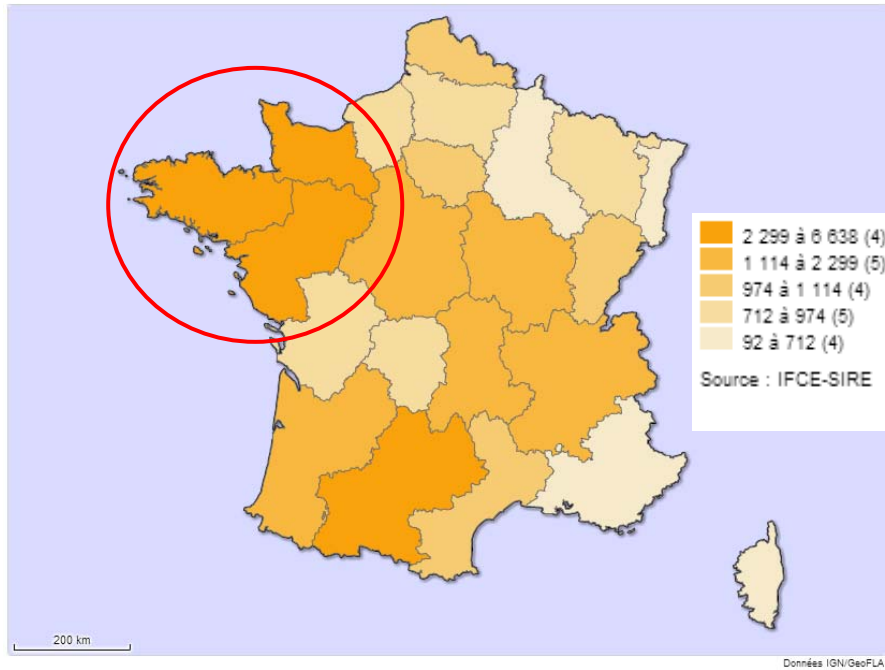


*Figure 3 - Répartition des équidés par type de détenteur en 2010 - Source IFCE 2010*

En 2014, d'après les données de l'IFCE [9], nous pouvons compter 34 168 élevages d'équidés dans toute la France. L'Ouest de la France est une zone prépondérante dans le domaine avec une concentration de 40% des éleveurs (Figure 4). Ainsi les régions Basse Normandie, Pays de la Loire et Bretagne composent, en 2014, le trio de tête des élevages d'équidés de France :

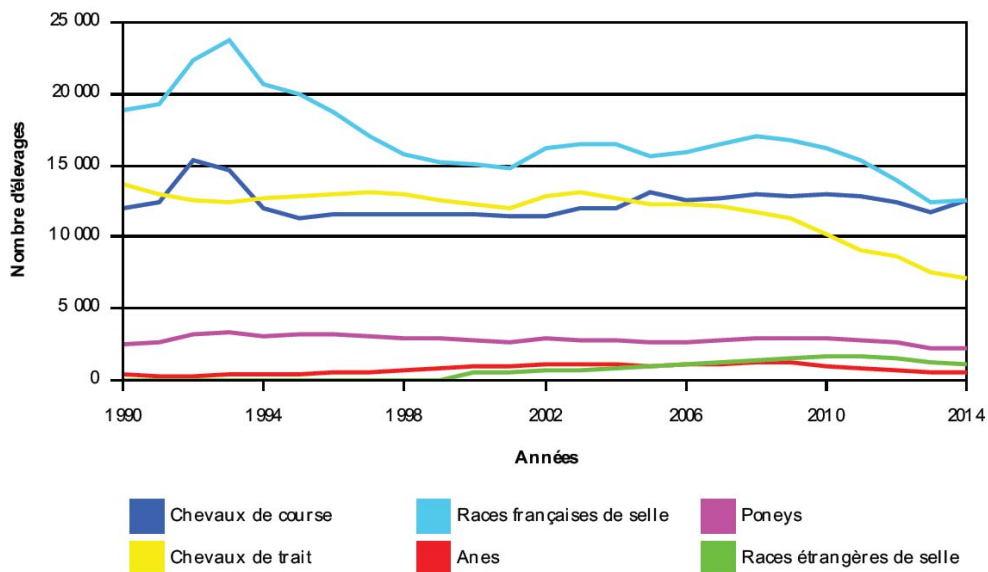


- Basse Normandie : 6 568 élevages (19.2%)
- Pays de la Loire : 4 199 élevages (12.3%)
- Bretagne : 2 509 élevages (7.3%)
- Midi Pyrénées : 2 315 élevages (6.8%)



*Figure 4 - Concentration des élevages d'équidés dans l'Ouest - Source IFCE 2014*

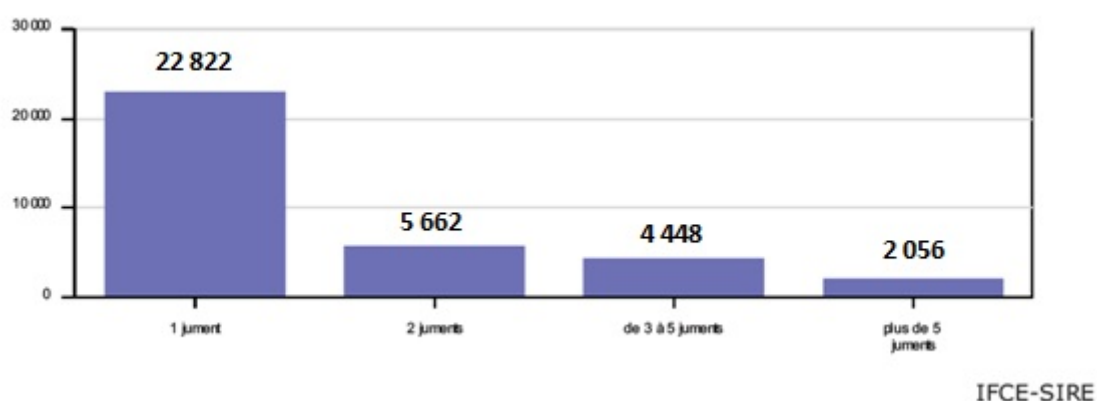
Le nombre d'élevages d'équidés en France connaît une baisse ces dernières années, notamment du fait d'une importante diminution des élevages de chevaux de trait. En revanche, les principaux élevages actuels sont ceux des chevaux de selle et des chevaux de course (Figure 5).



*Figure 5 - Evolution du nombre d'élevage par type d'équidé de 1990 à 2014 - Source IFCE 2014*

Les élevages d'équidés sont en général des petites structures agricoles avec dans 65% des élevages, une seule jument reproductrice (*Figure 6*). L'élevage du cheval est reconnu comme activité agricole depuis 2005. L'IFCE définit en 2012 que « *tout propriétaire d'au moins une jument ayant été conduite à la saillie au cours de l'année considérée* » est considéré comme un éleveur. Les élevages à plus grande échelle sont ceux des chevaux de course et des chevaux de trait [10]. La moyenne des éleveurs détient moins de deux juments reproductrices, ce qui revient à une naissance par an maximum. Nous comprenons donc que l'élevage n'est pas leur activité principale. De plus pour la majorité, soit 7 éleveurs sur 10, l'autre activité professionnelle exercée en parallèle n'est pas agricole [24].

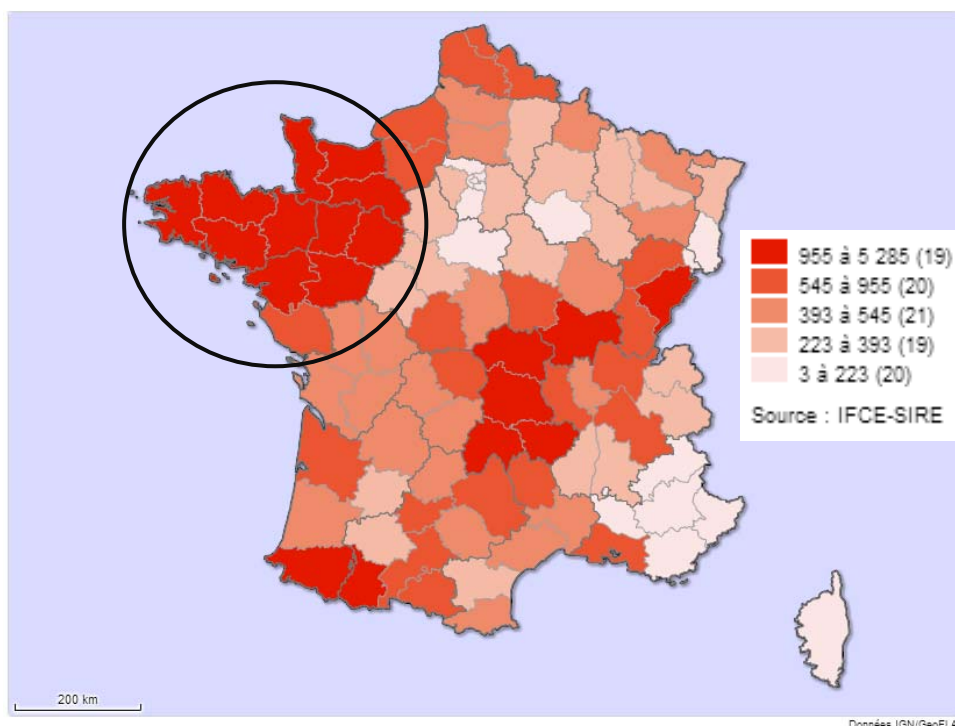
Si l'on se concentre sur l'activité de la reproduction en elle-même, cela se corrèle avec les données énoncées précédemment. En effet, le nombre d'étalons et de juments saillies diminuent progressivement ces dernières années. En 2014, nous pouvions compter 7016 étalons, et exactement 72 934 juments saillies sur le territoire français (*Tableau I*). La répartition des juments saillies en France fait ressortir nettement la région Nord-Ouest de la France (*Figure 7*). En 2014, il en a été enregistrées 14 678 en Basse Normandie et 8 550 dans les Pays de la Loire [11, 12, 9, 24].



*Figure 6 - Nombre d'élevages tout type d'équidés en fonction du nombre de juments - d'après IFCE 2014*

*Tableau I - Evolution du nombre de reproducteurs - d'après IFCE 2014*

	2011	2012	2013	2014
<b>Nombre d'étalons en activité</b>	8 005	7976	7 281	7016
<b>Nombre de juments saillies</b>	88 000	83 200	77 000	73 000



*Figure 7 - Répartition du nombre de juments saillies selon le département en 2014 – d'après IFCE 2014*

Quelques types d'élevages ont été abordés, comme ceux des chevaux de course ou des chevaux de trait. Il existe bien entendu une grande variété d'utilisation du cheval qui est décrite ci-après.

## 2. Vaste panel d'utilisation du cheptel équin dans l'Ouest

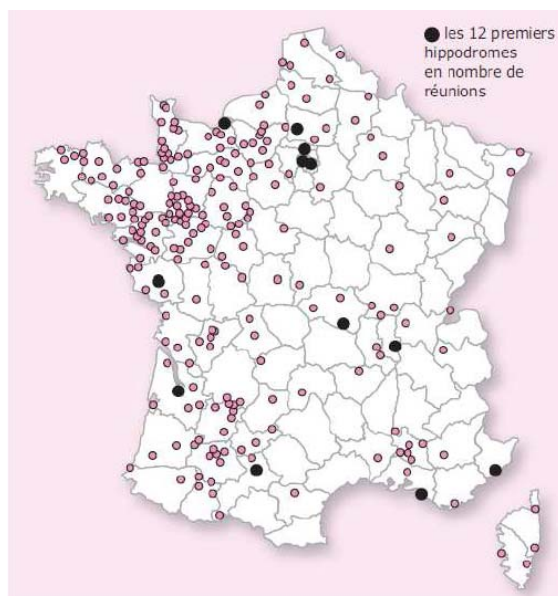
Nous présenterons ici, trois principales utilisations du cheval avec les courses hippiques, l'équitation et la production de viande chevaline ainsi que leur importance dans la région Ouest de la France.

### ➤ Courses

Les courses hippiques sont bien connues et appréciées des parieurs, mais elles sont également importantes pour l'économie de la filière. On distingue deux principales disciplines, le trot et le galop.

En 2013, pour les courses de trot, 16 781 chevaux étaient à l'entraînement et pour les courses de galop, nous en comptons 11 278.

Les différentes réunions hippiques ont lieu dans 250 hippodromes français. La plupart d'entre eux se situent dans la région Ouest (*Figure 8*). La région Pays de la Loire en compte 49 soit 20% de la totalité des hippodromes. A titre d'exemple pour évaluer l'activité des courses, en 2010, 18 200 réunions hippiques au niveau national dont 340 dans la région Pays de la Loire ont permis de faire courir 30 600 chevaux différents [24, 10, 18].



*Figure 8 - Répartition des hippodromes - Source FNCF d'après X. Dornier*

➤ Equitation

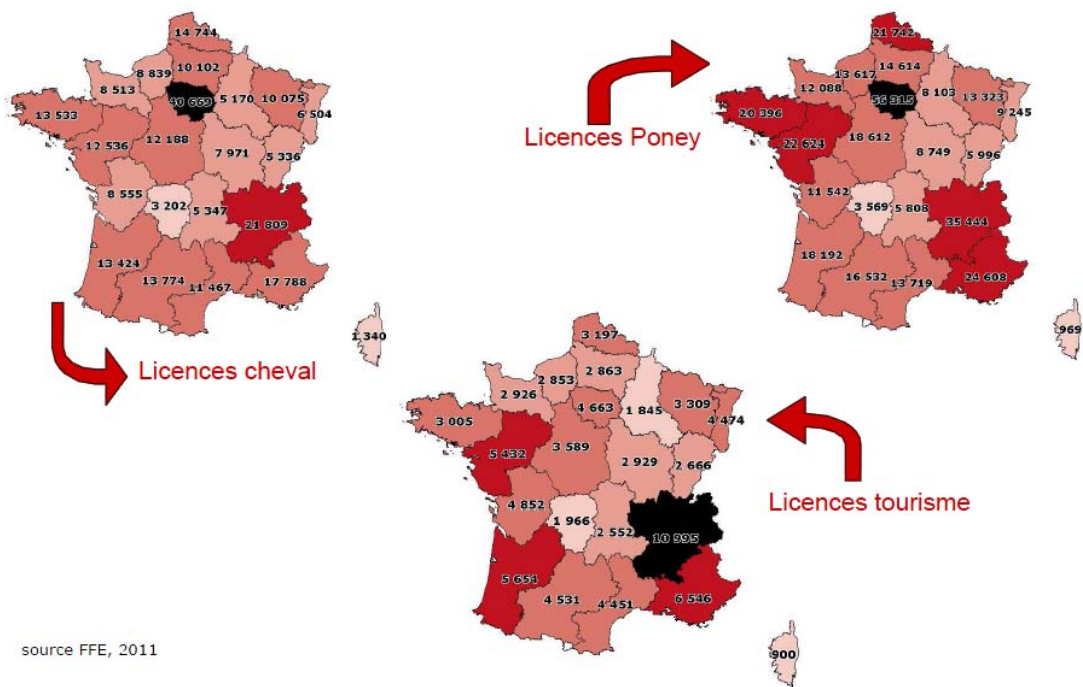
L'équitation se place comme le troisième sport national après le football et le tennis en nombre de licenciés. Au total, 2.2 millions de pratiquants de ce sport sont enregistrés en France. L'équitation est un sport très diversifié, et nous ne présenterons donc pas ici les différentes disciplines. En revanche, nous allons nous baser sur les différents types de licences, pour avoir un aperçu de l'activité.

En 2014, la FFE (Fédération Française d'Equitation) comptait 689 043 licenciés, soit 31% des pratiquants d'équitation [8]. La licence est une adhésion qui principalement donne accès à la pratique en centre équestre, ainsi qu'à une assurance dans la pratique du sport. Une extension de la licence pour la compétition est obligatoire pour les engagements en compétition. Les trois types de licences possibles pour les pratiquants sont les licences poney, cheval, et tourisme (*Tableau II, annexe 1* pour plus de détails). Il faut noter que la majorité des pratiquants, montent à cheval sans licence et donc indépendamment des centres d'équitation.

*Tableau II - Nombre de licenciés selon la catégorie et le sexe – d'après FFE 2014*

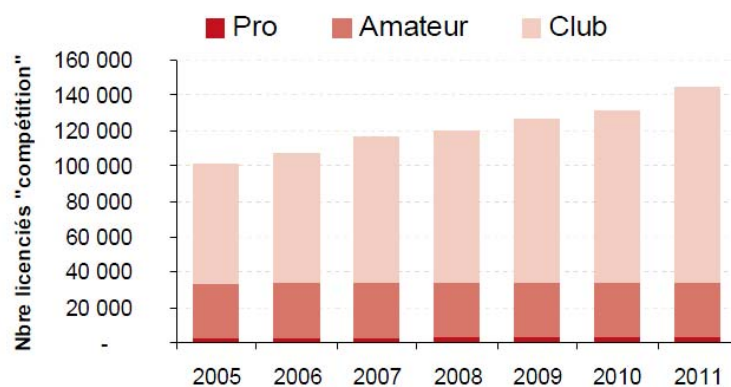
	<b>Poney</b>	<b>Cheval</b>	<b>Tourisme</b>	<b>Total des pratiquants</b>
<b>Licence</b>	<b>335 812</b>	<b>265 822</b>	<b>87 409</b>	<b>689 043</b>
<b>Homme</b>	46 899	50 855	20 580	118 334
<b>Femme</b>	288 913	214 967	66 829	570 709

Comme le montre la *Figure 9*, les licences poney et tourisme correspondent à des cavaliers situés en majorité dans la région Nord-Ouest de la France, ce qui prouve l'importance de l'équitation dans cette région.

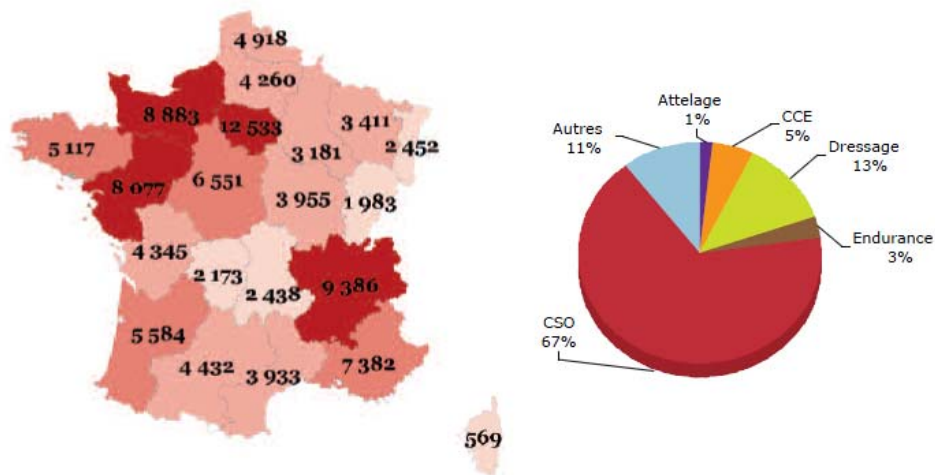


*Figure 9 - Répartition des cavaliers par licence et par région - Source FFE 2011 d'après X. Dornier*

Les pratiquants optant pour une extension de leur licence pour la compétition sont au nombre de 162 953 en 2014, soit quasiment 24% des licenciés FFE [8]. En revanche, ici la majorité de ces licenciés compétition se trouvent en région Ile de France, et dans la région Rhône-Alpes. Par ailleurs, en 2013, la FFE a organisé 105 563 épreuves dont 8 391 concours jeunes chevaux (SHF), la plupart ayant eu lieu dans l'Ouest (*Figure 11*) [12].



*Figure 10 - Evolution du nombre de licenciés compétition - Source FFE d'après X. Dornier*



Source : FFE

*Figure 11 - Compétitions FFE en France - Source FFE 2013*

Toutes disciplines confondues, de janvier 2014 à décembre 2014, La FFE a organisé 121 650 épreuves dont 21 403 en catégorie Amateur et Professionnel. Sur la même période, la FEI a organisé 2 452 épreuves en France. En 2013 et 2014, la France accueille 20% des concours internationaux d'Europe [8]. La région Pays de la Loire est notamment réputée pour le Mondial du Lion qui est le concours complet international au Lion-d'Angers et pour le jumping international de La Baule qui rassemble de grands cavaliers, les concours internationaux complet, de dressage, de voltige, et d'attelage de Saumur. A un moindre niveau, de nombreux jumpings internationaux sont organisés au Mans, et il y a également le concours complet de Châteaubriant, et les courses d'endurance de Pontchâteau et de Durtal.

Dans une autre catégorie équestre que les compétitions d'équitation, la région Pays de la Loire est également connue pour les spectacles équestres du Puy du Fou en Vendée, et pour la prestigieuse Ecole Nationale d'Equitation (ENE) à Saumur.

#### ➤ Viande chevaline

La production de viande chevaline fait partie de l'une des utilisations du cheval. Actuellement, ce n'est pas une activité florissante et elle est peu encouragée par les consommateurs. En effet, la viande de cheval est la moins consommée par les consommateurs français, placée derrière la viande d'agneau. Pour quantifier cette consommation, la moyenne de viande de cheval consommée par habitant et par an, n'est que de 300 grammes, soit un total de 17 000 tonnes en 2013. Le nombre de chevaux envoyés à l'abattoir a connu une importante baisse de 2001 à 2009. En revanche depuis 2010, il semble retrouver une légère hausse en lien avec la réduction des cheptels reproducteurs [12].

Les chevaux qui sont envoyés à l'abattoir pour la consommation humaine proviennent de trois secteurs différents :

- des chevaux légers, notamment les trotteurs, dits « de réforme » des courses



- des chevaux de trait élevés en troupeau
- des chevaux importés vivants.

Les chevaux de trait sont répertoriés parmi 9 races en France, et sont notamment conservés en partie grâce à cette utilisation. Ils sont élevés principalement dans des régions montagneuses telles que le Massif Central, les Pyrénées et la région Rhône-Alpes, permettant ainsi l'entretien de ces zones peu accessibles, mais aussi dans la région Ouest avec la Bretagne qui est la deuxième région française d'élevage de chevaux de trait derrière l'Auvergne [9].

Pour faire un bilan sur la filière équine dans les Pays de la Loire, voici des chiffres fournis par la région des Pays de la Loire dans une revue de presse en septembre 2015, montrant l'impact du cheval dans cette région (*Tableau III*) [27].

*Tableau III - Bilan de la filière équine dans la région Pays de la Loire d'après les données de la région Pays de la Loire – d'après Ouest-France [27]*

Elevage	Equitation	Courses	Emplois
9700 juments mises à la reproduction par an	39 400 licenciés dont 10 260 en compétition	6 500 chevaux à l'entraînement	3 900 employés dans la filière équine
	Région au 5 <sup>ème</sup> rang national par le nombre de licenciés	50 hippodromes	1 <sup>ère</sup> région pour les emplois
	570 établissements équestres de la FFE	2 400 courses par an	13% de la masse salariale agricole

### C. Atout de la situation géographique de l'ENVN-Oniris

L'école nationale vétérinaire de Nantes (ENVN) a ouvert ses portes en 1979. C'est la dernière des quatre écoles vétérinaires en France à s'être installée, après Lyon en 1762, Maisons-Alfort en 1765, et Toulouse en 1834. D'après les thèses de Desmoulins (2001) et Leperlier (2000) [3, 6], Gerbier définissait en 1987, les raisons de l'ouverture d'une école dans l'Ouest :

- les trois autres écoles étaient situées hors de la région du Grand Ouest de la France,
- la moitié des candidats, à l'entrée dans les écoles vétérinaires étaient originaires de l'Ouest,
- une grande partie des productions animales se concentrait dans l'Ouest (39% du cheptel bovin en 1969).

L'école nationale vétérinaire de Nantes, nommée actuellement communément Oniris de part sa fusion en 2010 avec l'ENITIAA (Ecole Nationale des Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires), est donc la seule école vétérinaire de l'Ouest de la France. De plus, comme énoncé précédemment, la région Pays de la Loire comprend 63 000 équidés et est la deuxième région la plus importante en termes d'élevage équin. Et en parallèle, la situation géographique d'Oniris est au centre de lieux de rencontres internationales dans le monde de la compétition équestre tels que le Lion-d'Angers, Saumur, La Baule. Ainsi cette

situation est un atout dans la formation vétérinaire équine et pour la professionnalisation des futurs vétérinaires équins.

#### D. Des vétérinaires équins ou mixtes confrontés à la clientèle équine

##### 1. Exigences non négligeables de la clientèle équine

La thèse vétérinaire de Desbordes (2006) [2] portant sur la clientèle de chevaux de loisir des vétérinaires équins mixtes, aborde plusieurs points importants à prendre en compte. Tout d'abord, les chevaux de loisir sont définis dans son étude comme des « équidés utilisés pour le plaisir par son propriétaire et n'ayant aucune vocation de rapport » [2]. A contrario, les équidés exclus de cette définition correspondent aux chevaux de boucherie, aux chevaux engagés en compétition dans le but de récolter des gains et les chevaux utilisés par leur propriétaire dans le cadre de sa profession. Nous comprenons que les attentes du propriétaire vis-à-vis du vétérinaire ne sont pas les mêmes selon l'utilisation de l'équidé, même si l'objectif commun est de soigner l'animal. Ces dernières années, quelques équidés sont achetés par des propriétaires en tant qu'animal de compagnie mais sans connaissance initiale du milieu équin ni expérience avec les chevaux. La clientèle équine est donc variée dans sa façon de considérer l'animal, dans sa capacité à financer les soins, et dans ses connaissances médicales, sportives et d'abord du cheval. Le vétérinaire a un rôle de conseiller auprès des propriétaires non expérimentés.

De manière générale, la clientèle équine, dans le monde des chevaux de sport et de course, se dirige vers des vétérinaires spécialisés en équine. En revanche, les propriétaires de chevaux de loisir vont dans un premier temps, faire appel à des vétérinaires mixtes qui sont leurs vétérinaires traitants puis à des confrères spécialisés en équine quand les soins se compliquent. Nous comprenons ici que la plupart des vétérinaires mixtes ou ruraux peuvent être confrontés à des patients équins.

Ainsi, la majorité des vétérinaires sont confrontés à des propriétaires de chevaux de loisir. D'après Desbordes (2006), un portrait type de ces propriétaires a été dressé [2]:

- majoritairement de sexe féminin (65 %)
- âge compris entre 25 et 50 ans
- cavalier (83 %)
- sans tradition familiale du cheval (70 %)
- activité professionnelle non liée à l'équitation (70 %), 12% d'agriculteurs.

Malheureusement, l'activité équine a une mauvaise réputation auprès de nombreux vétérinaires. Tout d'abord, tous les vétérinaires n'apprécient pas forcément les chevaux, comme d'autres peuvent ne pas être à l'aise avec les nouveaux animaux de compagnie, et certains n'éprouvent aucun attrait particulier pour cette espèce. Le cheval est un animal qu'il faut apprendre à connaître pour savoir l'aborder et le contenir. Certains vétérinaires ruraux les abordent comme des vaches, et sont



souvent confrontés à des situations dangereuses et peu appréciées des propriétaires. L'investissement dans le matériel de médecine équine est coûteux et freine certains vétérinaires qui n'en trouvent pas l'utilité. Dans les régions pauvres en vétérinaires purement équins, le périmètre d'intervention est très grand et ne favorise pas des conditions optimales de travail telles que le temps de travail et le rythme de garde. C'est pourquoi, des vétérinaires mixtes avec des compétences en équine peuvent soulager le travail des vétérinaires spécialistes, et sont recherchés dans les zones rurales avec des vétérinaires ayant un manque d'intérêt pour les chevaux. Par ailleurs, la clientèle équine est réputée pour être exigeante, n'ayant pas facilement confiance en le vétérinaire mixte, quelque peu procédurière et comprenant la majorité des clients mauvais payeurs [2].

## 2. Estimation du nombre de vétérinaires exerçant en partie de l'équine

D'après Dornier (2014) [24], le nombre de cabinets vétérinaires est supérieur à 4 000 en France. Dans ces cabinets, où en moyenne trois vétérinaires sont en poste, tous ne pratiquent pas en équine. Bien entendu, certains vétérinaires font le choix de ne pas aborder les chevaux et redirigent les propriétaires vers des confrères plus spécialisés, tandis que d'autres structures sont strictement équines. Il n'est pas facile d'évaluer le nombre de vétérinaires purement équins et de vétérinaires mixtes pratiquant un peu d'équine. D'après un document élaboré par l'ENVA en 1994 [22], au 31 décembre 1993, les vétérinaires purement équins étaient au nombre de 138. Il y est également rappelé que la plupart des vétérinaires installés en rural sont amenés à prodiguer des soins aux équidés. Ainsi, 800 vétérinaires étaient abonnés à la revue « Pratique vétérinaire équine », accédant alors à une formation continue par l'intermédiaire d'articles écrits par des confrères spécialistes. L'annuaire Roy répertorie tous les vétérinaires de France qui communiquent leurs coordonnées. En 2010, il référençait 581 vétérinaires équins stricts contre 330 en l'an 2000, soit une augmentation de 75% en dix ans. Aussi, 1 428 vétérinaires déclaraient exercer une activité équine non dominante [23]. Le site internet de l'Ordre national des vétérinaires permet une recherche des vétérinaires en fonction de leur activité. En 2015, la recherche aboutit à 20 251 vétérinaires exerçant en France toutes espèces confondues et à 2 174 vétérinaires pratiquant exclusivement ou partiellement en équine. Il n'est pas évident de savoir si tous les vétérinaires énumérés sur cette liste sont toujours en exercice [16].

Tous les vétérinaires français ont le même diplôme de fin d'études et le même statut de Docteur vétérinaire, qu'ils se soient formés sur une espèce animale plutôt qu'une autre. Ce qui les distingue face à la pratique équine est donc l'envie d'être en contact avec des équidés, et un minimum d'expérience pour faire face à la pression de la clientèle équine et réussir à satisfaire les attentes du client. Il est vrai que face aux éléments exposés ci-dessus, certains vétérinaires souhaitent approfondir leurs connaissances et leurs compétences en pathologie des équidés avant d'être sur le terrain.

## II. Objectifs de la mise en place de la T1 pro/5ème année équine à Nantes

### A. Evolution de l'enseignement de la pathologie des équidés à Nantes

Afin de comprendre l'organisation des études supérieures vétérinaires, le tableau ci-dessous permet de visualiser les différentes dénominations utilisées pour chaque année d'études post-baccalauréat. Les années d'études supérieures se classent en trois cycles.

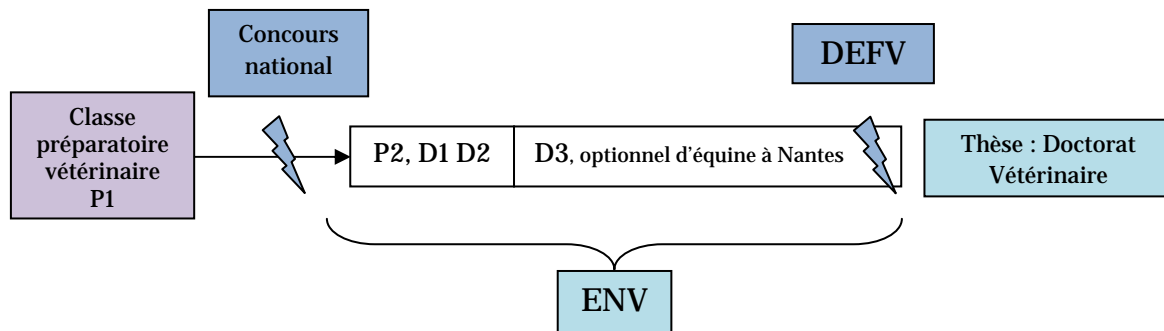
*Tableau IV - Dénominations des années d'études post-baccalauréat*

<b>1<sup>er</sup> cycle = « P »</b>	<b>2<sup>ème</sup> cycle = « D »</b>	<b>3<sup>ème</sup> cycle = « T »</b>
1 <sup>ère</sup> année = P1	1 <sup>ère</sup> année = D1	1 <sup>ère</sup> année = T1
2 <sup>ème</sup> année = P2	2 <sup>ème</sup> année = D2	
	3 <sup>ème</sup> année = D3	

Le concours national à la sortie du premier cycle d'études supérieures, pour entrer dans une école vétérinaire française, est différent selon les études effectuées lors du premier cycle. L'arrêté du 25 juillet 2014 relatif au concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires présente les différentes voies d'accès possibles (*Annexe 2*). La voie majoritaire d'accès au concours d'entrée pour une école vétérinaire est la classe préparatoire, nous allons donc baser nos schémas explicatifs sur cette formation.

#### 1. Modification du cursus vétérinaire de 4 à 5 ans suite à l'arrêté de 1994

Avant 1991, l'enseignement d'équine à l'ENVN consistait en de la théorie et de la clinique au sein même des disciplines générales telles que la médecine, la chirurgie, la reproduction. Puis de 1991 à 1994, alors qu'il n'y avait que quatre années de formation dans les écoles vétérinaires, un enseignement optionnel en D3 (4<sup>ème</sup> année) orienté vers l'équine a été mis en place à Nantes (*Figure 12*). Cela se résumait en un enseignement théorique et en quelques travaux dirigés pour des étudiants volontaires comme pour les options carnivores et animaux de rente. Cet enseignement pour l'équine avait lieu chaque après-midi sur quatre à six semaines de l'année et était dispensé par quelques confrères praticiens. Les étudiants se formaient également par la réalisation d'exposés. Aucun enseignement clinique spécifique n'était dispensé.



*Figure 12 - Cursus vétérinaire en 4 ans dans l'école vétérinaire avant l'arrêté de 1994*

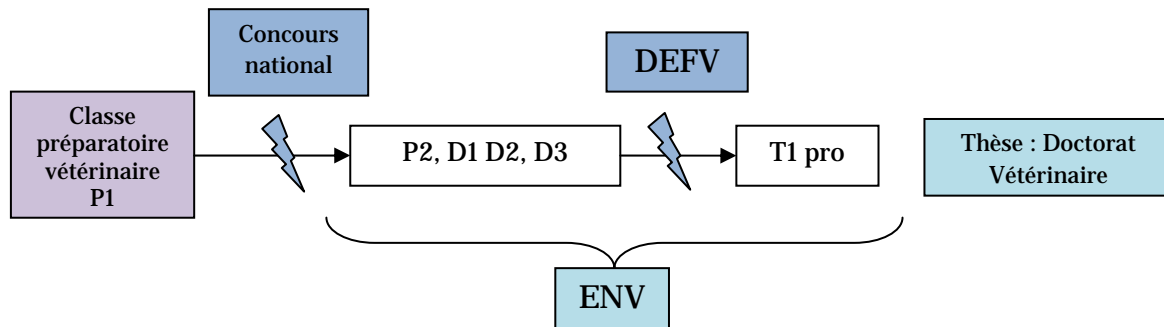
De 1994 à 1999, l'organisation de cet enseignement optionnel a été confiée au Professeur Jean-François Bruyas, qui l'a structuré progressivement. L'enseignement a alors été effectué par l'intervention de professionnels et d'enseignants. Avant 2000, la partie clinique de l'enseignement d'équine n'existait quasiment pas pour les étudiants Nantais. Deux matinées par semaine, le mardi et le jeudi, étaient réservées pour les consultations équinnes et étaient ouvertes aux étudiants intéressés. Les consultations de chirurgie avaient lieu le mardi, et celles de médecine le jeudi. Cependant, la participation des étudiants à ces consultations se faisait au détriment de l'enseignement clinique des carnivores.

L'activité de médecine équine était assurée par un vétérinaire vacataire, c'est-à-dire contractuel. L'activité de chirurgie a d'abord été encadrée par deux professeurs puis un vétérinaire praticien a pris le relais d'un professeur partant à la retraite. Par ailleurs, dans le service de reproduction, une activité d'hospitalisation était planifiée une semaine dans chacun des deux semestres pour chaque étudiant. Lors de cette semaine, les étudiants pouvaient se voir attribuer la responsabilité de quelques patients équins. Cette semaine était encadrée par les enseignants du service de reproduction, et la chirurgie de reproduction était assurée par le Professeur Daniel Tainturier.

A partir de 1992, le statut des enseignants (maître assistant, maître de conférence et professeur) a été modifié en celui d'enseignant-chercheur, créant uniquement deux grades (maître de conférence et professeur). Les trois enseignants d'un service d'enseignement étaient auparavant secondés d'un assistant temporaire. La disparition de ce poste d'assistant et la réduction du temps accordé aux enseignants chercheurs pour l'enseignement clinique ont été compensées par la création des postes de « chargés de consultation ». Un poste de chargé de consultation était attribué chaque année dans le service d'équine, mais devant couvrir les trois disciplines principales qui sont la médecine, la chirurgie et la reproduction. Il s'est avéré que toutes les disciplines n'ont pu être assurées par le chargé de consultation, qui était principalement dans le service où son bureau était situé. Son rôle se limitait en la gestion des chevaux hospitalisés majoritairement, sans réel droit d'intervenir sur la mise en place de traitement ni de prise de décision sur la prise en charge des animaux. Le poste, étant un contrat de 9 mois, n'offrant qu'un faible potentiel d'évolution, n'était convoité que par des jeunes diplômés. De plus, peu

d'enseignant-chercheur n'étaient réellement intéressés par la clinique équine, ce qui a freiné le développement de cette activité clinique [20].

L'arrêté du 8 mars 1994, fixe le cursus vétérinaire à cinq années dans l'école vétérinaire, avec la mise en place d'une année d'approfondissement à visée professionnelle nommée la T1 pro (Figure 13). La mise en place de ce cursus aboutit à la première T1 pro équine en 2000.

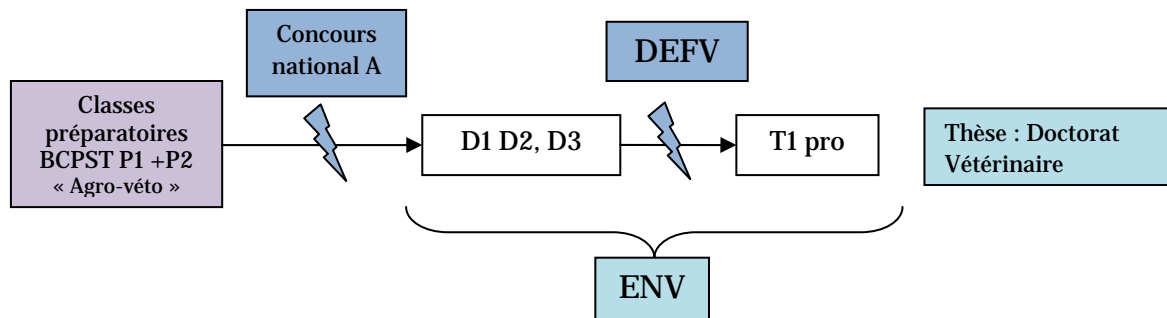


*Figure 13 - Cursus vétérinaire à partir de 2000 - Arrêté du 8 mars 1994 fixant le cursus des études vétérinaires*

De 2000 à 2010, le diplôme de vétérinaire est obtenu au bout de six ans d'études supérieures. La première année P1 correspond à une classe préparatoire vétérinaire amenant à un concours permettant d'entrer dans l'une des quatre écoles vétérinaires de France.

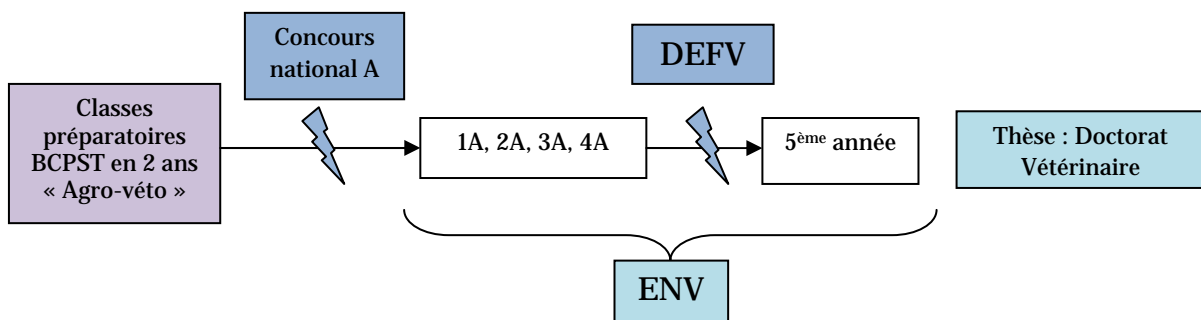
## 2. Modification de la classe préparatoire qui entraîne un retour du cursus à 4 ans en école vétérinaire en 2008-2009

La classe préparatoire était réservée à ceux qui voulaient intégrer une école vétérinaire, puis en 2003 cette classe a fusionné avec la classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) « Agro » agronomique et agroalimentaire, pour donner le nom de CPGE BCPST (Biologie, Physique, Chimie et Sciences de la Terre) favorisant une ouverture sur de multiples débouchés à la fin de la classe préparatoire. La classe préparatoire s'est alors étendue sur deux années. Le premier cycle du cursus vétérinaire comprenant P1 et P2 aboutit sur un concours national pour entrer dans l'une des quatre écoles vétérinaires. Pour éviter l'allongement des études à la suite de ce changement, la T1 pro s'est trouvée être la 4<sup>ème</sup> année dans l'école vétérinaire pour l'année 2008-2009 (Figure 14).



*Figure 14 - Cursus vétérinaire de l'année 2008-2009 - Arrêté du 13 juin 2003 fixant les modalités des concours d'accès dans les écoles vétérinaires*

### 3. Retour à un cursus en 5 ans dans les écoles vétérinaires, première promotion en 2010-2011



*Figure 15 - Cursus vétérinaire depuis 2010 - Arrêté du 20 avril 2007 relatif aux études vétérinaires*

Cependant le diplôme de vétérinaire préparé uniquement en quatre ans dans un établissement d'enseignement vétérinaire ne pouvait pas être reconnu au niveau de l'Europe. Ainsi, dès 2007, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) décide d'un nouveau changement dans le cursus au sein des écoles nationales vétérinaires, rétablissant une durée de formation dans l'ENV à cinq ans. La mise en place de ce nouvel arrêté et la transition pour les étudiants en cours de formation font qu'il n'y a pas de nouveaux diplômés en 2010. Depuis 2010, la durée des études vétérinaires est alors de 7 ans après le baccalauréat (Figure 15).

#### B. Missions de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés

Le 4 septembre 1992, une réunion a eu lieu à Paris, au siège de l'Ordre National des vétérinaires, rassemblant plusieurs enseignants des quatre écoles françaises sur le sujet de l'enseignement de la Pathologie équine pour « étudier le problème de l'enseignement de base » [21]. La liste des enseignants présents est consultable en annexe (annexe 3). A l'unanimité lors de cette réunion, il a été considéré que « l'enseignement du cheval et de sa pathologie font partie de la formation de base du vétérinaire » [21]. En effet, à la sortie de l'école, les vétérinaires ont le même diplôme, et sont donc amenés à exercer leur métier auprès de toute espèce animale. Les chevaux sont des animaux qui sont assez présents en campagne, et la probabilité que les vétérinaires ruraux se trouvent face à des chevaux à prendre en charge est assez élevée. Une formation de base est donc nécessaire à la bonne pratique de tous les jours du vétérinaire, que se soit pour soigner l'équidé ou pour le référer. Le

vétérinaire doit être dans la capacité de répondre aux urgences, de réaliser des injections et d'effectuer des prélèvements. De plus le Docteur Vétérinaire est reconnu comme inséminateur de droit, une formation adéquate est donc indispensable. Une quantification estimative du temps minimal à consacrer pour l'enseignement de base de la pathologie des équidés est alors proposée lors de cette réunion, correspondant à 50 heures de cours théorique et définissant plusieurs thèmes de connaissances:

- les races de chevaux, l'élevage et son organisation, la valeur des animaux, la notion de responsabilité et d'assurance de vente
- l'alimentation du cheval
- l'anatomie et la physiologie, en particulier digestives, génitale et locomotrice
- la reproduction et la néonatalogie
- la médecine (coliques, maladies respiratoires, appareil locomoteur, vices rédhibitoires)
- la chirurgie (contention, anesthésie, couchage, castration, hernie inguinale, notion de ferrure, conduite à tenir devant une fracture, une fourbure)
- la parasitologie (plan de prophylaxie)
- les maladies contagieuses et épidémiosurveillance du cheval
- la pharmacologie, la toxicologie de certains médicaments, et les problèmes des A.M.M.

L'enseignement de base en pathologie des équidés vise à former des futurs vétérinaires mixtes. En octobre 1996, Jean Luc Cadore professeur à l'ENVL propose des référentiels d'activité en pathologie équine en fin de 2<sup>ème</sup> cycle, consultable en annexe (*annexe 4*).

Dans l'attente de l'ouverture d'une T1 pro équine, après l'arrêté de 1994, il est proposé que la formation complémentaire spécifique soit enseignée à minima en option en fin de D3 (soit en 4<sup>ème</sup> année des ENV). Les objectifs de cet enseignement approfondi, vise à former des futurs praticiens avec une activité équine dominante, en approfondissant la formation de base dispensée les années précédentes, et en abordant des thèmes nouveaux où la compétence professionnelle est importante. L'enseignement est estimé à 8 semaines à raison de 12 heures de cours par semaine et 18 heures de travaux pratiques et dirigés. Les différents thèmes à développer selon ce document de 1994 [22] sont :

- pathologie et techniques chirurgicales
- pathologie de l'appareil locomoteur
- pathologie de l'appareil respiratoire

- pathologie digestive
- pathologie de l'appareil génital et maîtrise de la reproduction
- cardiologie
- anesthésiologie (sédation et contention du cheval debout, anesthésie générale)
- hématologie et biochimie clinique
- maladies légalement réputées contagieuses
- responsabilité civile professionnelle et dopage
- dentisterie équine
- ophtalmologie
- maréchalerie

La mise en place du 3<sup>ème</sup> cycle des études vétérinaires, notamment à visée professionnelle, d'où l'appellation de cette année d'études T1 pro, a commencé à partir de 1994 comme exposé précédemment (*Figure 13*). Un document du Ministère de l'agriculture et de la pêche, relatif à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie équine dans les écoles nationales vétérinaires françaises a été élaboré en avril 1994 à l'ENVA. Il est stipulé que les jeunes diplômés allaient à l'étranger pour compléter leur formation équine qu'ils jugeaient défailante en France. Une demande de formation équine est donc bien présente. Les raisons de cette situation de non compétence, sont attribuées dans ce document à un nombre insuffisant d'enseignants impliqués dans cette formation de façon spécifique ; ainsi qu'à un déficit important en équipements, en locaux et en personnels avec des compétences spécifiques tels que des anesthésistes, des palefreniers et des infirmiers, face à des animaux de valeur souvent élevée et face à des propriétaires plutôt exigeants. La mise en place de la T1 pro, laisse envisager alors la possibilité de créer un nombre limité de centres de formation approfondie en médecine et chirurgie équine en fonction des équipements et du potentiel de formation existant.

L'estimation des moyens nécessaires à la mise en place de la T1 pro dans chacune des ENV, pour assurer un bon encadrement est au minimum de deux enseignants pour la pathologie de l'appareil locomoteur, deux enseignants également pour la médecine interne, un enseignant pour la pathologie chirurgicale, et un pour l'anesthésiologie. Le recours à des vétérinaires praticiens exerçant en clientèle permettrait de compléter l'encadrement, de part leur expérience et leurs compétences. Il semble également nécessaire de disposer d'un secrétaire, d'un infirmier, de deux agents techniques, et de deux palefreniers. Si un service d'urgences est créé, ce qui est souhaitable dans le cadre d'un enseignement de référence, il faut alors prévoir d'augmenter le personnel médical afin d'assurer les permanences.

### C. Mise en commun de l'enseignement entre les écoles vétérinaires françaises

Les référentiels de l'enseignement approfondi de la pathologie des équidés évoqués précédemment est valable pour les quatre écoles vétérinaires de France. En 1999, le Professeur Jean François Bruyas a été chargé par la direction de l'ENVN d'élaborer le projet de formation de la T1 pro équine à Nantes. En concertation avec ses collègues de l'ENV de Toulouse (ENVT), et de l'ENV de Maisons-Alfort (ENVA), pour pallier le manque d'enseignants-chercheurs cliniciens impliqués en pathologie des équidés dans chacune des ENV, tout en profitant des compétences propres et spécifiques des quelques enseignants-chercheurs de chacune des ENV, il a voulu faire collaborer les quatre écoles au profit des étudiants. Malheureusement, il a été confronté à un refus de la part de l'ENVL qui n'en voyait pas le réel intérêt. La collaboration a été mise en place entre les trois écoles les plus à l'Ouest de la France, l'ENVA, l'ENVT et l'ENVN. Cette collaboration consiste à mettre en commun les cours théoriques, avec déplacement des étudiants sur place.

Le service de reproduction de l'ENVN a constitué en parallèle de la création de la T1 pro équine, un troupeau de juments réformées pour la formation des étudiants de T1 pro lors de travaux pratiques. La formation pratique est indépendante selon les écoles, mais le service de reproduction étant développé à l'ENVN contrairement aux deux autres, les étudiants de l'ENVA et de l'ENVT effectuent deux semaines de leur formation pratique dans le service de reproduction Nantais. Et en échange, les étudiants nantais sont accueillis deux semaines sur le site de l'antenne délocalisée de l'ENVA à Dozulé, près de Caen, au Cirale (Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines).



### III. Caractéristiques de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés à Nantes

#### A. Mise en place délicate de la T1 pro équine

##### 1. Les débuts difficiles de la T1 pro équine

Depuis 1992, un seul poste de chargé de consultation était disponible pour la filière équine. C'est avec le projet de la T1 pro équine, qu'un second poste de chargé de consultation a été créé. Cependant, le matériel spécifique nécessaire à une activité clinique équine n'était pas présent dans les locaux de l'ENVN et manquait incontestablement à l'enseignement approfondi de la pathologie équine basée essentiellement sur une formation clinique. Un budget a été négocié avec la direction et planifié sur trois ans, permettant ainsi une acquisition progressive du matériel adéquat au développement de cette première année professionnelle de troisième cycle.

La première année de T1 pro équine s'est ouverte en 2000-2001. Les étudiants de cette première promotion équine n'ont pas eu la formation approfondie souhaitée, à cause de la mise en place progressive de la T1 pro, et de la transition engendrée dans le système de formation ainsi que l'adaptation des enseignants. Cette promotion a débuté sur une formation avec une forte place pour les stages extérieurs à l'école. En revanche, à ce stade, la T1 pro équine au niveau formation théorique n'était qu'un large complément de la formation équine du tronc commun.

##### 2. Une adaptation de la formation équine du tronc commun

La concertation entre enseignants en 1992, déjà dans la réflexion d'un nouvel enseignement de base en équine, n'a jamais vraiment été validé à l'ENVN. Une nouvelle concertation entre les enseignants des quatre ENV a eu lieu le 15 juin 2001 à l'ENVA, ainsi qu'une réunion avec les membres du conseil d'administration de l'Association Vétérinaire Equine Française (AVEF). Il en est ressorti une décision de rédaction d'un référentiel pour le second cycle commun aux quatre ENV, se basant sur le travail effectué par le Professeur Youssef Tamzali, ingénieur de recherche, qui avait été chargé par la direction de l'ENVT de monter une unité équine à l'ENVT. En effet en 2001, son projet était le plus élaboré des quatre ENV. Le référentiel a été soumis ensuite aux membres de l'AVEF et à la commission équine de la Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires (SNGTV). Le référentiel de l'enseignement pour chaque année du second cycle jusqu'à la T1 pro équine a été présenté dans un document « Projet des cliniques de l'ENVN » de 2001 et est consultable en annexe (*Annexe 5*) [29].

Le 2 novembre 2001, un document intitulé « Projet pour les cliniques de l'ENVN » a été élaboré par la direction, mettant à plat les différents enseignements de l'école [29]. Ayant démontré l'absence de formation clinique pour les étudiants de second cycle, un aménagement de leur emploi du temps a été réalisé afin de les

mettre progressivement au contact des équidés jusqu'en D3 (4<sup>ème</sup> année en ENV) où ils vont désormais intégrer la clinique équine pendant une semaine. Une proposition de formation clinique de base en équine est présentée dans ce document. La transition se réaliserait sur deux ans, aboutissant sur un programme plus clarifié à partir de l'année scolaire 2003-2004. Voici ci-après, le déroulement non exhaustif de cette formation clinique proposée:

- P2 : Abord du cheval au lycée agricole de Laval (Métiers du cheval) pendant 3 jours

- D1 : Soins de pansage sur les chevaux hospitalisés. Validation des pré-requis d'abord du cheval en fin de D1

- D2 : Travaux dirigés en préparation à la clinique et soins infirmiers

- D3 : Clinique équine

A la suite de cette réflexion sur l'aménagement de l'enseignement en clinique, et la motivation de plusieurs enseignants-chercheurs, une formation clinique équine initiale a pu être transmise aux étudiants de second cycle. Au début du second cycle, l'étudiant apprend les notions d'« abord du cheval », soit la contention, l'aspect extérieur du cheval et son signalement, l'entretien de l'animal. Puis en D2 (3<sup>ème</sup> année en ENV), une série de travaux dirigés cliniques sont dispensés. En D3 (4<sup>ème</sup> année en ENV), trois semaines de rotation sur 36 semaines de clinique sont organisées dans la clinique équine, les étudiants de D3 étant encadrés en partie par les T1 pro équins.

## B. Développement de la T1 pro équine

### 1. Analyse et audit de la T1 pro réalisées dans le but d'améliorer son fonctionnement

En 2001, lors de la réalisation du « Projet pour les cliniques de l'ENVN » [29], les points forts et les points faibles de la filière équine de l'ENVN ont été établis avant la réelle mise en route de la T1 pro (*Tableau V, Tableau VI*).

*Tableau V - Points forts de la filière équine à l'ENVN en 2001 d'après le Projet pour les cliniques de l'ENVN*

<b>Situation ENVN</b>	1 <sup>ère</sup> région en effectif d'équidés	Proximité du lycée agricole de Laval (métiers du cheval)	Proximité de l'ENE (Saumur)	Proximité de Pégase-Mayenne
<b>Petite équipe d'enseignants motivés</b>	Nouveau recrutement de 2001			
<b>Troupeau de juments</b>	Une quinzaine de juments disponibles pour l'enseignement			
<b>Reproduction</b>	Station agréée de reproduction artificielle des équidés			
<b>Locaux</b>	Bonne capacité d'accueil pour l'hospitalisation	Paddock rond de longe	Locaux pour station de monte	
<b>Matériel</b>	Echographes portables	Gastroscope	Appareil radiographique fixe	Appareil radiographique portable
<b>En 2000-2001, plus de 200 cas vus</b>	90 cas de reproductions dont 38 castrations	80 cas de chirurgie dont 15 castrations	29 cas de médecine	4 cas de dermatologie

*Tableau VI - Points faibles de la filière équine de l'ENVN en 2001 d'après le Projet pour les cliniques de l'ENVN*

<b>Absence d'enseignement clinique</b>	Absence d'objectifs clairement identifiés sauf pour T1 pro			
<b>Faiblesse de l'encadrement</b>	Un enseignant unique en chirurgie	Pas d'anesthésiste	5 enseignants de reproduction qui assurent difficilement le suivi des cas (autre activité)	Peu de créneaux de consultations
<b>Personnel technique</b>	Pas de personnel affecté pour la gestion, l'entretien, les commandes de matériel			
<b>Locaux</b>	Pas d'unité de lieu de consultation, d'hospitalisation et de chirurgie		Etat peu acceptable des locaux	
<b>Défaut de fonctionnement des hospitalisations le week-end</b>	Nourriture des chevaux et nettoyage des boxes	Difficultés de suivi avec une rotation des étudiants chaque lundi matin		Pas de réel encadrement par les enseignants (uniquement par le chargé de consultation et Pr Tainturier)

Les 24 et 25 avril 2003, un audit externe de la filière équine et de la T1 pro équine a été réalisé par le Docteur vétérinaire X. Gluntz, le Professeur M. Henroteaux (ENVT) et le Professeur Schatzmann (Faculté de Médecine Vétérinaire de Berne). Lors de cet audit, la commission a visité les installations et a pu rencontrer les membres du corps enseignants, les étudiants et anciens étudiants de la T1 pro équine, les praticiens hospitaliers, un vacataire, des représentants d'une association locale d'éleveurs de chevaux ainsi que le directeur de l'établissement et les membres de son équipe dirigeante [25].

D'après l'audit [25], l'installation géographique de l'ENVN offre un accès facilité à la clientèle de la région. En effet, en 2003, la région Pays de la Loire est la deuxième région française équine avec 36 000 équidés dont 30 000 chevaux de sang. La filière équine et ses enjeux ont un impact sur l'activité, l'économie et l'image de la région. C'est pourquoi le Conseil régional des Pays de la Loire cherche en l'ENVN un pôle d'excellence dans la filière équine. Des coopérations régionales de l'ENVN avec l'ENE de Saumur, Pégase Mayenne à Laval, l'Académie équestre du Puy du Fou en Vendée et des lycées agricoles avaient été mises en place. La recherche dans la filière équine était développée dans le service de reproduction équine et la pharmacologie fonctionnelle de l'ENVN.

Le nombre de cas vus par année (230, 273, 212, respectivement en 2000-2001, 2001-2002, 2002-2003) est trop faible pour permettre une formation des étudiants. De plus, le service d'urgences en 2003 n'est pas ouvert, ce qui nuit à la formation pratique des étudiants. Le fonctionnement de la clinique a été analysé dans le détail par le biais de cet audit. Les conseils donnés sont d'offrir une qualité de service irréprochable :

- dans la réception des clients avec un secrétariat et une tarification commune,
- dans les locaux avec un aménagement plus fonctionnel et qui sera respecté,
- dans le matériel avec un investissement nécessaire,
- et dans le personnel avec un investissement plus important et un personnel d'entretien et de soins.

A la suite des entretiens réalisés par la commission, globalement les objectifs pédagogiques sont atteints au cours du cursus. Les étudiants et enseignants interrogés lors de l'audit ont encouragé à perpétuer l'échange entre l'ENVN, l'ENVT et le Cirale (appartenant à l'ENVA) dans le cadre du programme commun de la T1 pro équine. Un manque de communication avec les confrères praticiens aux alentours de l'ENVN a été noté avant la création de la T1 pro équine, ce qui doit être rattrapé notamment sur la définition des services offerts par la clinique équine de l'ENVN. La conclusion de l'audit externe est résumée dans les tableaux ci-après (*Tableau VII, Tableau VIII*).

*Tableau VII - Points forts de la filière équine en 2003 d'après l'audit externe*

<b>Points forts</b>	Nombreuses personnes motivées dans leur mission
	Un bon enseignement de base dans le second cycle (théorique principalement)
	Echanges inter-écoles pour la T1 pro
	Très bonne formation pratique en reproduction
	Situations géographique intéressante (utilisation sportive du cheval et élevage)
	Partenariat avec les instances régionales et les structures équines

*Tableau VIII - Points faibles de la filière équine en 2003 d'après l'audit externe*

<b>Points faibles</b>	Manque d'unité dans la filière
	Régime de facturation non établi
	Existence de problèmes relationnels entre les enseignants
	Personnel technique peu compétent et peu nombreux
	Absence d'enseignement clinique compétent dans certaines disciplines (orthopédie)
	Manque de cas cliniques

## 2. Recrutement de consultants et d'enseignants-chercheurs

La création d'un poste en médecine équine a été acceptée en juillet 2001 avec le recrutement au poste de Maître de conférence, du Docteur Anne Couroucé, une dizaine d'années après la demande initiale d'ouverture d'un poste dans cette discipline. Le Docteur Anne Couroucé avait travaillé en recherche clinique sur la médecine sportive et le suivi d'entraînement des trotteurs. Par ailleurs, les deux chargés de consultation recrutés, avaient plus d'expérience et de compétences que ceux recrutés par avant. Docteur Isabelle Lussot-Kerven était une ancienne interne de la clinique de Sainte Hyacinthe (Québec) et est arrivée avec cinq années d'expérience en clinique équine en Grande Bretagne. Docteur Florence Crosnier, elle, sortait de deux années d'internat au Cirale (Centre d'Imagerie et de Recherche sur les Affections Locomotrices Equines) et à l'ENVA. L'association de ces trois personnes à des vétérinaires praticiens vacataires a permis d'augmenter les créneaux de consultation.

Occasionnellement, des consultations en dermatologie et parasitologie ont lieu et sont menés par le Professeur Patrick Bourdeau, et des consultations d'ophtalmologie sont planifiées avec un vétérinaire d'ophtalmologie déjà vacataire pour la clinique canine. Le service de chirurgie est assuré par un enseignant-chercheur, les consultations et chirurgies de reproduction sont encadrées par le service de reproduction avec notamment les Professeurs Daniel Tainturier, Jean François Bruyas et Docteur Isabelle Barrier Battut [20].

### 3. Objectifs de la T1 pro équine constatés lors de l'audit en 2003

Les objectifs spécifiques de l'enseignement en T1 pro équine sont définis avec une capacité d'accueil de 10 à 25 étudiants par année. Elle vise à former des futurs praticiens en clientèle comportant un secteur équin et non des spécialistes équins, et à préparer à la formation d'internat en pathologie équine. Le recrutement des étudiants est national, en effet, les étudiants ont la possibilité en T1 pro de changer d'école vétérinaire en fonction de l'approfondissement choisi. L'ENVN ouvre la T1 pro équine à 80% pour les étudiants de l'ENVN et à 20% pour les autres ENV et les sélectionne sur dossier et par entretiens éventuels. L'enseignement théorique est effectué en 6 semaines (deux semaines sur chacun des trois sites), l'enseignement clinique en 13 semaines et un stage de 8 semaines minimum est à réaliser. En parallèle de cette année, les étudiants doivent réaliser leur thèse d'exercice. Un examen final de mise en situation ponctue l'année [25].

#### C. Spécificités de l'enseignement actuel de la 5<sup>ème</sup> année équine à Nantes

Depuis l'arrêté de 2007, la durée des études vétérinaires est de 7 ans après le baccalauréat (*Figure 15*). Avant cet arrêté, la T1 pro équine était une année à visée professionnelle, la dernière année d'études avant d'exercer. Le nouveau cursus en 5 ans dans l'école vétérinaire prévoit une 4<sup>ème</sup> année « toute clinique », c'est-à-dire une année de pratique auprès des principaux secteurs d'animaux (de compagnie, de rente, et les équidés) ; ainsi qu'une 5<sup>ème</sup> année qui est une année de perfectionnement théorique et pratique d'un de ces secteurs d'animaux. La transition du cursus de 4 ans à 5 ans s'est fait sur l'année 2009-2010. La dernière T1 pro a eu lieu en 2008-2009. Les étudiants de D3 en 2008-2009 sont passés en 4<sup>ème</sup> année en 2009-2010 au lieu de passer en T1 pro sur l'ancien cursus. Pour ces étudiants, une année d'études s'est donc rajoutée. Ces mêmes étudiants sont passés en 5<sup>ème</sup> année, l'année suivante en 2010-2011. Ainsi nous comprenons qu'il n'y a pas eu ni de T1 pro ni de 5<sup>ème</sup> année en 2009-2010.

Depuis que la dénomination de l'ENVN est devenue Oniris en 2010 à la suite de la fusion, la clinique équine de l'école de Nantes a acquis elle aussi une appellation fin 2011, à la suite d'une initiative de la direction générale: le CISCO (Centre International de Santé du Cheval d'Oniris). Le CISCO est soutenu par le Conseil régional des Pays de la Loire, l'aidant à développer sa fonction de Plateformes Régionales d'Innovation (PRI). Par l'intermédiaire du CISCO, Oniris est un

partenaire de la filière équine de la région Pays de la Loire et reçoit des aides régionales pour son développement. Ce centre aborde la recherche, l'enseignement et la formation par le pôle équin du CHUV. L'équipe enseignante du pôle équin du CHUV est composée de 15 vétérinaires dont 2 diplômés du Collège Européen de Chirurgie (ECVS), 1 diplômé du Collège Européen de Médecine interne (ECEIM), 2 diplômés du Collège Européen de Reproduction (ECAR), 1 diplômé en anesthésiologie (ACVA) ainsi que des résidents, des internes, et des praticiens hospitaliers. L'équipe de formation et encadrant les étudiants de 5<sup>ème</sup> année est désormais plus nombreuse et très compétente. Les disciplines de médecine sportive, d'orthopédie et d'imagerie médicale, au départ quasiment absentes de la formation, sont désormais bien développées dans la formation.

La 5<sup>ème</sup> année (nommée 5A) équine à Nantes est plutôt complète, l'organisation de la partie théorique d'une année d'approfondissement de la pathologie des équidés se compose de :

- une formation de Personne Compétente en Radioprotection : 1 semaine
- une semaine d'anatomie topographique à Nantes
- une semaine de cours propres aux 5A d'Oniris (dentisterie, maréchalerie,...)
- quatre semaines de cours communs avec l'ENVA et l'ENVV (médecine interne, anesthésie, reproduction, chirurgie, pathologie locomotrice).

Ensuite, une fois la partie théorie effectuée, des rotations dans la clinique du pôle équin du CHUV s'organisent en petits groupes de 5A, sur un bloc de 5 semaines et un bloc de 6 semaines consécutives. Cette partie clinique est intense, puisque l'étudiant de 5<sup>ème</sup> année en équine assure la première partie des consultations qu'elles soient de médecine, de chirurgie ou de pathologie locomotrice, afin de présenter le cas clinique à un consultant de la discipline et il est en charge du patient et du propriétaire du début à la fin de la consultation. Il devra alors rédiger des comptes rendus de la consultation, qui seront remis aux propriétaires après correction et validation. Les étudiants de 5<sup>ème</sup> année sont encadrés également par des internes, qui sont un soutien dans la prise en charge du patient et du propriétaire. De leur côté, les étudiants de 5<sup>ème</sup> année supervisent des groupes d'étudiants de 4<sup>ème</sup> année qui découvrent la clinique équine. En parallèle des consultations, chaque étudiant de 5<sup>ème</sup> année équine doit suivre les chevaux hospitalisés qui lui ont été confiés. Pendant la nuit et le week-end, les étudiants de 5<sup>ème</sup> année et de 4<sup>ème</sup> année assurent à tour de rôle des gardes pour effectuer les soins des chevaux hospitalisés et secondent les internes en charge du service d'urgences équines. En effet, les urgences équines sont ouvertes depuis septembre 2013. Cette organisation a l'avantage de mettre l'étudiant de 5<sup>ème</sup> année au centre de la clinique équine et lui permet d'acquérir une formation clinique de qualité. La clinique équine a beaucoup évolué ces dernières années et accueille maintenant 1500 chevaux par an. A la fin de chaque rotation, chaque

étudiant de 5<sup>ème</sup> année est évalué de façon théorique avec présentation de cas clinique.

L'école vétérinaire de Nantes a la spécificité, depuis la création de la T1 pro équine, d'avoir à disposition un troupeau de juments ainsi qu'un étalon appartenant à la clinique équine. Quinze à vingt juments, réformées la plupart du temps, sont utilisées tout d'abord pour la formation initiale des étudiants de 2<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup> année pour l'approche du cheval, sa contention, la réalisation d'un examen clinique général et pour l'examen par voie transrectale de l'appareil génital. Le troupeau est utilisé pour les étudiants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année qui approfondissent l'examen de l'appareil génital, l'utilisation d'un échographe transrectale, le suivi gynécologique et de gestation et apprennent à réaliser des inséminations. Les étudiants de 5<sup>ème</sup> année équine ont une semaine de pratique auprès de ces juments et de l'étalon lors des travaux dirigés de reproduction.

Le service de reproduction permet deux semaines de rotation à la station de monte avec possibilité de prélèvement d'étalon, de préparation au poulinage et de soins aux poulains nouveau-nés. Ces deux semaines en station de monte sont également organisées pour les étudiants de 5<sup>ème</sup> année équine de l'ENVA.

Le Cirale qui est le centre de référence en imagerie médicale équine, situé à Dozulé dans le Calvados, est une annexe de l'ENVA et accueille les étudiants de 5<sup>ème</sup> année équine Nantais pendant deux semaines. Cette immersion permet d'assister à des examens d'Imagerie à Résonance Magnétique, et des examens locomoteurs de patients principalement référés.

Pour compléter la formation clinique et se préparer à la pratique de terrain, l'étudiant doit effectuer six semaines minimum de stage dans une clinique équine hospitalière de préférence. Le stage est clôturé par une évaluation de la part des vétérinaires encadrants et une présentation de cas clinique à effectuer par l'étudiant qu'il devra présenter à l'oral en fin d'année.

Le déroulement de cette année d'approfondissement, laisse dix semaines libres permettant la préparation de la thèse d'exercice que tout étudiant vétérinaire doit effectuer pour obtenir le grade de « Docteur vétérinaire».

Pour terminer et valider l'année d'approfondissement en pathologie des équidés, un examen informatique commun aux trois écoles vétérinaires (Oniris, ENVA, ENVT) évalue les compétences de chacun grâce à des cas de mise en situation clinique. Tout au long de l'année, une évaluation personnelle de l'étudiant est réalisable par l'intermédiaire d'un passeport pédagogique consultable en annexe (*annexe 6*).

#### D. Formations complémentaires possibles

L'année d'approfondissement en pathologie des équidés n'est pas une spécialisation. Quelle que soit la filière choisie pour cette année d'approfondissement,



tous les vétérinaires ont le même diplôme. Il est vrai que pour exercer en clientèle équine pure, il est souvent nécessaire de compléter sa formation. Une fois le grade de « Docteur vétérinaire » obtenu, soit déjà sept années d'études après le baccalauréat, plusieurs années de formation supplémentaires sont accessibles.

### 1. Internat en clinique des équidés

L'internat est une année de formation clinique supplémentaire, permettant un perfectionnement et un accès au résidanat. L'admission se fait sur candidature et sur entretien. Pour l'internat en clinique des équidés des Ecoles Vétérinaires Françaises, le concours est commun pour les quatre écoles, l'ENVA, l'ENVT, VetAgro Sup (anciennement ENVL) et Oniris. L'interne est très impliqué dans la clinique (consultations, soins, encadrement des étudiants, gestes techniques) et assure les urgences de nuit. C'est un poste non rémunéré qui débute début juillet et termine fin du mois de juin suivant. Le nombre de places par année est limité, et est fixé par la DGER en fonction du nombre de cas vus dans l'école et du nombre d'enseignants-chercheurs. En général, entre 5 et 10 places sont accordées par école. Il ne s'agit pas réellement d'une spécialisation mais les internes obtiennent un diplôme national reconnu dans le monde du travail. En effet, l'internat permet une meilleure insertion professionnelle, avec un niveau de formation plus élevé et une plus grande assurance de soi.

Ceci n'est pas à confondre avec des internats dits « privés », qui consistent en une année dans un centre hospitalier vétérinaire privé. Ce n'est pas un internat au sens strict puisqu'il n'est pas reconnu aux yeux de la loi. Il s'agit en fait d'un emploi encadré, qui diffère selon les structures et qui est rémunéré. En revanche, cela ne donne pas accès au résidanat et ne permet pas l'obtention d'un diplôme.

### 2. Résidanat

Le résidanat est une formation faisant suite à l'internat et qui se déroule sur trois ans. Il doit être réalisé au sein d'une école vétérinaire ou d'un centre hospitalier vétérinaire privé, ou dans une faculté de médecine vétérinaire à l'étranger, où un spécialiste diplômé du collège européen dans la discipline correspondante peut encadrer le résident. Le résidanat est à effectuer dans une discipline particulière et permet ensuite de pouvoir prétendre au niveau de vétérinaire spécialiste dans cette discipline. Pour obtenir ce niveau, il faut valider un diplôme de spécialiste parmi les suivants.

#### ➤ DESV (Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires)

Ce diplôme permet d'obtenir le statut de vétérinaire spécialiste dans une discipline particulière. Il existait avant même la mise en place de l'internat et du résidanat. En équine, une discipline possible est l'élevage et la pathologie des équidés. C'est un diplôme national et non reconnu à l'étranger, c'est pourquoi il est amené à disparaître pour laisser place au diplôme d'un collège européen.

➤ Diplôme obtenu auprès de Collège européen ou américain

Ce diplôme communément appelé Board, est actuellement le diplôme de référence pour acquérir le statut de vétérinaire spécialiste. Le diplôme d'un Collège européen est reconnu dans toute l'union européenne et celui d'un Collège américain aux Etats Unis. La réussite à l'examen en anglais du Board, permet l'admission au Collège correspondant. Pour certaines disciplines, il existe une reconnaissance bilatérale du diplôme entre le Collège européen et le Collège américain.

Le résidanat est une formation lourde qui demande beaucoup de travail (synthèses d'articles scientifiques, cas cliniques, activité de formation, activité de recherche, publications dans des revues internationales), et qui est légèrement rémunéré.

### 3. Autres formations complémentaires

Nous ne développerons ici que très peu cette partie puisqu'il s'agit d'énumérer les différentes formations complémentaires du diplôme de vétérinaire permettant un développement de connaissances et l'acquisition de compétences dans un domaine particulier, mais ne donnant pas le statut de « spécialistes ».

- Diplôme d'Ecole (DE) ou Diplôme d'Inter-Ecole (DIE): Formation de durée variable selon la discipline dans une ENV ou plusieurs ENV, à la suite de la formation vétérinaire ou en cours d'exercice vétérinaire, répartie sur un ou deux ans.
- Certificat d'Etudes Supérieures (CES) vétérinaire : Formations dans des disciplines précises de durée variable, composées d'enseignement et de séances pratiques.
- Certificat d'Etudes Approfondies Vétérinaires (CEAV) : Approfondissement de connaissances dans une discipline particulière, composé d'enseignement théorique, de stages et de travaux à réaliser. En principe, ce statut était par le passé un préalable au DESV.
- Diplôme Universitaire (DU) : Diplôme propre à une université.
- Diplôme de chef de centre d'insémination artificielle des espèces équine et asine : Formation de quatre semaines à la jumenterie de l'IFCE au Haras du Pin, dans une des écoles vétérinaires et au centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet.

### 4. Formation continue

Un vétérinaire doit se former régulièrement après la sortie des études, en parallèle de l'exercice de son métier. En effet, de nouvelles méthodes médicales, de diagnostic, de gestes techniques sont découvertes et doivent être acquises par les vétérinaires praticiens. Il existe plusieurs possibilités de se former de façon continue. L'adhésion à des associations vétérinaires permet d'être à jour sur les actualités et d'avoir accès à des formations. Les principales associations sont l'AVEF (Association Vétérinaire Equine Française), l'AFVAC (Association Française des Vétérinaires pour

Animaux de Compagnie) et la SNGTV (Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires). Par ailleurs, de nombreuses revues vétérinaires proposent des abonnements, les revues étant en général spécialisées dans une filière ou mixtes. Il existe également des formations payantes qui sont proposées aux vétérinaires praticiens par l'intermédiaire de congrès et d'Enseignement Post Universitaire (EPU).

La région pays de la Loire, est la deuxième région d'élevage des équidés et est située dans une zone géographique où la filière équine est développée. Cela tombe sous le sens que des futurs professionnels de la santé du cheval de loisir et de sport perfectionnent leurs connaissances et leur savoir-faire dans cette région. Oniris située à Nantes propose en 5<sup>ème</sup> année d'études vétérinaires un approfondissement de la pathologie des équidés. Cette formation existe depuis l'année 2000-2001, elle était nommée tout d'abord T1 pro visant à mener les étudiants vétérinaires au monde professionnel. Du fait de nombreux changements effectués dans la législation du cursus vétérinaire et d'une reconnaissance à l'échelle européenne, la formation est désormais la 5<sup>ème</sup> et dernière année avant d'obtenir le statut de docteur vétérinaire. Cette formation est retrouvée dans les trois autres écoles vétérinaires de France mais l'organisation de l'année est particulière à chaque école. Une mise en commun de la période de formation théorique est réalisée entre l'ENVT, l'ENVA et Oniris, permettant un enrichissement de l'enseignement. A Nantes, les étudiants ont le privilège d'avoir à disposition un troupeau de juments et un étalon à disposition pour des travaux pratiques de reproduction.



# DEUXIEME PARTIE : ENQUETE SUR LE DEVENIR DES VETERINAIRES AYANT EFFECTUE LEUR 5EME ANNEE/T1 PRO EQUINE A NANTES

## I. Matériel et méthodes

### A. Objectif de l'enquête

L'enquête réalisée auprès des vétérinaires a pour objectif d'avoir un aperçu du devenir professionnel des étudiants vétérinaires ayant effectué une année d'approfondissement en pathologie des équidés à Nantes. Cette année d'approfondissement ayant été créée il y a 15 ans à Nantes, nous avons voulu également étudier l'impact de cette formation et sonder la satisfaction des vétérinaires sur celle-ci.

### B. Population cible

La population cible est composée de toutes les personnes ayant suivi l'année de formation approfondie en pathologie des équidés à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, à la fin de leur parcours d'étudiant. Lors de l'année scolaire 2000-2001, cette formation a débuté grâce à l'ouverture de la première année d'études de troisième cycle (T1 pro). Depuis le lancement de cette année d'approfondissement, la formation a évolué dans un objectif d'un enseignement théorique et pratique de qualité. Les personnes étant en cours de cette année d'approfondissement lors de l'enquête sont également ciblées, dans le but d'obtenir un aperçu de leur projet professionnel avant leur sortie de l'école.

### C. Caractéristiques des promotions étudiantes

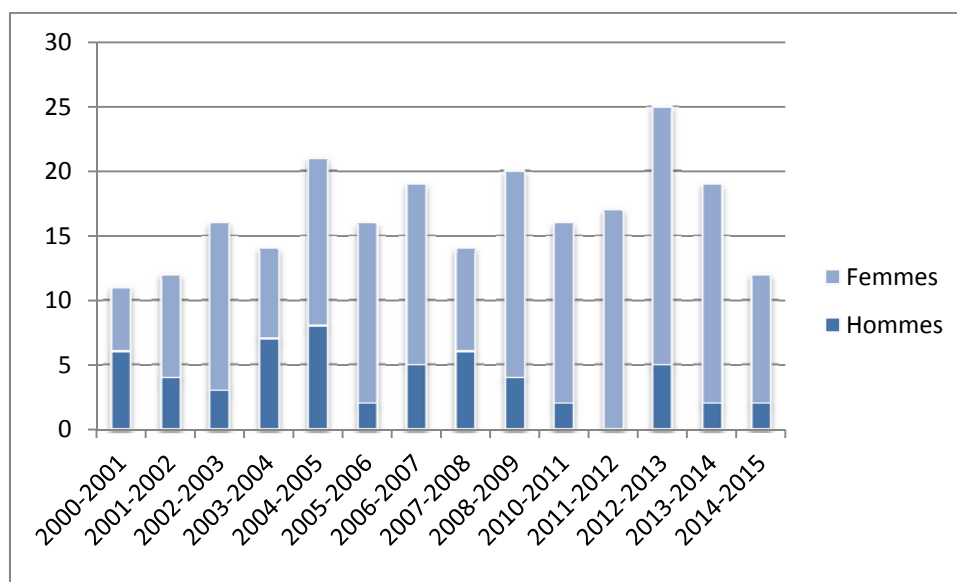
#### 1. Nombre d'étudiants

L'année scolaire 2009-2010 est particulière, puisqu'elle est l'année charnière consécutive au retour d'un cursus à cinq ans dans les écoles vétérinaires françaises (*Figure 15*). Il n'y a donc pas de nouveaux vétérinaires sortis d'école en 2010. Nous comptons donc 14 promotions différentes dans la population cible.

Les listes des différentes promotions ayant effectué la T1 pro/5<sup>ème</sup> année équine à Nantes ont été fournies par l'administration d'Oniris-Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique. En totalité, 233 personnes sont concernées mais le nombre d'étudiants concernés chaque année varie d'une promotion à l'autre (*Figure 16*). Une personne inscrite sur les listes des étudiants n'a jamais été diplômée et ne fera donc pas partie de notre étude. La population ciblée est donc composée de 232 personnes.

## 2. Répartition homme/femme dans les promotions

Dans la population cible, nous comptons 176 femmes et 56 hommes soit respectivement 76% et 24% de la population totale. Les femmes sont en majorité dans chaque promotion, avec une exception pour l'année 2000-2001 (*Tableau IX*). La promotion 2011-2012 est notamment entièrement féminine.



*Figure 16 - Nombre d'étudiants et répartition homme/femme selon les promotions en formation approfondie équine*

*Tableau IX - Pourcentage homme/femme selon les promotions*

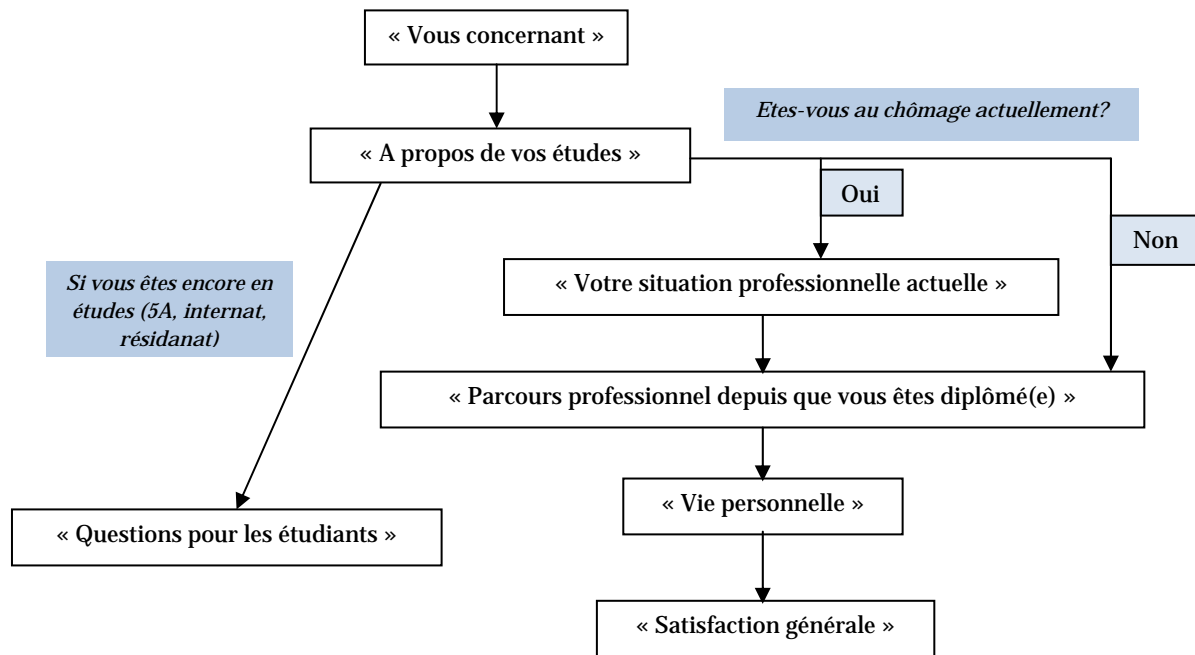
<b>Promotion</b>	<i>2000-01</i>	<i>2001-02</i>	<i>2002-03</i>	<i>2003-04</i>	<i>2004-05</i>	<i>2005-06</i>	<i>2006-07</i>
Nombre d'étudiants	11	12	16	14	21	16	19
% femmes	45	<b>67</b>	<b>81</b>	50	<b>62</b>	<b>87</b>	<b>74</b>
% hommes	<b>55</b>	33	19	50	38	13	26
<b>Promotion</b>	<i>2007-08</i>	<i>2008-09</i>	<i>2010-11</i>	<i>2011-12</i>	<i>2012-13</i>	<i>2013-14</i>	<i>2014-15</i>
Nombre d'étudiants	14	20	16	17	25	19	12
% femmes	<b>57</b>	<b>80</b>	<b>87</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>89</b>	<b>83</b>
% hommes	43	20	13	0	20	11	17

Depuis 2008, comme le montre le *Tableau IX*, les promotions équines sont composées à 80% de femmes.

### D. Réalisation du questionnaire de l'enquête

L'enquête commence tout d'abord par l'élaboration d'un questionnaire. L'élaboration du questionnaire s'est au départ inspirée en partie d'autres questionnaires d'enquête, puis a été étoffé avec des questions spécifiques à notre problématique. Il a été décidé de le réaliser sur Google® afin de faciliter la réponse au questionnaire, et la collecte des données.

Le questionnaire comprend plusieurs rubriques : « **Vous concernant** », « **A propos de vos études** », « **Votre situation professionnelle actuelle** », « **Parcours professionnel depuis que vous êtes diplômé(e)** », « **Questions pour les étudiants** », « **Vie personnelle** », « **Satisfaction générale** ». Le questionnaire dans son intégralité est consultable en annexe (*Annexe 7*). Il est prévu d'envoyer un unique questionnaire et de créer un aiguillage permis par le formulaire Google® en fonction des réponses données selon l'arbre décisionnel ci-dessous.



*Figure 17 - Principe d'aiguillage du questionnaire – Source personnelle*

Selon que les personnes recevant le questionnaire sont étudiantes, en activité ou au chômage, ce dernier peut se présenter sous trois formes différentes. Le but étant de ne pas ennuyer les personnes avec des questions qui ne les concernent pas.

Les questions sont pour la majorité fermées, mais avec possibilité de cocher une case « autre » et de préciser si besoin. Elles sont à choix simples pour permettre une interprétation statistique. Aux questions à choix multiples sont préférées des tableaux obligeant à répondre par oui ou non pour chaque possibilité de réponse à la question posée. Aux questions sur la satisfaction, cinq niveaux de satisfaction sont proposés (insatisfait, médiocre, acceptable, satisfaisant, très satisfaisant). Quelques questions ouvertes ont été proposées afin d'obtenir des commentaires, des suggestions et le nom ainsi que l'adresse mail du répondant.

Une fois le questionnaire établi, il a été testé par deux vétérinaires de la population cible travaillant au sein du CHUV d'Oniris et par un vétérinaire praticien équin, dans le but d'estimer le temps de réponse au questionnaire et de déceler des anomalies ou incompréhension. Le temps de réponse au questionnaire, dans sa forme la plus longue, a été estimé à dix minutes.

## E. Collecte des coordonnées de la population cible

Le questionnaire Google se réalise en ligne et la population cible n'est pas contactée au hasard, ainsi il a été entrepris de rechercher les adresses mail des vétérinaires nommés dans les listes administratives afin de communiquer par internet.

### 1. Annuaire du Roy en ligne

Tous les noms présents dans les listes administratives ont été recherchés dans l'annuaire du Roy. Pour certains d'entre eux, l'adresse mail personnelle est notifiée et pour d'autres c'est l'adresse mail de la structure. En revanche, quelques difficultés ont été rencontrées pour ceux qui ne souhaitent pas diffuser leur coordonnées, et ceux qui n'apparaissent pas dans la liste des vétérinaires praticiens. Il se peut également que la structure d'exercice du vétérinaire recherché n'ait pas été mise à jour sur l'annuaire, ce qui entraîne des non-réponses.

### 2. Réseau social

Quand l'annuaire du Roy ne donnait pas de résultats satisfaisants, quelques personnes ont été contactées par les réseaux sociaux afin d'obtenir leur adresse mail. Les personnes contactées ont été celles mettant leur véritable nom comme pseudonyme et précisant leur métier ou lieu d'études pour ne pas contacter de mauvaises personnes.

### 3. Contact par des collègues de promotion

Les premières personnes ayant répondu au questionnaire de façon non anonyme, ont été recontactées par mail pour leur demander si à tout hasard elles n'avaient pas les adresses mail de quelques étudiants de leur promotion. Cela a permis de récolter quelques contacts.

## F. Envoi du questionnaire

### 1. Critères d'exclusion

Lors de la recherche des contacts, il s'est avéré que onze personnes de la population cible sont restées introuvables et trois autres sont décédées. Ces contacts introuvables et les vétérinaires décédés sont alors exclus de l'enquête. La population contactée est alors constituée de 218 personnes, dont 206 vétérinaires et 12 étudiants de l'année 2014-2015.

### 2. Envoi et système de relance

Le questionnaire est ouvert en ligne de décembre 2014 à juin 2015. Le lien permettant l'accès au questionnaire est envoyé par mail, accompagné d'un texte (*Annexe 8*) expliquant notre démarche et incitant les vétérinaires à y répondre.



Les contacts ont été regroupés par promotion, ainsi chaque mail est envoyé à un groupe de contacts provenant de la même promotion, dans le but de provoquer un contact personnalisé, et d'inciter un intérêt particulier pour l'enquête.

Il a été décidé de renvoyer le lien une fois par mois durant la durée d'ouverture du questionnaire à toute personne n'y ayant pas encore répondu. Avant chaque relance, toutes les personnes ayant répondu au questionnaire en laissant leur nom ont été retirées des listes d'envoi. Par conséquent, les relances inutiles ont été évitées, bien que nous n'excluons pas les personnes ayant répondu anonymement.

## II. Collecte et analyse des données

### A. Collecte des données

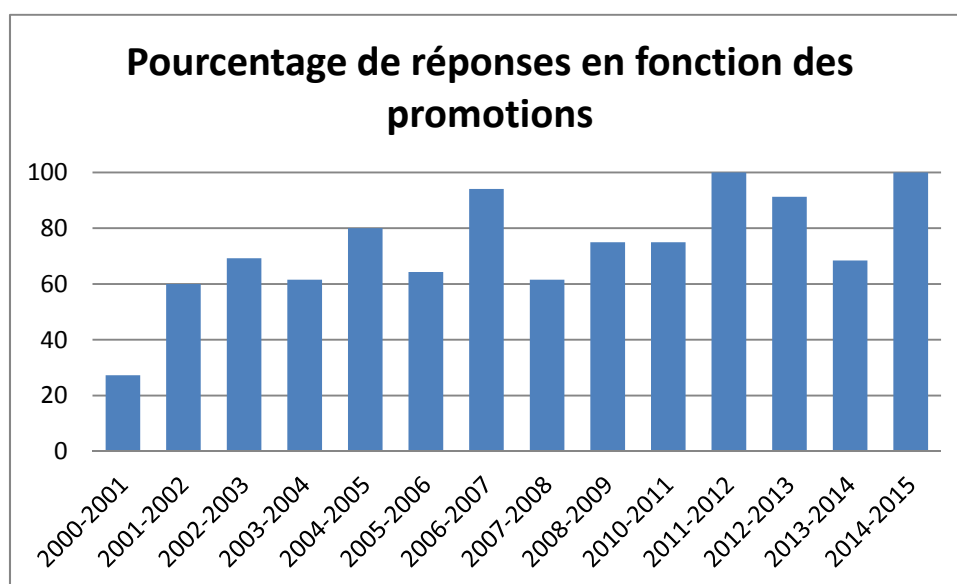
Un des avantages du questionnaire Google® est que les réponses sont directement inscrites dans un tableau Excel à double entrée, avec en abscisse une colonne par question et en ordonnée le jour et l'heure de la validation des réponses. Il n'est donc pas nécessaire de retranscrire toutes les réponses manuellement.

#### 1. Taux de réponses

Sur 218 personnes contactées, 165 personnes ont répondu au questionnaire, 2 personnes ont manifesté un refus d'y répondre et 51 personnes n'ont pas répondu. Le taux de réponses est alors de 75,7%.

#### 2. Réponses selon les promotions

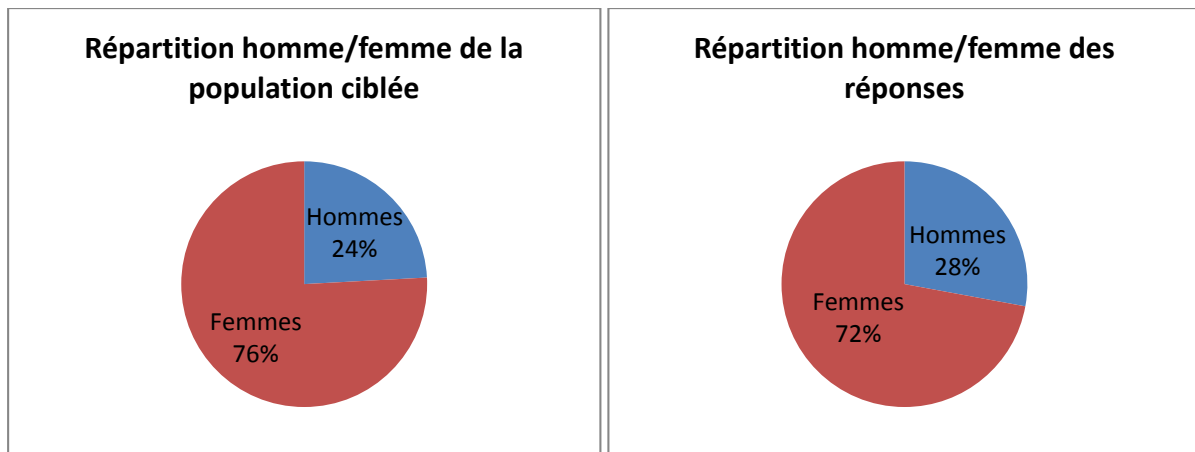
Les personnes ayant répondu au questionnaire proviennent de toutes les promotions. En effet, les réponses représentent plus de 50% de chaque promotion, excepté pour la promotion 2000-2001 (*Figure 18*).



*Figure 18 - Pourcentage de réponses selon les promotions*

#### 3. Réponses selon le sexe

Les 165 personnes qui ont répondu sont divisées en 46 hommes et en 119 femmes soit 28 % d'hommes et 72 % de femmes, ce qui est représentatif de la population ciblée comprenant 76 % de femmes et 24% d'hommes (*Figure 19*).



*Figure 19 - Représentativité des réponses*

## B. Traitement des données

Le traitement des données est essentiellement effectué par de la statistique descriptive. En fonction des résultats, il est intéressant de comparer des réponses en fonction d'un autre critère de réponse. Alors ce traitement des données est réalisé avec le logiciel de statistiques R.

### 1. Le traitement des données par le logiciel R

Deux tests statistiques sont utilisés dans l'analyse de nos résultats, ils sont présentés ci-après.

- Test d'indépendance de Khi-deux

Nous étudions la distribution de deux variables qualitatives au sein d'une même population. Le test statistique de Khi-Deux permet de juger de la dépendance de deux variables qualitatives. Notre hypothèse  $H_0$  considère les deux variables indépendantes. L'hypothèse est vraie si les effectifs théoriques de chaque variable sont indépendants. La p-value est la probabilité que l'hypothèse soit vraie pour un risque d'erreur de 5%. Le test est valide si les effectifs théoriques sont supérieurs ou égaux à 5 et si l'échantillon est supérieur à 30. Nous avons retenu la valeur de 0,05 comme seuil de signification par rapport au risque d'erreur. Si  $p\text{-value} > 0,05$ , alors on accepte l'hypothèse et les variables sont indépendantes avec un risque d'erreur de 5%. Si  $p\text{-value} < 0,05$ , alors on rejette l'hypothèse et les variables sont dépendantes statistiquement avec un risque d'erreur de 5%.

- Test de Fisher exact

Le test de Fisher exact consiste également à juger de la dépendance de deux variables qualitatives mais il est utilisé lorsque les effectifs théoriques sont inférieurs à 5.

### 2. Mise en relation de certains critères qualitatifs

Plusieurs variables qualitatives du questionnaire peuvent être mises en comparaison. Il s'agit de distributions d'effectifs, et le test de khi-deux décrit ci-dessus nous permet de juger de leur indépendance.

L'égalité homme/femme dans le travail est souvent remise en cause. Dans notre étude, nous cherchons à mettre en évidence, s'il y a un lien entre le sexe et l'activité professionnelle, le choix de privilégier l'équine, le rythme de travail, le statut dans la clinique, les revenus, ainsi que l'influence de la vie personnelle sur la vie professionnelle.

Nous cherchons à juger du lien qu'il peut y avoir entre l'activité équine et les revenus, les souhaits professionnels pour l'avenir, et les regrets s'il y a d'avoir choisi ou non cette activité.

Nous cherchons également à étudier le lien entre les contrats de courte durée et les vétérinaires fraîchement diplômés.

Les différentes promotions sont rassemblées en trois groupes afin de permettre des comparaisons entre les réponses et le moment où la formation a été effectuée. Les trois groupes de promotions formés sont représentatifs des changements de l'année d'approfondissement en équine. Tout d'abord, le **premier tiers** comprend quatre promotions regroupées de 2000-2001 à 2003-2004, ce qui correspond au temps de la mise en place de l'année de formation de façon opérationnelle. Puis le **deuxième tiers** comprend cinq promotions associées, de 2004-2005 à 2008-2009, ce qui correspond aux promotions ayant suivi la T1 pro avant le changement de cursus et le passage de la T1 pro à la 5<sup>ème</sup> année. Pour finir le **troisième tiers** se constitue de cinq promotions de 2010-2011 à 2014-2015, ce qui correspond aux promotions fraîchement diplômées et ayant connu le cursus tel qu'il existe actuellement.

L'appréciation des différentes disciplines de la formation va également être mise en relation avec les promotions puisqu'elles n'ont pas toutes eu le même enseignement.

### III. Résultats de l'enquête sur le devenir professionnel des populations ciblées

#### A. Vétérinaires dans la vie active

Les vétérinaires considérés dans la vie active, sont ceux qui ont répondu au questionnaire sans cocher la case « je suis en études ». Nous parlerons donc dans cette partie des vétérinaires en activité et des vétérinaires au chômage, ce qui correspond à une totalité de 140 réponses.

##### 1. Profession actuelle vétérinaire avec activité équine

###### a) *Proportion d'équine dans l'activité*

Parmi les 140 personnes dans la vie active ayant participé à l'enquête, 97 ont déclaré au moment de la réponse au questionnaire, pratiquer de l'activité vétérinaire équine, soit 69,3% d'entre eux. En revanche, la proportion d'équine dans l'activité est variable. L'activité professionnelle variée des vétérinaires est présentée par écrit dans le questionnaire de la manière décrite ci-après. L'activité dominante, c'est-à-dire supérieure à 50% est écrite en majuscules, et la deuxième activité professionnelle est écrite en minuscules. Quand l'activité dominante prend une proportion supérieure à 90% de l'activité totale, nous considérons cette activité comme stricte. La catégorie « Petite équine » inscrite dans le tableau X n'est pas proposée dans le questionnaire, en revanche elle a été constituée suite aux réponses libres des vétérinaires à la question « Quelle est votre activité professionnelle ? ». Ce qu'on appelle ici une activité « petite équine » correspond à un exercice professionnel mixte à dominante canine et/ou rurale et une activité équine inférieure à 10% de l'activité totale.

La moitié déclarent alors avoir une activité pratiquement exclusivement équine (48 sur 97) ; 18% d'entre eux exercent une activité mixte équine/rurale ou équine/canine avec une plus forte part d'activité équine ; 11% d'entre eux exercent dans les trois filières (équine/rurale/canine) de manière équilibrée ; 13% d'entre eux exercent en mixte avec une dominante soit rurale, soit canine ; 7% d'entre eux admettent une activité équine modérée (<10% de leur activité totale). Par ailleurs, une personne a déclaré ne pratiquer exclusivement que de l'ostéopathie, en équine aussi bien qu'en canine, ce qui constitue un cas à part.

*Tableau X - Activité professionnelle des 97 vétérinaires exerçant en partie de l'équine*

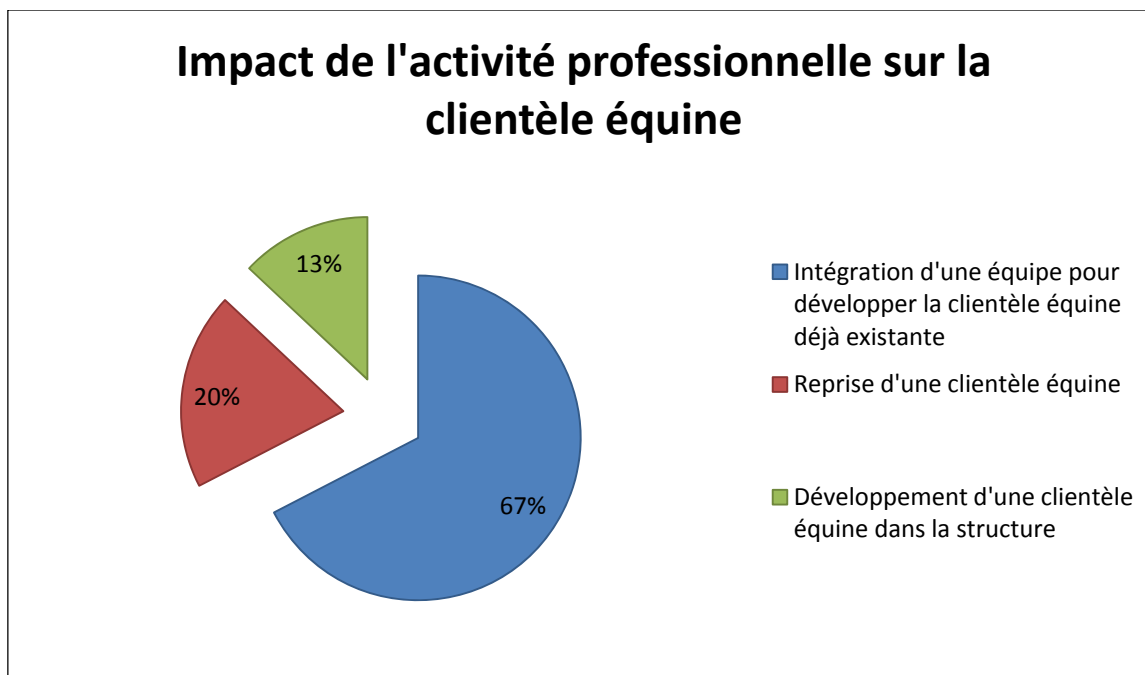
<b>Activité professionnelle</b>	<b>Nombre de vétérinaires</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
<b>EQUINE stricte : activité équine &gt;90%</b>	48	33	15
<b>Mixte EQUINE rurale : activité équine &gt;50%</b>	5	3	2
<b>Mixte EQUINE canine : activité équine &gt;50%</b>	12	11	1
<b>Mixte équine, rurale, et canine dans les mêmes proportions</b>	11	6	5
<b>Mixte RURALE équine : activité rurale &gt;50%</b>	3	2	1
<b>Mixte CANINE équine : activité canine &gt;50%</b>	10	9	1
<b>Petite équine : activité équine &lt;10%</b>	7	6	1
<b>Ostéopathie uniquement, équine/canine</b>	1	1	0

L'activité professionnelle mixte peut être différente selon l'activité principale de la clinique, c'est pourquoi il est intéressant de comparer les deux activités (*Tableau XI*). Parmi les 17 vétérinaires exerçant une activité mixte à dominante équine, quatre d'entre eux travaillent dans une clinique où l'activité équine n'est pas dominante. La majorité des vétérinaires ayant une activité mixte équine, rurale et canine dans les mêmes proportions travaillent dans des cliniques mixtes avec les trois secteurs au même niveau. Aussi, 12 vétérinaires exerçant de l'équine stricte sur 48, travaillent dans des cliniques où l'équine n'est pas le seul secteur d'activité. Nous pouvons supposer que certains de ces vétérinaires ont l'exclusivité de l'activité équine de la structure.

*Tableau XI - Activité professionnelle en fonction de l'activité de la structure*

Activité structure / Activité personnelle	EQUINE stricte : activité équine >90%	Mixte équine, rurale, canine dans les mêmes proportions	Mixte EQUINE rurale : activité équine >50%	Mixte EQUINE canine : activité équine >50%	Mixte RURALE équine : activité rurale >50%	Mixte CANINE équine : activité canine >50%	Petite équine : activité équine <10%	CANINE stricte : activité canine >90%	RURALE Canine : activité rurale >50%	CANINE Rurale : activité canine >50%	Total
EQUINE stricte : activité équine >90%	36	6		4		1			1		48
Mixte équine, rurale, canine dans les mêmes proportions		7			1		3				11
Mixte EQUINE rurale : activité équine >50%		3	1		1						5
Mixte EQUINE canine : activité équine >50%		1		8		2			1		12
Mixte RURALE équine : activité rurale >50%		1							2		3
Mixte CANINE équine : activité canine >50%		3				4	1	1	1		10
Petite équine : activité équine <10%									3	4	7
Total	36	21	1	12	2	7	4	1	8	4	96

Pour les vétérinaires qui ont une activité équine, une question leur est adressée dans le but de connaître l'impact de leur activité sur la clientèle équine de la structure qu'ils ont intégré. Nous avons obtenu 92 réponses. Cinq personnes n'y ont pas répondu puisque la question ne correspondait pas à leur situation, telle que l'ostéopathie ou les centres hospitaliers vétérinaires. Nous pouvons voir alors que la majorité des répondants (62 sur 92) s'est ajoutée à une équipe vétérinaire pour développer une clientèle équine déjà existante (Figure 20).



*Figure 20 - Impact de l'activité professionnelle du vétérinaire interrogé sur la clientèle équine*

#### *b) Nombre de structures d'exercice*

Parfois, les vétérinaires cumulent plusieurs activités dans des structures différentes. Nous nous intéressons ici aux 97 vétérinaires ayant une activité en partie équine. La majorité des interrogés, c'est-à-dire 91 d'entre eux exercent dans une seule structure.

Par ailleurs, 4 d'entre eux déclarent exercer dans deux structures différentes. Leur activité vétérinaire est soit de l'équine stricte, de la mixte à dominante équine-canine ou de la mixte générale (environ 30% dédié à la rurale, à la canine et à l'équine). Nous pouvons nous demander si les vétérinaires travaillant dans deux structures sont des vétérinaires jeunes diplômés et en recherche de contrat à temps plein dans une seule structure, mais les promotions concernées sont variées : 2002-2003, 2004-2005, 2006-2007 et 2010-2011.

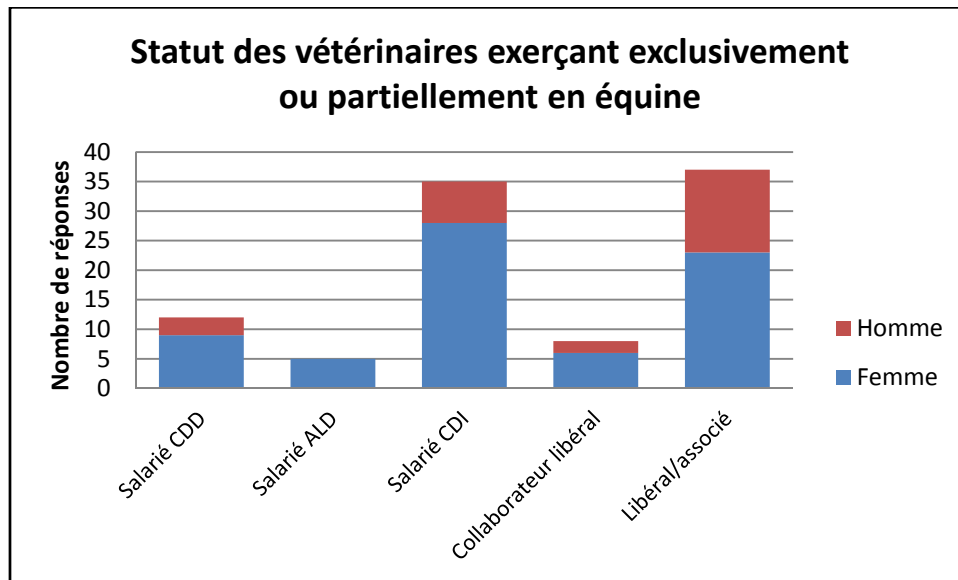
Il existe même certains vétérinaires qui exercent dans trois structures différentes, mais cela concerne seulement deux personnes interrogées qui exercent une activité mixte à dominante canine-équine. Ces deux personnes sont sorties des promotions 2004-2005 et 2012-2013.

#### *c) Statut des vétérinaires*

Il a été demandé aux vétérinaires de spécifier leur statut dans la clinique. Pour ceux qui travaillent dans plusieurs cliniques en parallèle, les réponses données concernent le statut qu'ils ont dans leur structure d'activité principale. Les différents statuts proposés dans les réponses sont les suivants. Pour un salarié soit 52 vétérinaires sur les 97 concernés (53,6%), plusieurs contrats existent. Il y a le CDD (Contrat à Durée Déterminée) sous entendu ici ACD (Assistant de Courte Durée), qui concernent 12% des vétérinaires pratiquant exclusivement ou partiellement en



équine, l'ALD (Assistant Longue Durée) qui est le plus souvent un CDD de longue durée concernant 5% de ces vétérinaires et le CDI (Contrat à Durée Indéterminée) concernant 36% d'entre eux. Un statut récent, celui de collaborateur libéral est un intermédiaire entre le statut de salarié et l'installation en tant que libéral et il a été choisi par 8 vétérinaires sur 97. Les locaux et les moyens nécessaires à l'exercice sont alors mis à disposition par un confrère ainsi que la clientèle au prix d'une redevance. Les vétérinaires étant associés ou pratiquant en activité libérale sont eux au nombre de 37 sur 97 (*Figure 21*). Le détail numérique est visualisable en annexe (*Annexe 9*).



*Figure 21 - Statut des 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine*

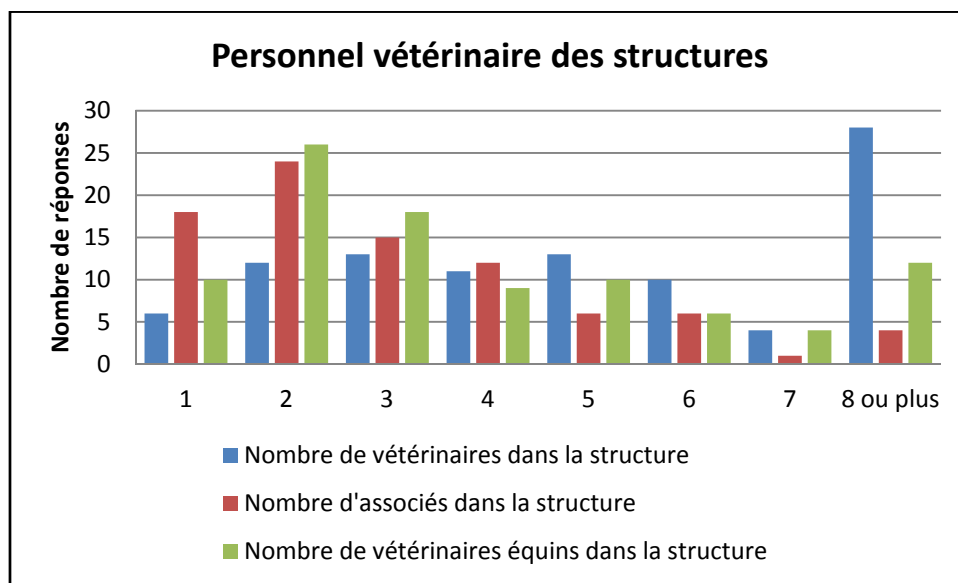
Tout statut confondu, treize vétérinaires (sept femmes, six hommes) ont une activité itinérante, sans être rattachés à une structure.

Le statut de salarié pour les vétérinaires exerçant de l'équine concerne 42 femmes sur 71 et 10 hommes sur 26. Le test de Fisher exact, montre que l'hypothèse d'indépendance entre le statut de salarié et le sexe est acceptée ( $p\text{-value}=0,1068$ ). Ainsi, le fait d'être un homme ou une femme n'interfère pas sur le choix du statut de salarié.

Nous pouvons nous demander si les contrats à durée déterminée de courte durée sont principalement comptabilisés parmi les vétérinaires fraîchement diplômés. Les 12 vétérinaires en contrat de courte durée sont issus des trois tiers de promotions, deux proviennent du premier tiers, un du deuxième tiers et neuf du troisième tiers. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre les promotions et le contrat de courte durée est rejetée ( $p\text{-value}=0,03226$ ). Il existe donc un lien statistique entre le fait d'être en contrat de courte durée et la promotion d'où ils sont issus. Il semble selon la répartition des effectifs que la majorité des contrats de courte durée en équine sont retrouvés chez des vétérinaires issus du troisième tiers des promotions (2010-2014).

#### d) *Personnel vétérinaire de la structure*

Chaque personne interrogée a renseigné les caractéristiques de la structure principale où elle est exercée. Nous avons mis en évidence trois éléments de la composition des structures vétérinaires où exercent les vétérinaires ayant une activité équine, soit le nombre de vétérinaires dans la structure, le nombre d'associés dans la structure et le nombre de vétérinaires équins dans la structure incluant le vétérinaire interrogé (Figure 22). La taille des structures varie d'un seul vétérinaire à plus de huit vétérinaires (associés ou salariés). Certaines structures vétérinaires sont composées de 8 vétérinaires ou plus sans qu'il n'y ait d'associés, il s'agit en principe de structures universitaires. Seulement quatre réponses sont concernées par cette situation sur 28 structures composées de minimum huit vétérinaires, c'est pourquoi le biais est minime, même s'il est à prendre en compte.



*Figure 22 - Composition du personnel vétérinaire dans les structures où exercent les vétérinaires ayant une activité équine*

La moyenne du nombre de vétérinaires dans la structure où exercent les vétérinaires ayant une activité équine est de 3,9 vétérinaires avec un écart-type de 1,72. La médiane est de 5 vétérinaires dans la structure.

La moyenne du nombre d'associés est de 2,5 associés dans une structure avec un écart-type de 1,74. La médiane est de 3 associés dans la structure.

La moyenne du nombre de vétérinaires équins dans la structure est de 3,1 vétérinaires avec un écart-type de 1,72. La médiane est de 3 vétérinaires équins dans la structure.

Une partie du questionnaire est en relation avec l'activité et la formation des collègues équins de la structure principale d'activité. Les interrogés n'ayant pas de collègues exerçant un minimum d'équine ne pouvaient pas répondre à ces questions. Au maximum, nous obtenons 87 réponses dans ce bloc de questions. Nous pouvons déduire que pour 10 des vétérinaires interrogés, les collègues de travail ne pratiquent pas d'équine.

Tout d'abord, il s'avère que dans la majorité (pour 53 des 84 réponses), les collègues équins pratiquent de l'équine en dominante (*Tableau XII*). Ce n'est pas pour autant que la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine a été suivie. En effet, douze vétérinaires affirment que leurs collègues équins n'ont pas choisi d'approfondissement en pathologie des équidés. Les collègues équins ont pour certains été diplômés avant 2000 et cette formation n'existait pas encore. En revanche, les vétérinaires interrogés déclarent que 7% de leurs collègues équins n'auraient pas été intéressés par cet approfondissement s'il avait été à leur disposition et ce pour des collègues qui exercent une activité équine dominante, partielle ou uniquement pour les urgences.

*Tableau XII - Activité professionnelle des vétérinaires collègues équins*

<b>Ils ont une pratique vétérinaire à dominante équine</b>	53	63%
<b>Ils pratiquent une activité équine partielle</b>	24	29%
<b>Ils ne pratiquent l'équine qu'en cas d'urgence</b>	7	8%
<b>Total des réponses</b>	84	

*Tableau XIII - Formation T1 pro équine à la sortie des études des collègues équins*

<b>Ils ont fait une T1 pro/5A équine</b>	47	54%
<b>Ils n'ont pas choisi une T1 pro/5A équine</b>	12	14%
<b>Il n'y avait pas de T1 pro/5A équine durant leurs études mais cela ne les auraient pas intéressés</b>	6	7%
<b>Il n'y avait pas de T1 pro/5A équine durant leurs études, mais ils auraient souhaité avoir cette opportunité</b>	11	12.5%
<b>Je ne sais pas</b>	11	12.5%
<b>Total des réponses</b>	87	

*Tableau XIV - Formation complémentaire post T1 pro équine des collègues équins*

<b>Ils ont fait un internat</b>	35	49.5%
<b>Ils ont fait un résidanat</b>	3	4%
<b>Ni l'un ni l'autre : travail à la sortie des études</b>	20	28%
<b>Je ne sais pas</b>	12	17%
<b>DU, CEAV</b>	1	1.5%
<b>Total des réponses</b>	71	

Le Tableau XIV présente les formations complémentaires si effectuées, des collègues vétérinaires équins. Les réponses possibles étaient l'internat et le résidanat. Les réponses libres ont fait ressortir une réponse qui aurait du être proposée : « ni l'un ni l'autre, travail à la sortie des études ». Pour ceux qui ont effectué un internat, il n'est pas précisé si c'est un internat public ou privé. Il faut garder à l'esprit également que ces formations en pathologie des équidés sont récentes.

e) *Rythme de travail*

Le rythme de travail des vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine est un temps plein pour 76 vétérinaires sur les 97 répondants, et un temps partiel pour les 21 autres. Trois d'entre eux déclarent travailler à temps partiel dans au moins deux structures différentes. Les réponses aux rubriques précédents évoquent 6 vétérinaires exerçant dans au moins deux structures différentes, il est probable que certains d'entre eux aient répondu qu'ils travaillaient en temps complet (en associant deux temps partiels).

*Tableau XV - Rythme de travail de 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine*

	Réponses au total	Femme	Homme
<b>Temps plein</b>	76	55	21
<b>Temps partiel dans une seule structure</b>	18	14	4
<b>Temps partiel dans deux structures minimum</b>	3	2	1

Le temps plein est le rythme de travail de 55 femmes sur 71 et de 21 hommes sur 26 exerçant de l'équine. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre le sexe et le rythme de travail en temps plein des vétérinaires exerçant de l'équine est acceptée (p-value = 1). Le fait d'être un homme ou une femme n'influence pas le choix ou non d'un temps plein.

*Tableau XVI - Estimation du nombre d'heures hebdomadaires travaillées hors gardes des 76 vétérinaires à temps plein exerçant exclusivement ou partiellement en équine*

Estimation du nombre d'heures travaillées	Nombre de réponses
<b>35-40h</b>	15
<b>41-45h</b>	19
<b>46-50h</b>	22
<b>55h</b>	4
<b>60-69h</b>	13
<b>70-77h</b>	3

*Tableau XVII - Système de gardes de week-end de 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine*

Système de gardes	Nombre de réponses
<b>1 week-end par mois</b>	29
<b>1 week-end sur 2</b>	15
<b>1 week-end sur 3</b>	27
<b>2 week-ends sur 3</b>	1
<b>1 week-end sur 5</b>	1
<b>1 week-end sur 6</b>	5
<b>aucun week-end de garde</b>	7
<b>mobilisable en cas d'urgence (pas de gardes au sens strict)</b>	10
<b>tous les week-ends</b>	2
<b>Total des réponses</b>	97

L'estimation du nombre d'heures travaillées par semaine, sans comptabiliser les gardes est délicate puisque cela dépend très souvent de la saison. Particulièrement, lors de la saison de reproduction des équidés, soit printemps-été, le rythme de travail pour les vétérinaires équin est beaucoup plus élevé. En effet, nous pouvons nous faire une idée grâce aux témoignages des vétérinaires concernés. Ils disent travailler quasiment le double du temps en saison qu'en hiver hors saison, soit 35 heures par semaine en hiver et jusqu'à 70 heures en saison de reproduction. Les réponses données sont donc pour certains une moyenne de leur activité au cours de l'année. Les résultats exposés sont les réponses des 76 vétérinaires exerçant à temps plein (*Tableau XVI*). Le nombre d'heures travaillées par semaine à temps plein varie de 35 à 77 heures, avec une moyenne de 48 heures et un écart-type de 8,88 heures. La médiane du nombre d'heures travaillées par semaine est de 45 heures.

Les gardes de week-end sont plus ou moins fréquentes en fonction de la structure où les vétérinaires exercent et en fonction des roulements possibles avec d'autres structures vétérinaires ayant la même activité dans le voisinage. Les résultats sont détaillés dans le *Tableau XVII*. Certains n'effectuent aucun week-end de garde (7,2%) et d'autres sont de garde tous les week-ends (2%). Parmi les 97 vétérinaires concernés, 10 doivent être mobilisables en cas d'urgence, c'est-à-dire qu'ils sont d'astreintes. La fréquence des gardes de week-end est variée, avec principalement un week-end de garde par mois pour 30% des vétérinaires, un week-end sur trois pour 28% d'entre eux, et un week-end de garde sur deux pour 15% d'entre eux.

## 2. Profession actuelle vétérinaire sans équine

### a) *Quelle orientation professionnelle ?*

Trente deux vétérinaires, soit 23% de ceux ayant répondu à l'enquête ne pratiquent pas ou plus en équine. Pour la majorité d'entre eux, soit 19 vétérinaires sur 32 (59%), ils exercent au moment de l'enquête une activité stricte canine, c'est-à-dire une activité canine supérieure à 90% de l'activité totale de la structure. Une dizaine de vétérinaires n'exercent plus dans une structure libérale. Les vétérinaires qui n'exercent pas ou plus en équine qui ont répondu à l'enquête sont à 87,5% des femmes (28 sur 32 vétérinaires), ce qui est plus élevé que la proportion de femmes dans la population étudiée.

*Tableau XVIII - Activité professionnelle des 32 vétérinaires n'exerçant pas ou plus en équine*

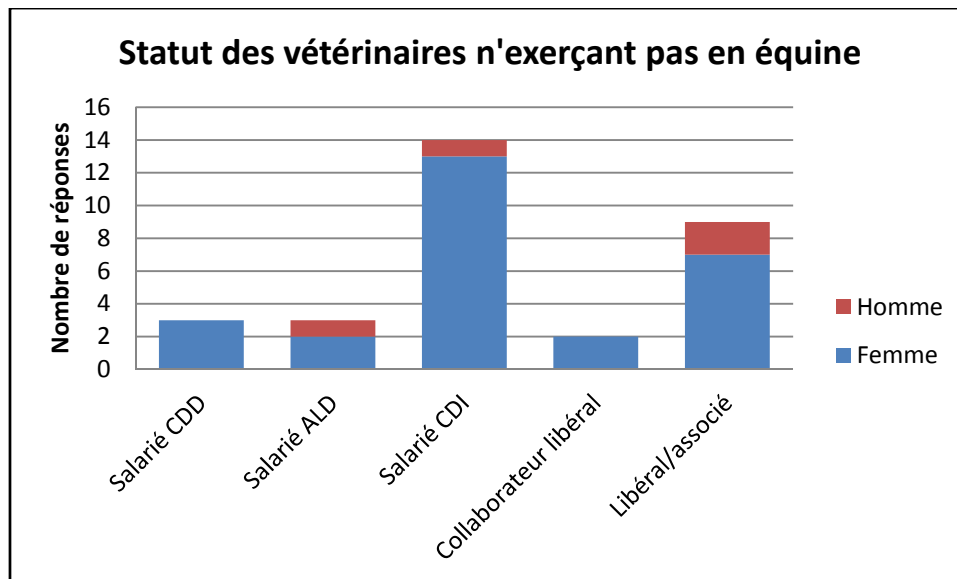
<b>Activité professionnelle</b>	<b>Nombre de vétérinaires</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
<b>CANINE Stricte : activité canine &gt;90%</b>	19	18	1
<b>Mixte CANINE rurale : activité canine &gt;50%</b>	1	0	1
<b>Mixte RURALE canine : activité rurale &gt;50%</b>	1	0	1
<b>Activité porcine</b>	1	1	0
<b>Industrie nutrition équine</b>	1	0	1
<b>Responsable technique régional « pet-food »</b>	1	1	0
<b>Industrie pharmaceutique</b>	2	2	0
<b>Laboratoire pharmaceutique</b>	1	1	0
<b>Laboratoire (biochimie, alimentation, gestion de troupeau)</b>	1	1	0
<b>Ingénieur de recherche</b>	1	1	0
<b>Parc zoologique</b>	1	1	0
<b>Sécurité sanitaire des aliments (DDPP)</b>	1	1	0
<b>Invalidité professionnelle</b>	1	1	0

Parmi les 32 vétérinaires interrogés n'exerçant pas d'équine, huit d'entre eux n'ont jamais eu de contrat en équine, ni CDD, ni CDI, ni de contrat en tant que collaborateur libéral. Ces derniers ont actuellement une pratique exclusivement canine pour cinq d'entre eux, une personne travaille en laboratoire, une autre est ingénieur de recherche et la dernière a un poste dans une entreprise de « pet-food ».

#### *b) Statut des vétérinaires sans équine*

La majorité des vétérinaires ici sont salariés dans une entreprise, soit 20 vétérinaires (62.5%) (Figure 23). En comparaison avec les salariés exerçant exclusivement ou partiellement en équine, la proportion de salariés n'exerçant pas ou plus en équine est plus importante. Cependant, il est difficile de réaliser une comparaison fiable puisqu'il faut prendre en compte dans ce groupe de vétérinaires ceux qui ont une activité non libérale, privée dans des structures qui n'offrent pas la possibilité de statuts comme collaborateur libéral ou associé. En effet, 9 salariés sur les 20 ne travaillent pas en clientèle. Ainsi, il y a 11 salariés parmi les 22 vétérinaires qui exercent en clientèle sans équine, soit 50% d'entre eux.

Nous allons nous intéresser au statut de salarié en fonction du sexe. Ce statut a été choisi par 18 femmes sur 27 et deux hommes sur quatre. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre le sexe et le statut de salarié est acceptée (p-value=0,6015). Le fait d'être un homme ou une femme n'influence pas le choix du statut de salarié.



*Figure 23 - Statut des 32 vétérinaires n'exerçant pas en équine*

### c) Rythme de travail

Il est intéressant à titre de comparaison avec l'activité équine, de présenter ici le rythme de travail des vétérinaires et l'organisation pour les gardes. Sur les 32 vétérinaires concernés interrogés, une personne est en invalidité professionnelle, c'est pourquoi elle ne paraît pas dans les questions en rapport avec le rythme de travail. Huit vétérinaires femmes ont un rythme de travail à temps partiel dont deux dans au moins deux structures différentes (*Tableau XIX*). Le temps plein est le rythme de travail de 19 femmes sur 27 et des quatre hommes de la population. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre le sexe et le travail à temps plein est acceptée ( $p\text{-value}=0,5497$ ). Le fait d'être un homme ou une femme n'influence pas le choix ou non d'un rythme de travail à temps plein.

*Tableau XIX- Rythme de travail de 31 vétérinaires ne travaillant pas en équine*

	Réponses au total	Femme	Homme
<b>Temps plein</b>	23	19	4
<b>Temps partiel dans une seule structure</b>	6	6	0
<b>Temps partiel dans deux structures minimum</b>	2	2	0

En comparaison avec le nombre d'heures travaillées par semaine des vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine vu précédemment, celui de ceux ne travaillant pas en équine semble plus léger (*Tableau XX*). En revanche, le temps de travail estimé ici peut varier également, lors de déplacement par exemple pour les vétérinaires travaillant en laboratoire, où le temps de travail est augmenté. Le nombre d'heures travaillées par semaine estimé pour ceux travaillant à temps complet varie de 35 à 55 heures, avec une moyenne de 43,2 heures et un écart-type de 6,85 heures. La médiane des heures travaillées par semaine est de 42 heures.

*Tableau XX - Estimation du nombre d'heures hebdomadaires travaillées hors gardes des 23 vétérinaires à temps plein ne travaillant pas en équine*

<b>Estimation du nombre d'heures travaillées</b>	<b>Nombre de réponses</b>
<b>30-34h</b>	1
<b>35-40h</b>	11
<b>41-45h</b>	5
<b>46-50h</b>	3
<b>55h</b>	3

Ceux ne travaillant pas en exercice libéral ne sont pas autant concernés par les gardes, et les cliniques canines de centre ville peuvent référer dans des centres hospitaliers permettant ainsi d'espacer les week-ends de garde (*Tableau XXI*).

*Tableau XXI - Système des gardes de week-end pour les 32 vétérinaires n'exerçant pas d'équine*

<b>Système de gardes</b>	<b>Nombre de réponses</b>
<b>1 week-end par mois</b>	5
<b>1 week-end sur 2</b>	3
<b>1 week-end sur 3</b>	4
<b>2 week-ends sur 3</b>	1
<b>1 week-end sur 2 mois</b>	1
<b>1 week-end tous les 6 mois</b>	1
<b>aucun week-end de garde</b>	13
<b>Non concerné</b>	4
<b>Total des réponses</b>	32

#### *d) Arrêt de l'activité équine*

Deux questions de l'enquête sont adressées aux vétérinaires ayant exercés en activité équine et qui ont arrêté cette activité, nous avons obtenu 24 réponses. Nous cherchons à connaître les raisons de l'arrêt de cette activité et si des regrets sont éprouvés par rapport à cette décision. Les quatre propositions en gras dans le tableau XXII sont celles qui sont présentées dans le questionnaire, les autres propositions sont des réponses libres des interrogés.



*Tableau XXII - Raisons de l'arrêt de l'activité équine*

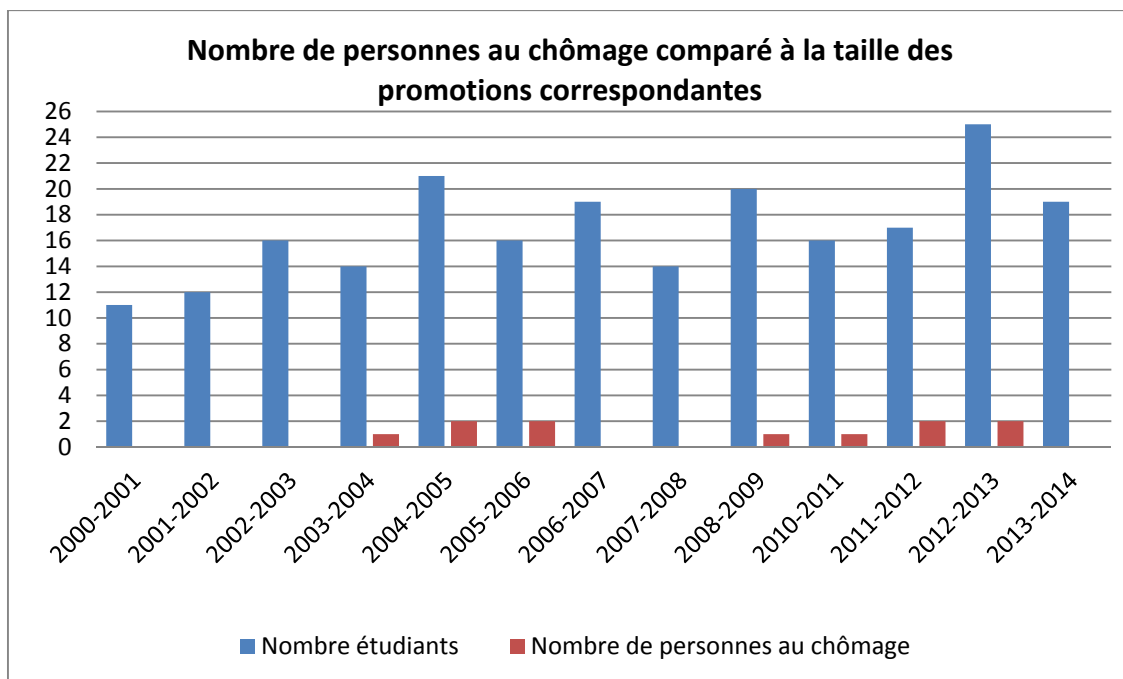
<b>Raisons de l'arrêt de l'équine</b>	<b>Nombre de réponses</b>	<b>Précisions</b>
<b>Des raisons familiales m'ont obligé à faire un choix</b>	7	7 femmes, un regret de l'arrêt de l'équine
<b>Des raisons médicales</b>	1	Fracture de la main
<b>Insatisfaction du travail dans le domaine</b>	6	Dont 2 hommes, un regret de l'arrêt de l'équine
<b>A cause du rythme de travail trop élevé</b>	2	
Changement de clinique	1	
Région peu encline à l'équine et rythme trop élevé	1	Languedoc-Roussillon
Raisons familiales et géographiques	1	
Le contrat et le travail trouvé en canine m'a satisfaite	1	
Volonté de ne plus travailler en clientèle	2	
Trop peu de pratique pour être compétent	1	
Pas assez solide psychologiquement	1	Regret de l'arrêt de l'équine

Quatre personnes émettent des regrets d'avoir arrêté l'équine, trois sont précisées dans le tableau ci-dessus et une autre personne n'y est pas représentée puisque la raison de cet arrêt de l'activité équine n'est pas précisée.

### 3. Personnes au chômage

Le questionnaire est adapté pour les personnes sans emploi au moment de l'enquête, leur évitant de devoir répondre à des questions sur leur travail actuel qui n'existe pas. Onze personnes ont déclaré être au chômage au moment de l'enquête, comprenant dix femmes et un homme, soit 7.9% des personnes interrogées qui ne sont plus en études.

Les personnes au chômage proviennent de plusieurs promotions. Il est intéressant de comparer le nombre de personnes au chômage par promotion d'origine avec le nombre d'étudiants par promotion. Cependant, toutes les personnes de chaque promotion n'ont pas répondu (*Figure 18*). La promotion 2011-2012 qui a 100% de réponses comprend deux personnes au chômage sur les dix-sept de la promotion.



*Figure 24 - Nombre de personnes au chômage selon les promotions*

Les personnes sans emploi au moment de l'enquête sont interrogées sur leurs emplois précédents. Il est intéressant de noter que trois d'entre elles n'ont pas exercé en équine et qu'*a contrario* cinq d'entre elles n'ont exercé qu'en équine. La durée du statut sans emploi varie de 6 mois à cinq ans pour les personnes qui l'ont précisée (Tableau XXIII).

*Tableau XXIII - Caractéristiques des emplois précédents des personnes au chômage*

Nombre d'années travaillées en équine \ Nombre d'années travaillées en totalité	Nombre d'années travaillées en équine								Nombre de structures d'exercice depuis le diplôme	Nombre d'années sans emploi depuis le diplôme
	0	0,5	1	1,5	2	3,5	6			
0,5	x								1	1
1			x						5 ou plus	2
1,5				x					2	non précisé
2					x				2	0,5
2,5		x							5 ou plus	0,5
3,5						x			4	1
4	x								3	non précisé
4						x			1	0,5
5	x								5 ou plus	2
6							x		5 ou plus	3
7 et plus					x				5 ou plus	5

#### 4. Répartition géographique des vétérinaires praticiens

##### a) *En fonction de leur région d'origine*

Les 129 vétérinaires en activité ont sélectionné leur région d'exercice actuel et leur région d'origine en France dans des menus déroulants. Le *Tableau XXIV* regroupe les différentes réponses et met en relation les régions d'exercice en fonction des régions d'origine.

Pour faire le bilan, 44 vétérinaires soit 34% des interrogés exercent dans la même région que celle d'où ils sont originaires. Les régions concernées sont principalement les Pays de la Loire, la Bretagne et la Basse Normandie.

Quelques tendances géographiques se dessinent selon les régions d'origine, d'après les réponses obtenues.

- Les vétérinaires **originaires de Basse Normandie**, travaillent principalement en Basse-Normandie, puis dans la région Pays de la Loire.
- Les vétérinaires **originaires de Bretagne**, travaillent principalement en Bretagne, puis en Basse-Normandie et dans la région Pays de la Loire.
- Les vétérinaires **originaires de la région Centre**, travaillent principalement dans le Centre et dans la région Ile-de-France.
- Les vétérinaires **originaires de Haute-Normandie** travaillent tous en Basse-Normandie.
- Les vétérinaires **originaires de la région Ile-de-France** travaillent en majorité dans l'Ouest, dans les régions Pays de la Loire, Bretagne et Basse-Normandie.
- Les vétérinaires **originaires de la région Pays de la Loire**, travaillent principalement dans les Pays de la Loire, puis en Bretagne et en Basse-Normandie.

##### b) *En fonction de l'activité équine*

Les résultats concernant le lieu d'exercice des vétérinaires en activité ont été mis sous forme de carte géographique pour avoir une meilleure visualisation de la répartition géographique de l'activité (*Figure 25, Figure 26*).

Les régions Basse-Normandie, Pays de la Loire, et Bretagne sont les principales régions d'exercice des vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine, regroupant 64 praticiens, soit 66% des 97 vétérinaires concernés. Sur la carte exposant les régions d'exercice de ces derniers (*Figure 25*), le lieu d'exercice de quatre interrogés n'apparaissent pas, en effet un vétérinaire exerce en Guyane, et trois autres exercent à l'étranger (Suisse, Arabie Saoudite pour ceux qui ont précisé).

Les vétérinaires n'exerçant pas en équine ne semblent pas avoir de localisations préférentielles particulières. Il est à noter que les régions Champagne-Ardenne et Franche-Comté ne comptent aucun vétérinaire en exercice ayant effectué une T1 pro/5<sup>ème</sup> année équine à l'ENVN-Oniris et ayant répondu à l'enquête.

*Tableau XXIV - Election de la région d'exercice actuelle des 129 vétérinaires praticiens en fonction de leur région d'origine*

ORIGINE \ EXERCICE	Alsace	Aquitaine	Auvergne	B-Normandie	Bourgogne	Bretagne	Centre	C-Ardenne	F-Comté	H-Normandie	Ile de France	L-Roussillon	Limousin	Lorraine	M-Pyrénées	N-P-de-Calais	P-de-Loire	Picardie	P-Charente	PACA	R-Alpes	DOM-TOM	A l'étranger	
Alsace	1										1													
Aquitaine		1															1							
Auvergne			1														1							
B-Normandie				7		4	1			4	3						3		1	1	2			
Bourgogne					1										1									
Bretagne		1		1		9		1	1	1	4					1	4							
Centre		1					3				2													
C-Ardenne								1																
F-Comté									1															
H-Normandie						1				1	1													
Ile de France			1			1	2			1	2					1	1					1		
L-Roussillon						1	1					2												
Limousin										1			1											
Lorraine											1			2										
M-Pyrénées						1	1					1			1									
N-P-de-Calais						1										2								
P-d-Loire				2		2		1		1	5						13							
Picardie						1											1	1						
P-Charente											2								2					
PACA											1						1	1		1				
R-Alpes										1						1	1	1		1	1			
DOM-TOM		1																					1	
A l'étranger	1					1									1									1



Figure 25 - Répartition géographique des 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine



*Figure 26 - Répartition géographique des 32 vétérinaires n'exerçant pas en équine*

## 5. Bilan sur la population en activité

Nous allons ici traiter de résultats provenant de toute la population vétérinaire dans la vie active, c'est-à-dire étant sortis définitivement des études soit 140 personnes (31 hommes, 109 femmes), sans distinction de l'activité professionnelle actuelle.

### *a) Formations complémentaires à la sortie de T1 pro/5<sup>ème</sup> année équine*

La plupart des formations complémentaires à la sortie des études communes, c'est-à-dire aboutissant au même diplôme vétérinaire, sont présentés précédemment dans la première partie.

L'année d'internat qui s'effectue après la T1 pro/5<sup>ème</sup> année est couramment choisie et suivie par les jeunes diplômés depuis sa création. L'internat en pathologie des équidés à Nantes a débuté en juillet 2005. Parmi les 140 vétérinaires interrogés, 50 ont effectué un internat (*Tableau XXV*). En revanche, dans le questionnaire, il n'y a pas de précision sur le secteur choisi de l'internat, c'est-à-dire soit en pathologie des équidés, soit en pathologie des animaux de compagnie. Certains ont ajouté des commentaires pour affiner leur réponse. Ainsi, nous pouvons dire que deux personnes déclarent avoir réalisé un internat en pathologie des animaux de compagnie. Nous pouvons distinguer également ceux qui ont intégré un internat en structure hospitalière reconnue (ENV notamment) et ceux qui ont effectué un « internat » dans une clinique vétérinaire privée. Sept vétérinaires ont perfectionné leur pratique équine dans des cliniques hospitalières privées. Une personne a effectué une année d'internat équine à l'université de Montréal (St Hyacinthe). Cinq vétérinaires spécifient avoir réalisé six mois d'assistantat au Cirale. Cela ne consiste pas en une année d'internat, mais ce sont six mois consacrés à l'étude des affections locomotrices des chevaux et l'investigation de ces affections par imagerie médicale dans un centre de référence.

*Tableau XXV - Formations complémentaires réalisées à la sortie des études vétérinaires communes*

<b>Formations</b>	<b>Nombre de participants</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
<b>Internat</b>	50	9	41
<b>Résidanat</b>	3	2	1

Le résidanat, qui consiste en trois années de formation à la suite de l'internat et permettant l'accessibilité à un examen diplômant un vétérinaire en tant que spécialiste, est moins convoité. Une population restreinte soit trois vétérinaires parmi les cinquante anciens internes ont fait ce choix. La population actuellement en études, donc possiblement en cours de résidanat, n'est pas représentée dans ce paragraphe. Les trois anciens résidents ont choisi trois domaines de préférences différents. L'un d'entre eux a effectué un résidanat de chirurgie équine, et a été diplômé de l'ECVS (European College of Veterinary Surgeons). Un autre a effectué un résidanat de médecine interne équine, et a été diplômé de l'ACVIM (American

College of Veterinary Internal Medicine). Le troisième a effectué un résidanat d'anesthésie et d'analgésie et a été diplômé de l'ECVAA (European College of Veterinary Anesthesia and Analgesia).

*b) Autres diplômes*

Dans ce paragraphe, nous allons traiter des divers diplômes obtenus dans le but de perfectionner certaines disciplines ou de se former dans d'autres domaines. Les réponses prennent également en compte les formations en cours au même titre que les formations déjà validées.

Tout d'abord, une personne a effectué un **master 2 en biomécanique et physiologie sportive à l'exercice du cheval**.

Aussi, quatre vétérinaires ont obtenu un **CES**, dont deux en ophtalmologie, un en traumatologie et un autre en hématologie et biochimie.

Par ailleurs, trois vétérinaires ont obtenu un **CEAV**, dont deux en médecine interne des animaux de compagnie et un dans la filière porcine.

Une personne précise avoir obtenu le **diplôme de PCR** (Personne Compétente en Radioprotection).

La formation de **Chef de centre d'insémination artificielle des espèces équine et asine** a été suivie par sept vétérinaires dont cinq femmes et deux hommes.

Les médecines alternatives connaissent un succès chez les personnes interrogées :

- Une formation **d'ostéopathie vétérinaire** a été suivie par neuf vétérinaires qui précisent cette formation, dont quatre à l'AVETAO (Académie Vétérinaire d'Acupuncture et d'Ostéopathie) et trois à ONIRIS, les autres n'ayant pas précisé le lieu de formation.
- Un vétérinaire a suivi une formation **d'acupuncture** et un autre vétérinaire précise avoir suivi une formation d'acupuncture et de **phytothérapie**

D'autres formations diverses ont été évoquées individuellement par quelques personnes et sont énumérées ci-après :

- Alimentation de la vache laitière (à l'ENV de Toulouse)
- Assistant hospitalier pendant un an en clinique universitaire bovine à ONIRIS
- Obtention du DIE d'apiculture
- « Internat » dans un parc zoologique
- Master marketing santé



c) *Poste d'équine à la sortie des études*

A la sortie des études, un contrat vétérinaire avec un poste en activité équine a été privilégié par 93 vétérinaires sur 140 interrogés, dont 23 hommes sur 31 et 70 femmes sur 109. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre le sexe et le fait de privilégier un poste en équine à la sortie des études, est acceptée (p-value=0,3899). Il n'existe donc pas de lien statistique entre le fait d'être un homme ou une femme et de privilégier un poste en équine à la sortie des études.

Les 47 vétérinaires qui n'ont pas privilégié un tel poste ont justifié leur choix (Tableau XXVI).

*Tableau XXVI - Les différentes raisons de ne pas avoir privilégié un poste en équine à la sortie des études*

<b>Raisons de ne pas avoir privilégié un poste d'équine</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Total</b>
Je ne cherchais pas forcément un contrat en équine	19	5	24
Des raisons familiales m'ont obligé(e) à faire un choix	9	1	10
Je n'ai pas trouvé	2	0	2
Je n'ai pas voulu changé de région	2	0	2

Certaines personnes ne se sont pas identifiées aux propositions de réponses, et ont donc précisé leurs propres raisons. Ces dernières sont énoncées ci-après. La lettre F entre parenthèses, précise le sexe féminin de la personne ayant répondu, et la lettre H le sexe masculin.

- Aucune proposition viable en équine pure (F)
- CDI mixte négocié trois ans plus tôt (F)
- Envie de se former en rurale (H, F)
- Facilité d'emploi avec sa compagne et possibilité de partir réaliser des stages aux USA et au Canada (H)
- Ne se sentait pas à la hauteur (F)
- Souhait de travailler en mixte et de développer l'équine (F)
- Problème de santé (F)

Il est à noter qu'une des propositions de réponses à cette question dans le questionnaire n'a pas été choisie, il s'agit de « J'ai signé le premier contrat que j'ai pu trouver ».

*Tableau XXVII - Regrets du choix d'avoir privilégié l'équine ou non à la sortie des études*

	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Total</b>
<b>Non, je ne regrette rien</b>	102	29	131
<b>Oui, je regrette</b>	7	2	9

Nous cherchons à savoir s'il y a un lien entre le fait d'avoir des regrets et le fait d'avoir privilégié l'équine ou non. Parmi les neuf vétérinaires qui regrettent leur choix à la sortie des études, six avaient privilégié un poste d'équine pour leur premier poste. Le test de Fisher exact, montre que l'hypothèse d'indépendance entre la présence de regrets et le choix du poste à la sortie des études est acceptée (p-value=1). Donc le fait

de regretter son choix à la sortie des études n'est pas lié statistiquement au fait d'avoir privilégié ou non un poste en équine.

*d) Revenus annuels bruts actuels*

Les 140 interrogés ont précisé leur revenu annuel brut actuel. Un peu plus d'un tiers des vétérinaires répondants ont un revenu annuel brut compris entre 20 000 et 30 000 euros. Cela concerne 43% de la population vétérinaire exerçant en partie en équine et 28% de la population vétérinaire sans activité équine. A quelques réponses près, la moitié de la population interrogée a un revenu annuel brut inférieur à 30 000 euros ce qui concerne 53% des vétérinaires exerçant en partie en équine et 48% des vétérinaires sans activité équine. Par conséquent l'autre moitié gagne plus de 30 000 euros bruts à l'année, ce qui concerne 47% des vétérinaires exerçant en partie en équine et 52% des vétérinaires sans activité équine.

*Tableau XXVIII - Différentes tranches de revenus annuels bruts des 140 vétérinaires dans la vie active*

<b>Revenu annuel brut</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Total</b>
<b>&lt; 20 000</b>	13	6	19
<b>20 000-30 000</b>	49	4	53
<b>30 000-40 000</b>	28	9	37
<b>40 000-60 000</b>	14	1	15
<b>&gt; 60 000</b>	5	11	16

Nous avons jugé intéressant d'étudier le lien entre les revenus et le sexe ainsi que l'activité professionnelle.

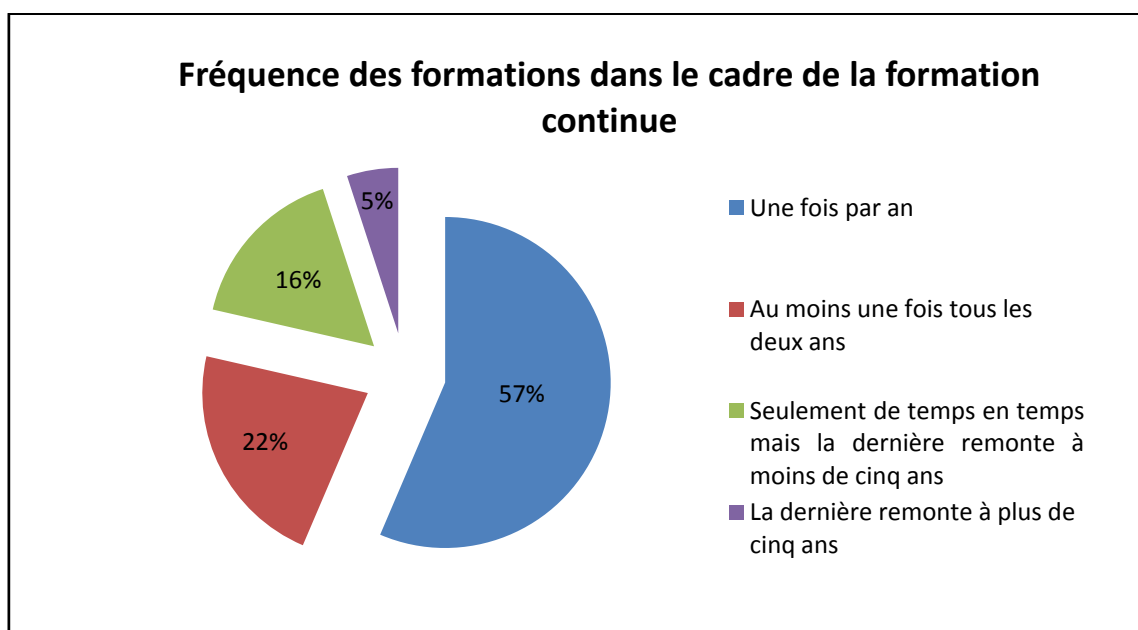
Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre les revenus et le sexe est rejetée ( $p\text{-value}=9,641.10^{-6}$ ). Il existe donc un lien statistique entre le sexe et les revenus. Du côté des hommes, un tiers gagne moins de 30 000 euros bruts à l'année, un tiers gagne entre 30 000 et 60 000 euros et le dernier tiers gagne plus de 60 000 euros à l'année. Du côté des femmes, en comparaison, plus de 50% d'entre elles gagnent moins de 30 000 euros bruts à l'année, un tiers d'entre elles gagnent entre 30 000 et 60 000 euros et seulement moins de 5% gagnent plus de 60 000 euros bruts par an.

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre les revenus et le fait d'exercer exclusivement ou partiellement en équine est acceptée ( $p\text{-value}=0,3128$ ). Les montants des revenus annuels bruts sont donc indépendants du fait de travailler en équine ou non.

*e) Cadre de la formation continue*

Une partie du questionnaire traite de la formation continue du vétérinaire. Il est demandé aux vétérinaires dans la vie active concernés par l'enquête s'ils assistaient régulièrement à des formations dans le cadre de la formation continue. La majorité des répondants, 79 sur 140 vétérinaires, déclarent assister à une des ces formations une fois par an (*Figure 27*). Cela concerne 21 vétérinaires des 32 qui n'exercent pas ou plus en équine (soit 66% d'entre eux), et 58 vétérinaires des 97 qui

exercer exclusivement ou partiellement en équine (soit 60% d'entre eux) Pour peu de vétérinaires, 7 sur 140, la dernière formation remonte à plus de cinq ans.



*Figure 27 - Fréquence des formations effectuées par les 140 vétérinaires actifs dans le cadre de la formation continue*

Les associations de vétérinaires permettent également un accès à la formation continue. Parmi les vétérinaires interrogés, 64 d'entre eux sont adhérents à au moins l'une d'entre elles. Il est à noter que certains vétérinaires sont adhérents à plusieurs associations en parallèle. Notamment, cinq adhérents à l'AVEF sur quarante-deux sont également adhérents SNGTV. Un adhérent à l'AFVAC sur dix-sept est également adhérent à la SNGTV (Figure 28). Il est intéressant de noter qu'un des 42 adhérents à l'AVEF n'exerce plus en équine.

	<b>Adhérent AVEF</b>	<b>Adhérent AFVAC</b>	<b>Adhérent SNGTV</b>	<b>Total</b>
<b>Adhérent AVEF</b>	37	0	5	42
<b>Adhérent AFVAC</b>	0	16	1	17
<b>Adhérent SNGTV</b>	5	1	5	11

*Figure 28 - Adhésions aux différentes associations vétérinaires de 64 vétérinaires*

#### f) Vie personnelle

- Mode de vie

L'enquête s'intéresse également à la vie personnelle des vétérinaires concernés. Parmi les 140 vétérinaires dans la vie active, 112 déclarent vivre en couple (Tableau XXIX).

*Tableau XXIX - Mode de vie personnelle et statut marital de 140 vétérinaires dans la vie active*

<b>Mode de vie</b>	<b>En couple</b>	<b>112</b>	24 hommes	4 en concubinage	13 mariés	5 pacsés	2 célibataires
			88 femmes	38 en concubinage	21 mariées	26 pacsées	3 célibataires
	<b>Seul(e)</b>	<b>28</b>	7 hommes	2 divorcés	5 célibataires		
			21 femmes	1 divorcée	20 célibataires		
<b>Statut</b>	Mariés	34					
	Pacsés	31					
	Divorcés	3					

Les vétérinaires en couple interrogés, ont pu préciser le métier de leur conjoint(e). Les domaines d'activité sont assez variés. Néanmoins, 45 vétérinaires sont en couple avec un autre vétérinaire. Cinq vétérinaires sont accompagnés de personnes travaillant dans le monde du cheval, avec un exploitant d'une écurie de chevaux, un entraîneur de chevaux de course, un moniteur d'équitation, un éleveur de trotteurs français et un cavalier. Pour être exhaustif, voici ci-après les autres métiers précisés.

- Un technicien animalier, trois agriculteurs
- Deux masseurs kinésithérapeutes, un pharmacien, un délégué médical, un dentiste
- Quatre commerciaux dont un agricole, un conseiller bancaire
- Un sculpteur, un plombier, un artisan, un formateur en Centre de Formation d'Apprenti, un manutentionnaire, un mécanicien
- Deux instituteurs, deux professeurs
- Huit ingénieurs, un étudiant en thèse universitaire
- Un marin, un militaire
- Un salarié du privé, deux fonctionnaires, deux promoteurs immobilier, un directeur de projet digital, un contrôleur qualité
- Deux éducateurs spécialisés, un animateur socioculturel et sportif
- Trois sans emploi (trois conjoints de femmes vétérinaires)

- Enfants

Parmi les 140 vétérinaires dans la vie active interrogés, 83 ont des enfants contre 57 qui n'en ont pas. Cela concerne 53% des vétérinaires qui n'exercent pas ou plus en équine et 63% des vétérinaires exerçant en partie en équine. Seuls deux vétérinaires ont un enfant âgé de plus de dix ans, sinon pour 81 vétérinaires, leurs enfants sont âgés de moins de dix ans. La majorité des vétérinaires de l'enquête, c'est-

à-dire sortis des études au maximum il y a quinze ans, ont moins de trois enfants (Tableau XXX).

*Tableau XXX - Nombre d'enfants dans les familles de 83 vétérinaires de l'enquête*

Nombre d'enfants	Nombre de vétérinaires concernés
1	24
2	24
3	6

On compte en totalité 90 enfants dans la descendance des vétérinaires interrogés : 74 enfants sont âgés de 0 à 5 ans, 14 enfants sont âgés de 6 à 10 ans, et deux sont âgés de plus de 10 ans.

- Vacances

Plus de la moitié des vétérinaires dans la vie active interrogés prennent au moins cinq semaines de vacances par an. Cela concerne 23 vétérinaires sur les 32 qui n'exercent pas ou plus en équine soit 72% d'entre eux, alors que 54 vétérinaires sur les 97 qui exercent en partie en équine sont concernés soit 56% d'entre eux

*Tableau XXXI - Nombre de semaines de vacances par an prises par les 140 vétérinaires dans la vie active*

Semaines de vacances	Nombre de vétérinaires concernés
0	4
1	2
2	11
3	23
4	18
5	42
6 ou plus	40

- Influence de la vie personnelle sur la vie professionnelle

Trois questions ont été posées aux vétérinaires jugeant de l'influence de leur vie personnelle sur leur activité professionnelle. La majorité répond que oui, que ce soit sur le secteur d'activité, sur le lieu d'activité ou sur le rythme de travail (Tableau XXXII).

*Tableau XXXII - Influence de la vie personnelle sur la vie professionnelle des 140 vétérinaires dans la vie active*

	Oui	Non	Je ne sais pas
<b>Votre vie personnelle influe sur votre secteur d'activité</b>	75	55	10
<b>Votre vie personnelle influe sur votre lieu d'activité</b>	116	21	3
<b>Votre vie personnelle influe sur votre rythme de travail</b>	94	41	5

Les vétérinaires qui déclarent que leur vie personnelle influe sur leur lieu d'activité sont 20 hommes sur 31 et 36 femmes sur 109. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre cette influence et le sexe est rejetée (p-

value=0,007815). Il existe donc un lien statistique entre le fait d'être un homme ou une femme et de laisser sa vie personnelle influencer son lieu d'activité.

Ceux qui déclarent que leur vie personnelle influe sur le secteur d'activité sont 14 hommes sur 31 et 61 femmes sur 109. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre cette influence et le sexe est acceptée (p-value=0,295). L'influence de la vie personnelle sur le secteur d'activité est donc indépendante du sexe.

Ceux qui déclarent que leur vie personnelle influe sur le rythme d'activité sont 20 hommes sur 31 et 74 femmes sur 109. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre cette influence et le sexe est acceptée (p-value=0,9264). L'influence de la vie personnelle sur le rythme d'activité est donc indépendante du sexe.

## 6. Projets professionnels

### a) *Installation en libéral*

Une question de l'enquête s'adresse aux salariés pour connaître leur ambition dans le métier et leur volonté ou non de s'installer en libéral ou de s'associer. Certains vétérinaires actuellement au chômage ont également répondu, ce qui nous donne 85 réponses. La majorité souhaite à terme s'installer en libéral mais 33 vétérinaires sur 85 ne semblent pas l'envisager (*Tableau XXXIII*).

*Tableau XXXIII - Projet d'installation en libéral ou en tant qu'associé*

<b>Projet</b>	<b>S'installer en libéral</b>	<b>Ne pas s'installer en libéral</b>
<b>Femme</b>	45	27
<b>Homme</b>	7	6
<b>Total</b>	52	33

### b) *Souhaits pour l'activité équine*

Le questionnaire s'intéresse également aux projets vis-à-vis de l'activité équine dans l'activité professionnelle de chaque vétérinaire. Les réponses sont assez variées même si la majorité des réponses montrent une volonté de la part des vétérinaires à ce que la proportion équine de leur activité professionnelle reste stable ou augmente. Il est à noter également que six personnes souhaitent changer de métier (*Tableau XXXIV*). Parmi ces six personnes, quatre sont au chômage au moment de l'enquête.

*Tableau XXXIV - Souhaits par rapport à l'activité équine des 140 vétérinaires dans la vie active*

	Femme	Homme	Total
<b>Je souhaite que mon activité équine reste stable</b>	43	18	61
<b>Je souhaite que mon activité équine augmente</b>	33	10	43
<b>Je ne pratique pas d'équie et je ne souhaite pas en pratiquer</b>	24	1	25
<b>Je ne pratique pas d'équie, mais j'aimerais changer de secteur d'activité pour en faire</b>	3	0	3
<b>Je souhaite que mon activité équine diminue</b>	1	1	2
<b>Je veux changer de métier</b>	5	1	6

Nous cherchons à étudier le lien entre les souhaits pour l'activité équine et l'activité professionnelle actuelle. Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre les souhaits pour l'activité équine et le fait de pratiquer en équine est rejetée ( $p\text{-value} < 2,2 \cdot 10^{-16}$ ). Il existe un lien statistique entre le fait de pratiquer en équine et les souhaits pour l'activité équine. Parmi les vétérinaires qui exercent exclusivement ou partiellement en équine, deux veulent que leur activité équine diminue et un veut changer de profession, mais sinon les autres souhaitent que leur activité équine reste stable ou augmente. Parmi les vétérinaires qui n'exercent pas en équine, huit souhaitent que leur activité équine augmente, trois voudraient changer de secteur d'activité pour pratiquer en équine, cinq souhaitent changer de profession et les autres ne souhaitent pas de changement à ce niveau.

## B. Vétérinaires en formation complémentaire lors de la réponse au questionnaire

Les personnes interrogées en cours d'études au moment du questionnaire sont représentées ici. Nous allons nous intéresser tout d'abord à celles qui suivent un internat puis à celles qui suivent une formation autre.

### 1. Internat

Parmi les réponses aux questionnaires, six vétérinaires interrogés sont internes au moment de la diffusion de l'enquête, c'est-à-dire en 2014-2015. Les six vétérinaires concernés sont donc issus de la promotion 2013-2014.

#### a) *Quelle structure choisie pour l'internat ?*

Comme il a été défini précédemment, l'internat en tant que tel doit être réalisé dans une structure hospitalière publique telle que les ENV pour être reconnu. Quatre vétérinaires cibles de l'enquête effectuent au cours de l'année scolaire 2014-2015 un internat en clinique des équidés au CISCO-Oniris à Nantes.

Certains vétérinaires, deux répondants à l'enquête, privilégient une expérience en structure hospitalière privée. Les structures choisies en 2014-2015 par ces deux personnes sont deux grosses cliniques à la clientèle exclusivement équine de Basse-Normandie.

*b) Quel projet professionnel ?*

Le questionnaire destiné aux étudiants aborde le sujet de leur projet professionnel. Trois personnes sur les six ont été mal orientées dans le questionnaire et n'ont pas répondu à ces questions.

Deux internes souhaitent avoir une activité professionnelle en équine stricte, soit l'activité équine supérieure à 90% de l'activité totale. Un interne souhaite exercer en tant qu'enseignant-chercheur.

En ce qui concerne les formations complémentaires à la suite de l'internat, deux des trois internes qui ont répondu souhaitent effectuer un résidanat. Deux internes sur les trois souhaitent obtenir un CES, deux sur les trois souhaitent obtenir un CEAV, et une interne sur les trois compte devenir chef de centre d'insémination artificielle des espèces équine et asine.

Un interne a précisé sa volonté de se former en ostéopathie et un autre souhaite devenir enseignant-chercheur et donc soutenir une thèse universitaire.

La région du futur exercice professionnel n'est pas définie pour deux des trois internes. En revanche, un interne originaire de la région Ile de France souhaite exercer dans cette même région.

2. En études, autres qu'en internat

Nous avons obtenu dans la catégorie « encore en études », excepté en internat, sept réponses dont quatre résidents.

*a) Quelle discipline suivie?*

Au moment de la diffusion de l'enquête, soit en 2014-2015, quatre vétérinaires interrogés sont résidents. Trois d'entre eux suivent un résidanat au centre hospitalier vétérinaire de Montréal à Saint Hyacinthe au Québec (Canada). Les disciplines suivies sont les suivantes :

- médecine interne équine
- chirurgie équine
- médecine interne des ruminants

Les deux résidents en équine à l'université de Montréal ont auparavant obtenu le certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (IPSAV) en médecine et chirurgie des équidés. Il s'agit en fait de l'internat en équine de l'université de Montréal.

Un vétérinaire sur les quatre est résident en imagerie médicale canine mais souhaite exercer par la suite en imagerie médicale équine notamment dans le domaine de la télé-radiologie.



Un vétérinaire a obtenu le diplôme du collège Américain de médecine interne (ACVIM) et est actuellement en activité de recherche pour préparer un PhD (doctorat de recherche) à l'étranger.

Un autre vétérinaire est également au moment de la diffusion de l'enquête en préparation de thèse universitaire.

Un des sept vétérinaires encore en études, prépare en 2014-2015 deux diplômes équivalents des Etats-Unis du diplôme vétérinaire français : l'ECFVG (Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates) et le NAVLE (National Board of Veterinary Medical Examiners).

*b) Quelle structure d'études?*

Parmi les sept vétérinaires ayant répondu, cinq suivent leurs études complémentaires à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, et au Canada (Saint Hyacinthe).

Un des sept vétérinaires effectue son résidanat en imagerie médicale dans une clinique spécialisée en oncologie de la région Nord-Pas-de-Calais en France.

Un des vétérinaires ne précise pas son lieu d'études.

*c) Quel projet professionnel ?*

Parmi les sept vétérinaires en études complémentaires autres que l'internat, deux précisent leur projet professionnel. Une personne souhaite se former sur l'activité vétérinaire en faune sauvage, et exercer en clinique mixte avec de l'équine, de la rurale, de la canine ou avec de la faune sauvage particulière notamment les rapaces. Son activité vétérinaire ne comprendra pas forcément d'activité équine. L'autre vétérinaire souhaite devenir un chef de centre d'insémination artificielle des espèces équine et asine et exercer une activité équine stricte. Pour les deux vétérinaires ayant répondu, ils ne portent pas d'importance sur la région du futur exercice.

**C. Vétérinaires en cours de 5<sup>ème</sup> année équine lors de la réponse au questionnaire**

La promotion d'étudiants en 5<sup>ème</sup> année équine à Oniris en 2014-2015 comporte douze personnes qui ont toutes répondues au questionnaire.

**1. Formations complémentaires envisagées**

Parmi les douze étudiants en 5<sup>ème</sup> année équine, neuf d'entre eux souhaitent effectuer un internat. Quatre souhaitent suivre un internat en équine dans une structure universitaire tandis que cinq d'entre eux comptent effectuer une année d'« internat » en clinique vétérinaire équine privée.

Les autres formations complémentaires envisagées sont le résidanat pour une personne, un CES pour trois personnes, un CEAV pour une personne et la formation

de chef de centre d'insémination artificielle des espèces équine et asine pour trois personnes. Une personne précise vouloir suivre des EPU.

## 2. Projet professionnel

Sept étudiants souhaitent exercer une activité équine stricte, c'est-à-dire que l'activité équine soit supérieure à 90% de l'activité totale. Parmi ces sept étudiants, nous retrouvons les deux seuls hommes de la promotion.

Le reste de la promotion envisage plutôt une activité mixte. Une activité mixte équine-canine à dominante équine est souhaitée par trois étudiants, alors qu'un étudiant souhaite exercer une activité mixte canine-équine à dominante canine et un autre étudiant souhaite exercer une activité mixte équine-rurale.

Pour ceux qui souhaitent exercer une activité mixte, quatre comptent essayer de privilégier un poste en équine, et une personne va certainement privilégier un poste en équine.

La région du futur exercice n'est pas définie pour cinq étudiants et a peu d'importance pour un étudiant. La région d'exercice souhaitée est la région Pays de la Loire pour deux étudiants et la région Provence-Alpes-Cotes-d'Azur pour un autre étudiant. Une personne souhaite exercer à l'étranger.

#### IV. Résultats de l'enquête sur l'appréciation de la formation T1 pro/5<sup>ème</sup> année équine à Nantes

Nous avons profité de l'enquête pour faire un retour sur l'année d'approfondissement en pathologie des équidés à Nantes depuis sa mise en place en 2000. Nous nous intéressons ici aux vétérinaires dans la vie active et aux vétérinaires encore en études au moment de la diffusion de l'enquête.

##### A. Ecole nationale vétérinaire d'origine

La majorité de ceux qui ont effectué leur T1 pro ou 5<sup>ème</sup> année équine à Nantes, avait fait le début de leur cursus vétérinaire à l'ENVN-Oniris. En effet, parmi les 165 personnes ayant répondu au questionnaire, 148 ont réalisé la totalité de leurs études à l'ENVN-Oniris, dont 19 sont encore actuellement en études. En deuxième position, l'ENVT a formé 14 vétérinaires qui sont venus effectuer leur année d'approfondissement équine à Nantes, dont six sont encore actuellement en études. De façon beaucoup plus minoritaire, deux vétérinaires sont sortis de l'ENVA et un vétérinaire de l'ENVL avant d'arriver à l'ENVN-Oniris pour l'approfondissement en pathologie des équidés.

##### B. Choix d'approfondir l'équine à Nantes

###### 1. L'ENVN-Oniris en tant que premier choix

Les 165 vétérinaires interrogés déclarent tous que le premier choix pour effectuer leur année d'approfondissement en équine a été l'ENVN-Oniris. Les autres choix possibles sont les trois autres ENV de France.

###### 2. Raisons pour lesquelles Nantes a été le premier choix

Il est intéressant de connaître les motivations des anciens étudiants dans leur choix de l'ENVN-Oniris pour effectuer leur année d'approfondissement en équine. Deux tableaux regroupent les réponses, avec d'un côté les réponses des vétérinaires dans la vie active et de l'autre ceux encore en études qui ont effectué leur 5<sup>ème</sup> année équine plus récemment (*Tableau XXXV, Tableau XXXVI*). En mettant en commun toutes les réponses, la majorité exprime avoir fait son choix pour la qualité de la formation mais également par commodité. En revanche, très peu de personnes l'ont choisi par simple envie de changer d'air ou pour autre raison personnelle.

*Tableau XXXV - Raisons du choix de Nantes pour la T1 pro-5ème année équine pour les 140 vétérinaires dans la vie active*

	Qualité	Commodité	Envie de changer d'air	Raison personnelle privée
<b>Tout à fait d'accord avec cette proposition</b>	41	89	6	17
<b>D'accord avec cette proposition</b>	80	32	4	18
<b>Peu d'accord avec cette proposition</b>	8	5	8	6
<b>Non, pas du tout</b>	8	11	105	82

*Tableau XXXVI - Raisons du choix de Nantes pour la T1 pro-5ème année équine pour les 25 vétérinaires encore en études*

	Qualité	Commodité	Envie de changer d'air	Raison personnelle privée
<b>Tout à fait d'accord avec cette proposition</b>	15	11	0	4
<b>D'accord avec cette proposition</b>	9	7	3	4
<b>Peu d'accord avec cette proposition</b>	1	2	4	5
<b>Non, pas du tout</b>	0	5	18	12

### 3. Objectifs de l'approfondissement en pathologie des équidés

Les attentes de chacun vis-à-vis de cette année d'approfondissement sont différentes selon les individus et les projets professionnels. Il semble selon nos résultats que la proportion des personnes qui effectuent une année d'approfondissement en équine dans le but de pratiquer en équine pure est équivalente à celle des personnes souhaitant exercer une activité mixte (*Tableau XXXVII*). En revanche, si nous nous concentrons uniquement sur les réponses des vétérinaires encore en études, nous pouvons noter une tendance ces dernières années à effectuer cet approfondissement dans le but d'exercer en équine pure. En réalité, si nous nous intéressons à la promotion 2014-2015, elle compte cinq étudiants qui souhaitent exercer une activité mixte contre sept étudiants souhaitant exercer en équine pure, ce qui ne montre pas de différence significative. La proportion de ceux qui effectuent la formation dans le but de pratiquer en équine pure semble plus importante puisqu'elle comprend les vétérinaires en études (résidents par exemple) qui enrichissent leurs diplômes dans le but de pratiquer en équine pure.

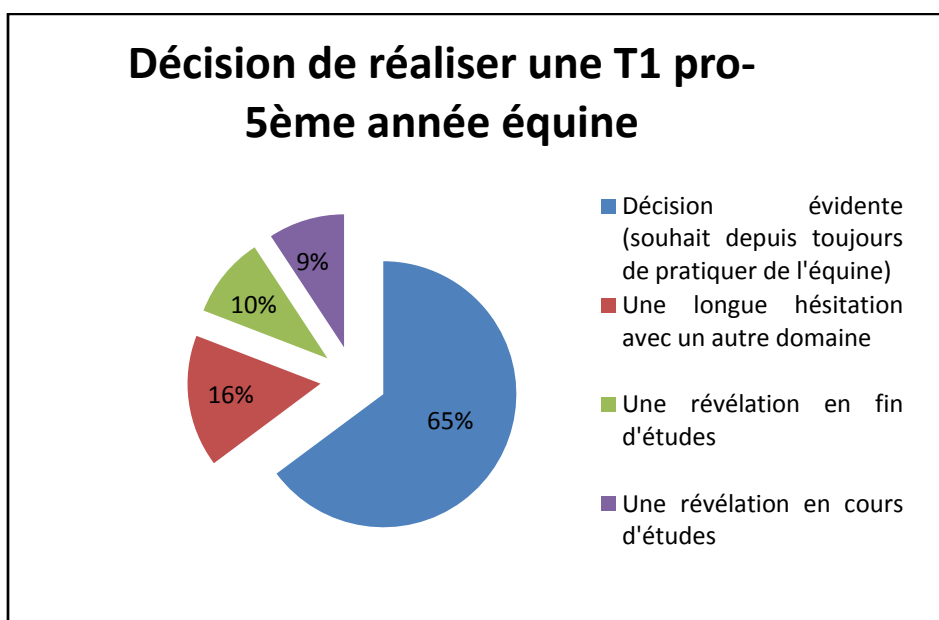
*Tableau XXXVII - Objectifs de l'année d'approfondissement en pathologie des équidés en fonction du projet professionnel*

	<b>Objectif 5<sup>ème</sup> année équine pour les vétérinaires encore en études</b>	<b>Objectif T1 pro/5<sup>ème</sup> année équine pour les vétérinaires dans la vie active</b>	<b>Total</b>
<b>Pratiquer une activité mixte</b>	6	75	81
<b>Pratiquer en équine pure</b>	19	62	81

Trois vétérinaires ont précisé des objectifs non proposés dans le questionnaire, qui sont exposés ci-après :

- Activité mixte en vue d'une activité en parc zoologique
- Activité mixte pour apprendre à réaliser des mises-bas, puis monter un haras
- Pouvoir pratiquer une activité en équine peu importe le poste d'équine ou mixte trouvé

La décision de réaliser cette année d'approfondissement est plus ou moins facile à prendre selon les personnes. Pour la plupart, cette décision a toujours été évidente (*Figure 29*). Pour d'autres, cette décision découle d'une hésitation avec un autre domaine comme le précise un vétérinaire qui a hésité avec la T1 pro mixte rurale-équine de Lyon. Pour d'autres, cette décision est une décision mûrement réfléchie, comme l'explique un vétérinaire pour qui cette décision est le fruit d'une réflexion en connaissance des attentes de la clientèle équine plus difficile que les autres.



*Figure 29 - Prise de décision d'effectuer une année d'approfondissement en pathologie des équidés*

## C. Satisfaction générale

### 1. A propos de la formation professionnelle

Les vétérinaires interrogés qui sont dans la vie active et ceux encore en études ont été incités à évaluer leur satisfaction sur de trois items généraux. La satisfaction a été exprimée selon 5 niveaux qui est traduite ensuite par une échelle notée de 0 à 10 (insatisfait=0, médiocre=2, acceptable=5, satisfaisant=7, très satisfaisant=10). Nous pouvons ainsi obtenir une moyenne de satisfaction par item et par promotion (*Tableau XXXVIII, Tableau XXXIX, Tableau XL*).

- Les études vétérinaires en général ont été évaluées entre 6,1 et 6,9 sur 10.
- La T1 pro équine a été évaluée entre 6 et 6,9 sur 10.
- Le niveau de connaissances et de savoir-faire acquis ont été évalués entre 5,6 et 6,2.

Les trois tests statistiques de Fisher exact nous montrent que l'écart de satisfaction selon les promotions est non significatif pour chacun des trois items.

*Tableau XXXVIII - Niveau de satisfaction des études vétérinaires en général selon les promotions*

<b>Etudes vétérinaires en général</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	1	2	2
<b>Médiocre</b>	0	3	5
<b>Acceptable</b>	4	16	22
<b>Satisfaisant</b>	17	37	42
<b>Très satisfaisant</b>	4	6	4
<b>Moyenne /10</b>	6.9	6.3	6.1

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance, entre la satisfaction des études vétérinaires en général et la promotion, est acceptée (p-value=0,6318).

*Tableau XXXIX - Niveau de satisfaction de la T1 pro équine selon les promotions*

<b>T1 pro équine</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	2	1	2
<b>Médiocre</b>	0	4	4
<b>Acceptable</b>	11	12	13
<b>Satisfaisant</b>	10	39	39
<b>Très satisfaisant</b>	3	8	17
<b>Moyenne /10</b>	6	6.6	6.9

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance, entre la satisfaction de la T1 pro équine et la promotion, est acceptée (p-value=0,09022).

*Tableau XL - Niveau de satisfaction du niveau de connaissances et de savoir-faire acquis selon les promotions*

<b>Niveau de connaissances et de savoir-faire</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	0	1	2
<b>Médiocre</b>	1	5	8
<b>Acceptable</b>	10	26	27
<b>Satisfaisant</b>	14	28	37
<b>Très satisfaisant</b>	1	4	1
<b>Moyenne /10</b>	6.2	5.9	5.6

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance, entre la satisfaction du niveau de connaissances et de savoir-faire acquis et la promotion, est acceptée (p-value=0,8239).

## 2. A propos du métier de vétérinaire

Cette partie du questionnaire n'est accessible que pour les vétérinaires dans la vie active, puisqu'elle nécessite un recul sur le métier. La plupart des 140 vétérinaires dit être enrichi(e) et épanoui(e) par le métier de vétérinaire, mais dit également que le métier prend du temps. En ce qui concerne l'aspect financier, la plupart n'effectue pas ce métier uniquement pour avoir une rentrée d'argent. En revanche, ils sont plus divisés en ce qui concerne l'énergie que ce métier leur demande (*Tableau XLI*).

*Tableau XLI - Ressenti par rapport au métier de vétérinaire*

	Oui	Non
<b>Etre vétérinaire vous enrichit</b>	130	10
<b>Etre vétérinaire vous prend trop de temps</b>	97	43
<b>Etre vétérinaire vous épuise</b>	68	72
<b>Etre vétérinaire vous rend épanoui(e)</b>	114	26
<b>Etre vétérinaire vous permet juste une rentrée d'argent</b>	18	122

## 3. A propos de la vie personnelle

En rapport avec ce qui est évoqué au paragraphe précédent, le ressenti par rapport au métier de vétérinaire peut avoir un impact sur la vie personnelle. La question « Etes-vous satisfait de votre vie personnelle » a amené une majorité de réponses positives (*Tableau XLII*). Il est à noter que 14 personnes disent ne pas être satisfaites de leur vie personnelle et leur métier semble être la cause de cette insatisfaction. Ces personnes sont au chômage pour quatre d'entre elles, exercent en activité équine stricte pour six d'entre elles, exercent en activité mixte pour trois d'entre elles et comprennent une personne qui travaille en parc zoologique.

*Tableau XLII - Ressenti par rapport à leur vie personnelle*

<i>Etes-vous satisfait de votre vie personnelle ?</i>	Femme	Homme	Total
<b>Oui</b>	86	23	109
<b>Non et c'est à cause de mon métier</b>	11	3	14
<b>Non, mais c'est indépendant de mon métier</b>	5	6	11

Quelques vétérinaires ont souhaité préciser leur ressenti. Voici ci-après les commentaires laissés :

- Globalement oui, mais manque de temps pour faire autre chose, en particulier du fait des très nombreuses gardes
- Oui mais elle pâtit sur mon activité professionnelle depuis l'arrivée des enfants
- Oui mais l'équilibre est toujours difficile à trouver
- Oui mais je veille à ne pas me faire manger par le travail
- Invalidité inattendue
- Non et c'est à cause en partie de mon métier mais qu'en partie



## D. Niveaux de satisfaction dans les différentes disciplines

A partir du même principe que pour les questions à propos de la satisfaction en général de la formation professionnelle vues précédemment, tous les vétérinaires interrogés ont dû émettre un jugement sur les différentes disciplines de la formation d'approfondissement en pathologie des équidés. Nous allons présenter les résultats sous forme de moyenne sur 10 pour chaque discipline. Le détail des évaluations est présenté sous forme de tableaux ci-après. Pour chaque discipline, une moyenne pour chaque tiers de promotions a été calculée. En fonction des tests statistiques, nous avons pu distinguer les disciplines dont l'évaluation varie selon les promotions de celles qui sont appréciées à la même valeur tout au long des quinze années. Les tests statistiques ont montré qu'il existe un lien statistique entre les promotions et l'évaluation des disciplines de reproduction, d'imagerie, de chirurgie, de parasitologie, et de dermatologie. L'évaluation est meilleure de la part des dernières promotions pour la reproduction (de 8,7 à 9/10), l'imagerie (de 3,9 à 5,5/10) et la chirurgie (de 2,6 à 4,4/10). La reproduction est la discipline qui arrive en tête des appréciations toutes promotions confondues. En revanche, l'évaluation de la parasitologie (de 5 à 3,1/10) et de la dermatologie (de 4,5 à 2,5/10) régresse au fur et à mesure des années (*Tableau XLIII*).

*Tableau XLIII - Evaluation des disciplines dont l'appréciation est liée avec les promotions*

	<b>Promotions 2000-2004</b>	<b>Promotions 2004-2009</b>	<b>Promotions 2010-2015</b>
<b>Reproduction</b>	8,7	8,3	9
<b>Imagerie</b>	3,9	5,2	5,5
<b>Chirurgie</b>	2,6	4,2	4,4
<b>Parasitologie</b>	5	4,7	3,1
<b>Dermatologie</b>	4,5	4	2,5

Les tests statistiques ont montré en revanche une indépendance entre les promotions et l'évaluation des disciplines d'anesthésie (6,5/10), d'orthopédie (6,1/10), de médecine interne (5,6/10), de dentisterie (4,9/10), de maréchalerie (4,4/10), et de nutrition (2,6/10). La discipline de nutrition est celle qui a reçu de moins bonnes appréciations.

*Tableau XLIV - Evaluation des disciplines dont la différence d'appréciation est indépendante des promotions*

	<b>Promotions 2000-2004</b>	<b>Promotions 2004-2009</b>	<b>Promotions 2010-2015</b>
<b>Anesthésie</b>	5,7	6,9	6,4
<b>Orthopédie</b>	4,7	6,4	6,3
<b>Médecine interne</b>	5,2	5,1	6,1
<b>Dentisterie</b>	5,3	5,1	4,5
<b>Maréchalerie</b>	5	4,5	4
<b>Nutrition</b>	3,2	2,7	2,2

*Tableau XLV - Evaluation de la formation en reproduction*

Reproduction	2000-2004	2004-2009	2010-2015
<b>Insatisfait</b>	0	1	0
<b>Médiocre</b>	0	0	2
<b>Acceptable</b>	1	3	4
<b>Satisfaisant</b>	10	28	13
<b>Très satisfaisant</b>	15	32	56
<b>Moyenne /10</b>	8.7	8.3	9

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre l'évaluation et la promotion est rejetée (p-value=0,01381).

*Tableau XLVI - Evaluation de la formation en orthopédie*

Orthopédie	2000-2004	2004-2009	2010-2015
<b>Insatisfait</b>	2	3	2
<b>Médiocre</b>	7	8	9
<b>Acceptable</b>	7	9	17
<b>Satisfaisant</b>	9	31	33
<b>Très satisfaisant</b>	1	13	14
<b>Moyenne /10</b>	4.7	6.4	6.3

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre l'évaluation et la promotion est acceptée (p-value=0,2342).

*Tableau XLVII - Evaluation de la formation en chirurgie*

Chirurgie	2000-2004	2004-2009	2010-2015
<b>Insatisfait</b>	6	8	5
<b>Médiocre</b>	11	21	22
<b>Acceptable</b>	9	14	27
<b>Satisfaisant</b>	0	17	19
<b>Très satisfaisant</b>	0	4	2
<b>Moyenne /10</b>	2.6	4.2	4.4

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est rejetée (p-value=0,02850).

*Tableau XLVIII - Evaluation de la formation en médecine interne*

Médecine interne	2000-2004	2004-2009	2010-2015
<b>Insatisfait</b>	1	3	1
<b>Médiocre</b>	5	12	7
<b>Acceptable</b>	7	22	21
<b>Satisfaisant</b>	13	25	40
<b>Très satisfaisant</b>	0	2	6
<b>Moyenne /10</b>	5.2	5.1	6.1

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est acceptée (p-value=0,3116).

*Tableau XLIX - Evaluation de la formation en anesthésie*

Anesthésie	2000-2004	2004-2009	2010-2015
<b>Insatisfait</b>	3	2	2
<b>Médiocre</b>	0	4	8
<b>Acceptable</b>	11	11	19
<b>Satisfaisant</b>	9	30	31
<b>Très satisfaisant</b>	3	17	15
<b>Moyenne /10</b>	5.7	6.9	6.4

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est acceptée (p-value=0,06907).

*Tableau L - Evaluation de la formation en imagerie*

<b>Imagerie</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	3	9	2
<b>Médiocre</b>	9	10	11
<b>Acceptable</b>	10	14	27
<b>Satisfaisant</b>	2	23	31
<b>Très satisfaisant</b>	2	8	4
<b>Moyenne /10</b>	3.9	5.2	5.5

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est rejetée (p-value=0,005505).

*Tableau LI - Evaluation de la formation en dermatologie*

<b>Dermatologie</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	4	7	21
<b>Médiocre</b>	6	22	31
<b>Acceptable</b>	6	21	18
<b>Satisfaisant</b>	8	12	4
<b>Très satisfaisant</b>	2	2	1
<b>Moyenne /10</b>	4.5	4	2.5

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est rejetée (p-value=0,007375).

*Tableau LII - Evaluation de la formation en parasitologie*

<b>Parasitologie</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	3	4	17
<b>Médiocre</b>	4	15	26
<b>Acceptable</b>	9	28	23
<b>Satisfaisant</b>	8	14	9
<b>Très satisfaisant</b>	2	3	0
<b>Moyenne /10</b>	5	4.7	3.1

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est rejetée (p-value=0,00924).

*Tableau LIII - Evaluation de la formation en nutrition*

<b>Nutrition</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	7	18	24
<b>Médiocre</b>	7	23	34
<b>Acceptable</b>	7	17	12
<b>Satisfaisant</b>	5	6	5
<b>Très satisfaisant</b>	0	0	0
<b>Moyenne /10</b>	3.2	2.7	2.2

Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est acceptée (p-value=0,2865).

*Tableau LIV - Evaluation de la formation en maréchalerie*

<b>Maréchalerie</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	2	9	8
<b>Médiocre</b>	6	13	23
<b>Acceptable</b>	7	22	29
<b>Satisfaisant</b>	9	15	14
<b>Très satisfaisant</b>	2	5	1
<b>Moyenne /10</b>	5	4.5	4

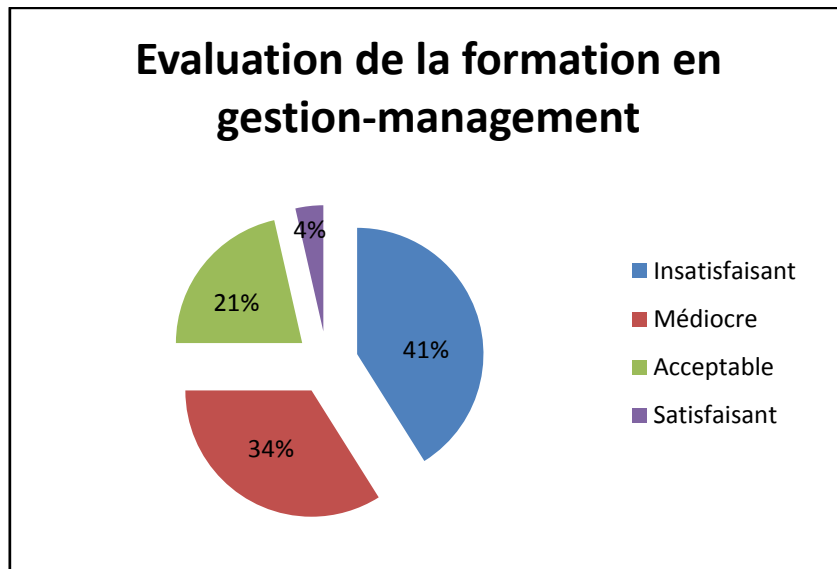
Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est acceptée (p-value=0,3700).

*Tableau LV - Evaluation de la formation en dentisterie*

<b>Dentisterie</b>	<b>2000-2004</b>	<b>2004-2009</b>	<b>2010-2015</b>
<b>Insatisfait</b>	4	7	5
<b>Médiocre</b>	4	14	18
<b>Acceptable</b>	3	12	36
<b>Satisfaisant</b>	12	24	13
<b>Très satisfaisant</b>	3	7	3
<b>Moyenne /10</b>	5.3	5.1	4.5

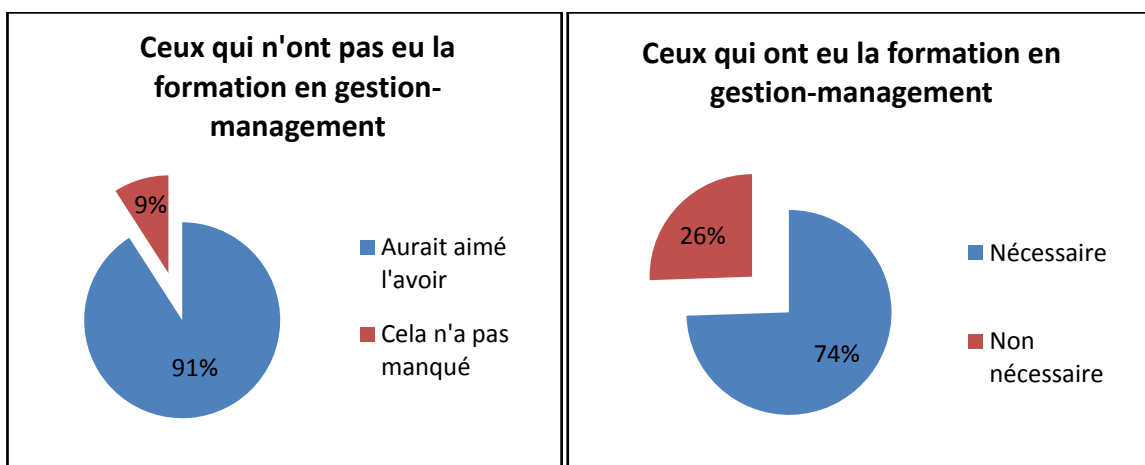
Le test de Fisher exact montre que l'hypothèse d'indépendance entre la satisfaction et la promotion est acceptée (p-value=0,001128).

L'enseignement de la discipline de gestion, management a été dispensé dans la formation mais pas de façon continue entre 2000 et 2015. Les vétérinaires interrogés qui ont eu cette discipline dans la formation de T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine sont au nombre de 56 et ont pu juger de sa qualité. Pour la plupart, ils ont été déçus de la formation (*Figure 30*), mais plus de la moitié l'ont trouvé nécessaire (*Figure 31*).



*Figure 30 - Evaluation de la formation en gestion-management des vétérinaires l'ayant eu*

Les vétérinaires n'ayant pas eu l'opportunité d'assister à cette formation de gestion et de management auraient souhaité, en grande majorité, l'avoir (*Figure 31*).



*Figure 31 - Retour sur le besoin et la nécessité de la formation en gestion-management*

Le questionnaire permet la libre expression sur ce qui a manqué dans la formation. La totalité des commentaires et suggestions est exposée en annexe (*Annexe 10*). Les grandes idées qui ressortent tout au long des différentes années sont un manque de formation dans la gestion d'entreprise et de client, la formation pratique de terrain, un nombre pas assez important de cas cliniques surtout avant 2010. A partir de 2004, un manque de pédagogie et de temps accordé à la réflexion pour les étudiants sont des idées qui ressortent de la part des vétérinaires interrogés. A partir de 2010, les stages sont souvent évoqués comme une partie importante de la formation.

## E. Si c'était à refaire ?

### 1. Choisir le métier de vétérinaire

Légèrement plus de la moitié des 140 vétérinaires pensent qu'ils referaient le choix de la profession vétérinaire si c'était à refaire, tandis que 16 d'entre eux ne le referaient pas (*Tableau LVI*).

*Tableau LVI - Mise en situation de choisir à nouveau la profession vétérinaire*

<b>Referiez-vous le choix du métier de vétérinaire ?</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>
<b>Oui</b>	20	61	81
<b>Je ne sais pas</b>	10	33	43
<b>Non</b>	1	15	16

### 2. Choisir d'approfondir le secteur équin

Plus de la moitié des 140 vétérinaires décideraient à nouveau d'approfondir le secteur équin, tandis que 20 d'entre eux ne reprendraient pas cette décision (*Tableau LVII*).

*Tableau LVII - Mise en situation de choisir à nouveau d'approfondir le secteur équin*

<b>Referiez-vous le choix d'approfondir le secteur équin ?</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Total</b>
<b>Oui</b>	20	76	96
<b>Je ne sais pas</b>	6	18	24
<b>Non</b>	5	15	20

### 3. Choisir l'école de Nantes pour approfondir l'équine

Une grande majorité des 165 vétérinaires ayant répondu à l'enquête, choisirait à nouveau l'école de Nantes, Oniris, pour effectuer une année d'approfondissement en pathologie des équidés (*Tableau LVIII*).

*Tableau LVIII - Mise en situation de choisir à nouveau Nantes pour approfondir l'équine*

<b>Referiez-vous le choix d'effectuer votre T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine à Nantes ?</b>	<b>Vétérinaires encore en études</b>	<b>Vétérinaires dans la vie active</b>	<b>Total</b>
<b>Oui</b>	22	115	137
<b>Je ne sais pas</b>	1	12	13
<b>Non, je ne referais pas de T1 pro/5A équine</b>	1	6	7
<b>Non, je ne ferais pas ma T1 pro/5A à Nantes</b>	1	6	7

Une personne n'a pas pu répondre à cette question par l'intermédiaire des réponses proposées. Elle a répondu à sa manière, en précisant qu'elle pourrait refaire sa T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine à l'ENVN-Oniris pour la qualité des enseignements mais qu'elle ne pourrait pas la refaire à cause de l'ambiance et du stress psychologique.



## TROISIEME PARTIE : DISCUSSION

### I. Discussion du protocole de l'enquête

#### A. Bilan des résultats

L'enquête réalisée auprès de 218 vétérinaires ayant effectué ou effectuant actuellement une année d'approfondissement équine à l'ENVN-Oniris, a permis un retour de 165 réponses au questionnaire diffusé. Le taux de réponses est de 75,7%, ce qui est très satisfaisant. D'autant plus que lors de réalisation d'enquête, le seuil satisfaisant pour le taux de réponses est de 30%.

Les vétérinaires issus de la promotion 2000-2001 sont ceux qui fournissent le taux de réponses le moins élevé selon les promotions avec 27,3% seulement de réponses parmi les onze vétérinaires concernés. De plus, l'année 2000-2001 est l'année de mise en place de la T1 pro équine à l'ENVN et l'organisation de cette année était différente de celle actuelle avec plus de temps accordés pour des stages extérieurs. Cette promotion est donc la moins représentative dans l'impact de la T1 pro équine sur le devenir professionnel.

Les réponses proviennent à 28% d'hommes et à 72% de femmes. La population ayant répondu est fortement représentée en femmes. Cependant, la population ciblée de l'enquête est composée à 24% d'hommes et à 76% de femmes, ce qui est comparable. De manière générale, nous sommes confrontés à une augmentation de la population étudiante vétérinaire féminine. D'après les données de l'annuaire Roy 2015, les femmes ont toujours été en majorité dans les promotions Nantaises depuis l'année 2000-2001, tous secteurs confondus. Nous nous sommes intéressés à la répartition homme/femme des promotions depuis 2000, pour comparer à la répartition homme/femme dans les promotions équines. Les données fournies par l'annuaire Roy 2015 nous ont permis de récolter ces proportions jusqu'en 2012 ; en effet les vétérinaires des promotions récentes n'ont pas tous fournis leurs coordonnées. La proportion de femmes dans les études vétérinaires en général ne fait qu'augmenter. Parallèlement, la proportion de femmes dans les promotions équines augmente mais de façon moins régulière. Sur certaines promotions, l'équine semble attirer plus de femmes que d'hommes comme en 2002-2003, en 2005-2006, et en 2011-2012 par exemple [17].



*Tableau LIX - Proportion de femmes dans les promotions de l'ENVN-Oniris depuis 2000-2001*

<b>Promotion</b>	<b>2000-01</b>	<b>2001-02</b>	<b>2002-03</b>	<b>2003-04</b>	<b>2004-05</b>	<b>2005-06</b>	<b>2006-07</b>
% femmes en équine à Nantes	45	67	81	50	62	87	74
% femmes en études vétérinaires toutes promotions nantaises confondues	53	57	51	61	60	65	64
<b>Promotion</b>	<b>2007-08</b>	<b>2008-09</b>	<b>2010-11</b>	<b>2011-12</b>	<b>2012-13</b>	<b>2013-14</b>	<b>2014-15</b>
% femmes en équine à Nantes	57	80	87	100	80	89	83
% femmes en études vétérinaires toutes promotions nantaises confondues	74	64	70	74	<i>Pas de données précises</i>	<i>Pas de données précises</i>	<i>Pas de données précises</i>

## B. Prise en compte des problèmes rencontrés lors de l'enquête

### 1. Contact avec les personnes cibles de l'enquête

La recherche des coordonnées des 232 vétérinaires cibles de l'enquête a été longue et fastidieuse. Pour onze personnes, les recherches n'ont pas abouti malgré la prise de contact à ce propos auprès des vétérinaires issus des mêmes promotions. Peu de solutions autres se sont présentées et finalement ces onze personnes manquantes ne représentent que 4,7% de la population totale cible.

La prise de contact et la diffusion de l'enquête par mail est aisément réalisable et les relances sont facilement réitérées, soit sept fois dans notre cas pour les personnes ne répondant pas. En revanche, il aurait été nécessaire de prendre contact par téléphone avec les vétérinaires ne répondant pas à l'enquête malgré les multiples relances, pour argumenter notre démarche et convaincre les vétérinaires de répondre au questionnaire. Cela n'a pas été réalisé par manque de temps, en effet nous aurions dû téléphoner dans notre cas à 51 personnes.

### 2. Problèmes d'aiguillage lors du questionnaire

#### ▪ Mauvaise orientation pour le questionnaire des étudiants

Les étudiants qui ont eu accès au questionnaire étaient incités à cocher la case « je suis en études » à la question 13 se trouvant dans la rubrique « A propos de vos études ». La case a été cochée par tous les étudiants au nombre de 25, c'est-à-dire les étudiants en cours de 5<sup>ème</sup> année équine en 2014-2015, les internes et les vétérinaires en formation complémentaire tel que le résidanat par exemple. Une fois la case cochée, le questionnaire était orientée pour les étudiants. Par ailleurs, la question 14 de la même rubrique qui était adressée aux chômeurs oriente le questionnaire en évitant la rubrique « Votre situation professionnelle actuelle ». Cependant, les étudiants qui ont coché les cases « Je suis en études » et « oui » à la question « Etes-vous au chômage » ont été malencontreusement orientés vers le questionnaire des

vétérinaires au chômage. Cette erreur a été réalisée par des étudiants en cours d'internat ou de résidanat. Une fois les erreurs d'aiguillage repérées, elles ont été prises en compte dans les réponses données.

Grâce à la prise en compte de ce problème, les résultats en soit ne sont pas biaisés. En revanche, les effectifs de réponses pour certaines questions sont moindres par rapport à ce que nous aurions pu avoir.

- Mauvaise présentation de quelques questions

Tout d'abord, un oubli dans les réponses proposées pour la promotion de sortie a été remarqué. L'année 2000-2001 n'est pas proposée par erreur. Nous pouvons nous demander si cela n'a pas freiné la réponse au questionnaire des vétérinaires concernés. Les trois vétérinaires de cette promotion qui ont répondu, ont été repérés lors de la collecte de données et les réponses attribuées à la bonne promotion.

Aussi, certains vétérinaires n'ont pas inscrits dans leur réponse la même année de promotion dont ils sont sortis d'après les listes administratives. La difficulté a été de réattribuer les réponses parmi les promotions en se fiant aux listes administratives et en s'aidant des réponses nominatives ou du lieu d'exercice si les réponses étaient anonymes.

La présentation du statut de travail dans la clinique a éventuellement pu entraîner quelques hésitations au moment de répondre. En effet, le statut salarié CDD aurait dû être présenté comme le statut salarié ACD qui semble plus adapté même s'il était sous-entendu.

L'activité des vétérinaires peut tellement varier selon les individus et les structures qu'il a été difficile de catégoriser les réponses concernant l'activité professionnelle. L'inconvénient des réponses pour une activité vétérinaire mixte est que nous prenons en compte l'activité dominante ainsi que le deuxième secteur d'activité exercé. Lors de l'analyse, il a été décidé de considérer les réponses d'activité professionnelle RURALE-canine et CANINE-rurale sans activité équine, sauf lorsqu'une petite activité équine était précisée par le vétérinaire. Un biais est alors possible puisqu'il n'est pas évident de distinguer par exemple, dans le terme « RURALE », une activité rurale stricte d'une activité rurale avec un peu d'équine de campagne. De même, nous avons été confrontés au cas de deux vétérinaires déclarant à la fois exercer une activité canine stricte, c'est-à-dire comprenant 90% de l'activité totale et avoir développé une clientèle équine. Nous voyons ainsi que 10% de l'activité non précisée peut correspondre à une petite activité équine. La définition des réponses aux questions concernant l'activité professionnelle aurait mérité plus de précisions.

Une dernière remarque qui concerne la question 28 de la rubrique « Votre situation professionnelle actuelle » à propos des formations complémentaires effectuées par les collègues équins. Les réponses proposées sont un internat, un

résidanat, je ne sais pas ou autre. Il a été suggéré à raison par un vétérinaire qu'il aurait fallu proposer la réponse « ni l'un, ni l'autre, travail à la sortie des études ».

### 3. Quelques détails du questionnaire à modifier

Lors de l'analyse des données obtenues, de nouvelles questions se sont posées et pourraient être intégrées dans le questionnaire pour le compléter. Il aurait été intéressant par exemple de connaître la proportion de vétérinaires anciennement ou actuellement cavaliers dans la population cible.

En ce qui concerne les formations complémentaires, la formation de Personne Compétente en Radioprotection a été précisée par un vétérinaire. Il a été jugé non nécessaire de préciser cette formation dans le questionnaire dans le sens où la formation d'une semaine est maintenant intégrée et obligatoire dans la 5<sup>ème</sup> année équine à Oniris. Les vétérinaires ayant effectué ou voulant effectuer un internat ne sont pas incités dans les questions à préciser si l'internat est public ou privé et quel secteur il concerne. En revanche, des questions à réponses libres sur les spécialisations permettent aux vétérinaires de préciser s'ils le jugent nécessaires.

Nous avons été confrontés à des interrogations vis-à-vis des vétérinaires au chômage. Ce chômage est-il volontaire ou non ? Il aurait été intéressant de connaître les raisons de cette situation mais la question aurait pu être considérée comme trop personnelle pour les interrogés.

### 4. Difficultés rencontrées lors des réponses au questionnaire

Malgré l'adaptation du questionnaire aux étudiants et aux personnes sans emploi, les vétérinaires non libéraux et aux activités peu ordinaires comme dans un parc zoologique ont trouvé les questions mal adaptées à leur situation. L'analyse des données n'a pas été perturbée en revanche, puisque nous avons pris en compte les réponses interprétables dans tous les cas. Un vétérinaire en invalidité professionnelle a été confronté au même problème, nous aurions dû intégrer cette situation comme une partie annexe du questionnaire pour les personnes au chômage.

## II. Discussion des résultats sur le devenir professionnel des vétérinaires ayant effectué une année d'approfondissement en pathologie des équidés

### A. Une majorité des vétérinaires équins exercent dans le Nord-Ouest de la France

En 2002, d'après Collin G. (2004), les vétérinaires praticiens déclarant une activité équine sont implantés de façon majoritaire dans le Grand Ouest et en région parisienne. En effet, en associant ces vétérinaires et ceux adhérents à l'AVEF en 2003, les principales régions d'exercice qui ressortent sont le Grand Ouest, la région parisienne, le centre-est et les Midi-Pyrénées [1]. D'après notre étude, les principales régions d'exercice de la profession des vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine, sont les régions Basse-Normandie, Pays de la Loire et Bretagne. Cela concerne 64 praticiens, soit 66% des vétérinaires interrogés exerçant en équine.

Les vétérinaires interrogés ont fini leurs études à l'ENVN-Oniris, ce qui peut influencer la région de travail dans un périmètre rayonnant autour de Nantes. En revanche, il faut noter que quasiment la moitié des vétérinaires n'exerçant pas ou plus d'équine se sont éloignés du Grand Ouest, pour aller dans l'Est et le Sud-est. La concentration des vétérinaires équins dans le Grand Ouest n'est sans doute pas une coïncidence avec le fait que la Basse Normandie et la région Pays de la Loire et la Bretagne forment le podium français de l'élevage d'équidés.

La formation approfondie en pathologie des équidés inclut également des stages dans des structures hospitalières ou des cliniques vétérinaires, qui peuvent être, dans quelques cas, l'occasion du premier contact avec le futur employeur ou une ouverture sur une année de formation d'« internat » privé. Une bonne majorité des étudiants choisissent alors le Grand Ouest pour sa richesse en structures vétérinaires équines développées. D'autant plus qu'Oniris et le Cirale sont au cœur de ce bassin équin, et favorisent l'accès dans ces nombreuses structures équines.

### B. Quelques particularités caractérisent l'activité professionnelle équine

#### 1. Une activité professionnelle équine synonyme d'un rythme de travail dense

Grâce à l'enquête, nous avons le témoignage de 97 vétérinaires exerçant exclusivement ou partiellement en équine, soit 69,3% des vétérinaires dans la vie active interrogés. Une activité équine stricte, c'est-à-dire 90% de l'activité totale, est pratiquée par 48 vétérinaires, et 17 autres vétérinaires ont une activité mixte à dominante équine. Ce secteur d'activité de la profession de vétérinaire a pour réputation de nécessiter un investissement important des vétérinaires. Le rythme de travail est un temps plein pour la majorité des vétérinaires interrogés (76 vétérinaires sur 97). Le temps de travail hebdomadaire est difficile à évaluer car dépendant des saisons et il peut parfois doubler lors de la saison de monte jusqu'à 70 heures par

semaine. Le temps de travail réellement effectué, hormis les gardes et astreinte, est estimé entre 40 et 50 heures par semaine pour plus de la moitié des vétérinaires équins à temps plein. Pour un quart des vétérinaires équins, les heures hebdomadaires sont comprises entre 55 et 77 heures. En comparaison, les vétérinaires interrogés à temps plein n'exerçant pas ou plus d'équine sont pour la moitié entre 30 et 40 heures de travail hebdomadaire et entre 40 et 55 heures hebdomadaires pour l'autre moitié. Le rythme de travail est plus léger pour les vétérinaires non équins qui travaillent principalement en canine ou en activité non libérale. Les gardes sont également beaucoup moins contraignantes puisqu'elles sont non existantes pour certains comme ceux qui travaillent en centre-ville et qui peuvent référer leur patient vers des structures hospitalières. Les vétérinaires équins purs ou mixtes sont souvent confrontés au fait que les vétérinaires des structures dans le périmètre alentour ne souhaitent pas manipuler des chevaux. Le planning de rendez-vous est souvent chargé avec des journées interminables et des gardes fréquentes parce que plus difficiles à partager avec les confrères [1]. De plus, certains vétérinaires équins ont la particularité de travailler en activité itinérante, sans être rattaché à une structure. Treize vétérinaires sur 97 sont concernés dans notre enquête. Le temps passé sur la route peut alors rallonger les journées. Une enquête européenne auprès des vétérinaires de 26 pays d'Europe, organisée par la Fédération vétérinaire européenne (FVE) a été réalisée en 2014 et l'analyse publiée en janvier 2015 [27]. Ainsi, il est possible de faire un parallèle avec les confrères européens. La moyenne d'heures hebdomadaires travaillées de 13 000 vétérinaires européens tous secteurs confondus est de 46,8 heures. En France, la moyenne est de 48 heures hebdomadaires travaillées pour 42 heures contractuelles. Les données concernant les vétérinaires équins de notre enquête sont donc dans la moyenne française et européenne.

Le rythme de travail des vétérinaires équins influence sur leur vie personnelle. D'après Desbordes (2006), ils pensent avoir un partage très médiocre entre leur vie privée et leur vie professionnelle [2]. Ce mauvais partage est d'autant plus élevé dans des structures à faible effectif. Les vétérinaires interrogés dans notre enquête répondent pour la majorité que leur vie personnelle influe sur le secteur d'activité (75 sur 140). Certains d'entre eux ont fait le choix de privilégier la vie personnelle d'où une activité vétérinaire sans équine ou avec peu d'équine pour alléger le temps consacré au travail. Dans notre enquête, 24 vétérinaires ont arrêté d'exercer en équine, huit d'entre eux l'ont fait pour des raisons familiales et deux à cause du rythme trop élevé. Bien entendu, la vie personnelle et familiale n'est pas le seul facteur déterminant dans le choix de vie professionnelle mais elle joue un rôle important.

Les structures vétérinaires de notre enquête avec de l'activité équine sont composées en moyenne de 3,9 vétérinaires (écart type de 1,72) dans la structure, comprenant 2,5 associés (écart type de 1,74), et une moyenne de 3,1 vétérinaires équins (écart type de 1,72) dans la structure. Il existe peu de vétérinaires qui exercent seuls mais six vétérinaires de l'enquête déclarent travailler seul en tant que

vétérinaire dans la structure. *A contrario*, les structures vétérinaires mixtes, rurales ou équine françaises sont de plus en plus des structures de taille importante avec un nombre d'associés allant parfois au-delà de huit vétérinaires. D'après Desbordes (2006), les vétérinaires équins mixtes exercent principalement en association avec deux ou quatre vétérinaires alors que les vétérinaires équins stricts exercent le plus souvent seuls ou à deux. Aussi, Desbordes montre que de façon majoritaire, seuls un ou deux diplômés exercent en équine dans la structure [2]. Ces données sont à pondérer aujourd'hui, puisque la tendance actuelle est d'avoir des structures comptant une grosse équipe de vétérinaires équins. D'après les résultats de notre enquête, la plupart des vétérinaires interrogés, qui sont donc issus de la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de Nantes, semblent exercer dans des structures où plus de deux vétérinaires exercent en équine (*Figure 22*), c'est-à-dire dans des structures plus spécialisées en équine.

L'enquête européenne de 2014 montre que la plupart des structures vétérinaires européennes sont composées au plus de cinq personnes, seulement 13% des structures ont le nombre de personnel qui dépasse dix. La Suède a été exclue de ce sondage parce les structures suédoises sont de taille démesurée, avec 11% d'entre elles qui comprennent entre 50 et 100 employés et 12% qui dépassent 100 employés. La France compte des structures de taille moyenne avec un personnel de trois à cinq personnes pour 32% des sondés et un personnel de six à dix personnes pour 23% des sondés [27]. Si la tendance continue dans ce sens, la taille des structures vétérinaires françaises pour la plupart laisse envisager un meilleur confort dans le travail des vétérinaires, malgré que cela entraîne une gestion administrative d'entreprise plus importante et contraignante.

## 2. Une féminisation de la profession non synonyme de concessions dans la profession

Dans les écoles vétérinaires françaises, la proportion de femmes augmente ces dernières années. Les vétérinaires actifs sont pour la moitié des femmes et pour l'autre moitié des hommes. D'après l'enquête européenne [27], les vétérinaires interrogés en France sont à 51% des hommes et 49% des femmes, et en Europe 53% des vétérinaires sont des femmes [27, 26]. C'est pourquoi la tendance s'inverse pour le sexe des vétérinaires. Dans cette même enquête un graphique est présenté montrant que les vétérinaires de 60 ans sont à 80% des hommes et 20% des femmes. Les vétérinaires de 30 ans sont au contraire représentés par 70% de femmes et 25% d'hommes. D'ici quelques années, les vétérinaires actifs seront en majorité des femmes.

D'après Paulet (2011), une enquête initiée par la Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance Vétérinaire (CARPV) montre que les femmes praticiennes en 2009 exercent en majorité en canine pure et majoritairement dans des structures de un à deux vétérinaires. Elle montre également que les femmes choisissent le plus souvent leur lieu de travail en fonction du conjoint [7]. Il est intéressant de comparer les

femmes vétérinaires tous secteurs confondus avec celles exerçant en activité équine dans notre enquête. Tout d'abord, la majorité des femmes de notre enquête exercent exclusivement ou partiellement en équine vu le contexte de notre enquête. En revanche, les femmes ne pratiquant plus en équine ont pour la majorité une activité canine stricte (18 femmes sur 32 vétérinaires sans équine).

Pour les femmes vétérinaires ayant une activité équine, 77,5% d'entre elles ont un rythme de travail à temps plein. L'étude récente de la profession en Europe montre que 67% des femmes vétérinaires travaillent à temps plein contre 85% des hommes [26]. Notre enquête a montré que le choix du travail à temps plein était indépendant du sexe dans le domaine de l'équine. Il ne faut pas oublier que dans notre enquête, les vétérinaires ont tout au plus quinze ans d'exercice. Les vétérinaires jeunes diplômés mettent la priorité le plus souvent sur l'exercice de la profession (66,4% des vétérinaires interrogés ont privilégié un poste d'équine à la sortie des études). Notre enquête montre que ce choix à la sortie des études est indépendant du sexe. Aussi, la vie de famille est au départ peu développée, puisqu'à peine 60% des vétérinaires interrogés par notre enquête ont des enfants en 2014-2015 et se sont, pour la grande majorité, des enfants en bas-âge (0-5 ans). Il serait intéressant d'interroger les mêmes vétérinaires d'ici cinq à dix ans pour voir si leur activité a évolué.

La vie personnelle influe malgré tout pour la majorité des vétérinaires interrogés sur leur vie professionnelle. Par ailleurs, dans notre enquête la vie personnelle influence le secteur d'activité et le rythme d'activité de la même façon pour les hommes que pour les femmes. En revanche, les hommes semblent laisser leur vie personnelle influencer le choix de leur lieu d'activité (64,5% contre 33% des femmes de notre enquête). Cela contredit ce que Paulet (2001) a montré dans son étude [7]. Les femmes exerçant en partie en équine ne semblent pas faire plus de concessions que les hommes dans leur métier pour leur vie personnelle. Il est vrai que l'activité équine a plutôt mauvaise réputation auprès des vétérinaires [2]. D'après Langford (2009), les étudiants en cours d'études vétérinaires, en D3, sont effrayés par le secteur équin et font de ce secteur le plus rejeté [4]. Il s'agit la plupart du temps de préjugés mais les étudiants vétérinaires peuvent se faire leur propre idée sur le secteur d'activité lors de stages. Les femmes qui choisissent ce secteur d'activité sont conscientes et prévenues du rythme élevé et de l'investissement dans le travail. Cela peut probablement expliquer le fait qu'au début de leur carrière, la vie personnelle influence peu les choix à réaliser pour leur activité. Nous gardons tout de même à l'esprit que les vétérinaires interrogés sont relativement jeunes et que leur point de vue peut évoluer au cours des années à venir.

L'image stigmatisée de la femme au foyer pour les vétérinaires est peu commune. Dans notre enquête, trois femmes vétérinaires en activité sont en couple avec des hommes sans emploi. *A contrario*, aucun homme vétérinaire n'a précisé être en couple avec une femme sans emploi. Dans notre étude, les femmes semblent travailler au même titre que les hommes.

### 3. Un statut salarial de plus en plus rencontré

Le statut de salarié vétérinaire en clientèle est le statut le plus rencontré pour les jeunes vétérinaires diplômés [5]. Il permet d'acquérir de l'expérience auprès de vétérinaires plus âgés. Les vétérinaires de notre enquête exerçant exclusivement ou partiellement en équine sont 53,6% à travailler en tant que salarié. Les vétérinaires de notre enquête qui n'exercent plus en équine sont 62,5% à travailler en tant que salarié. Cependant, les vétérinaires sans activité équine sont pour certains en activité hors clientèle, le statut de salarié est alors quasiment systématique. Que ce soit pour les uns ou les autres, notre enquête a montré que le fait d'être un homme ou une femme n'influence pas le choix du statut de salarié.

Le statut de salarié est en grande majorité des contrats à durée indéterminée avec 35 vétérinaires concernés sur 97 vétérinaires équins, et 14 vétérinaires concernés sur 32 vétérinaires non équins. Le statut de salarié en CDI est assez convoité et de plus en plus rencontré dans les grosses structures vétérinaires. D'autant plus que le salarié vétérinaire bénéficie d'une certaine sécurité de travail en CDI et d'une protection par la convention collective. Par ailleurs, dans notre enquête la majorité des contrats de courte durée en équine sont retrouvés chez des vétérinaires diplômés reconnus depuis moins de cinq ans (promotions 2010 à 2014). En effet, la plupart du temps, les premiers contrats trouvés à la sortie de l'école sont de courte durée, des remplacements, des contrats saisonniers. Nous voyons également que la majorité des vétérinaires de notre enquête, soit 67%, ont intégré à la sortie des études une équipe vétérinaire dans le but de développer une clientèle équine déjà existante. Le fait d'exercer au sein d'une équipe déjà expérimentée leur permet de s'améliorer dans la pratique équine, et est nettement plus rassurant que de débiter seul dans l'exercice de la profession. Le reste de l'équipe est disponible pour la discussion sur des cas cliniques et permet d'acquérir d'autres techniques. Avant que la T1 pro équine existe, les compétences en équine s'acquerraient par l'expérience ou grâce à un autre vétérinaire [2]. Peu de vétérinaires fraîchement diplômés se lancent seuls dans l'ouverture d'une structure. Le développement d'une clientèle équine se fait rarement à la sortie des études, sauf lorsque des occasions se présentent bien évidemment. Une étude intéressante effectuée auprès des vétérinaires français deux années après l'obtention du DEFV est réalisée par le ministère de l'Agriculture et menée par S. Bondoux et J.M Drouet à l'Agrosup de Dijon. Les données des vétérinaires diplômés en 2012 par l'une des quatre ENV, montrent qu'en décembre 2014, parmi 32 vétérinaires déclarant avoir effectué une 5<sup>ème</sup> année équine, 14 travaillent sous CDI, 11 sous CDD, 6 en collaboration libérale et un à l'étranger. Parmi les cinq vétérinaires qui travaillent en structure équine stricte, trois sont sous CDD, et deux sous CDI. Il n'est pas évident de conclure avec ces petits effectifs, même si la tendance semble faire ressortir des CDI pour les vétérinaires travaillant en structure mixte et des CDD pour des structures plus spécialisées [19].

Des données obtenues grâce à l'enquête sont moins attendues. En général, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les contrats de salariés sont privilégiés



pour acquérir de l'expérience. Les vétérinaires souhaitent pour la plupart un jour s'installer ou s'associer. D'après l'étude sur l'intégration des jeunes vétérinaires (issus de la promotion 1990 de l'ENVA) de LÉBOULANGER (2008), les vétérinaires libéraux se sont installés en activité libérale à un âge moyen de 30 ans, soit en général quatre à huit ans après la sortie de l'école [5]. Dans notre étude, la majorité des salariés souhaite à terme s'installer en libéral mais 33 vétérinaires sur 85 ne semblent pas l'envisager. Les vétérinaires qui ne souhaitent pas s'installer en libéral comprennent certainement les salariés qui ne travaillent plus en clientèle, ce qui biaise nos résultats. Parfois, des occasions se présentent telles que le départ en retraite d'un confrère et l'installation en activité libérale se fait alors plus tôt que prévue.

#### 4. Une embauche facile mais pas systématiquement en équine

Les réponses obtenues grâce à l'enquête menée par le ministère de l'Agriculture auprès des vétérinaires fraîchement diplômés, permettent d'avoir une estimation du délai de recherche du premier emploi. 78,6% des vétérinaires ayant effectué une 5<sup>ème</sup> année équine en 2012-2013 en France ont signé leur premier contrat de travail avant la fin de la formation ou durant l'élaboration de la thèse. C'est la proportion la plus élevée comparée aux autres secteurs d'approfondissement. Tous secteurs confondus, 64,3% des 160 vétérinaires ayant répondu à l'enquête du ministère de l'Agriculture, ont signé un contrat au maximum durant l'élaboration de la thèse [19].

Ceux qui ont effectué une 5<sup>ème</sup> année équine n'exercent pas forcément en équine. Dans notre enquête, huit vétérinaires n'ont jamais eu de contrat en équine, et 34% des vétérinaires issus de la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de 2001 à 2014 n'ont pas privilégié un poste d'équine à la sortie des études. L'enquête du ministère de l'Agriculture montrent que les 32 vétérinaires « formés » en équine sortant des quatre ENV confondues n'ont pas tous signé un contrat en équine à la sortie de leurs études en 2013. Deux d'entre eux travaillent pour l'administration, un pour les Organisations Professionnelles Agricoles, deux en structure canine et un en structure mixte canine/rurale. L'exercice en équine a été choisi par 26 vétérinaires sur les 32, avec 10 en activité équine stricte, 10 en activité mixte avec les trois secteurs d'activité, cinq en structure mixte canine/équine et un vétérinaire en CHUV [19]. Ces données correspondent aux premiers contrats de travail signés, mais au cours de la carrière professionnelle les activités peuvent changer. Nous ne savons pas si les contrats de travail signés correspondent aux recherches initiales des vétérinaires. En revanche, le type d'activité pour les 32 vétérinaires issus des quatre ENV correspond aux résultats de notre enquête qui a montré que la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine est réalisée dans le but de pratiquer en activité équine stricte au même titre que dans le but de pratiquer en structure mixte.

C. Quelques critères sont tout de même assimilables à d'autres professions

- **Chômage et réorientations professionnelles**

Le nombre de personnes au chômage dans notre enquête est élevé avec onze personnes concernées sur 140. Leur promotion d'origine est variable, une personne provient du premier tiers des promotions, cinq personnes du deuxième tiers des promotions et cinq autres personnes du dernier tiers des promotions. Le chômage ne concerne donc pas uniquement les jeunes vétérinaires avec peu d'expérience. Les secteurs d'activité où les vétérinaires actuellement au chômage ont travaillé, sont divers avec uniquement de l'activité équine pour cinq personnes, et pas d'activité équine depuis la sortie des études pour trois personnes. Il est difficile de faire la part des choses dans notre enquête, puisque nous ne savons pas si le fait d'être au chômage est volontaire dans le but d'une reconversion professionnelle. En effet, six personnes de notre enquête sur 140, dont quatre sont sans emploi au moment du questionnaire, souhaitent changer de profession.

Les réorientations professionnelles sont de plus en plus rentrées dans les mœurs pour de nombreuses professions. La profession vétérinaire est diversifiée et ouvre sur de nombreux horizons. Mais il arrive que certains confrères décident de changer de profession. Parmi les six personnes qui déclarent dans notre enquête vouloir changer de profession, ce sont majoritairement des vétérinaires qui ne pratiquent plus en équine (5 sur 6 vétérinaires). Une étude à part entière sur le choix de réorientation professionnelle du vétérinaire et sur les raisons qui les motivent à arrêter cette belle profession serait intéressante à réaliser. Il est à noter dans notre questionnaire que nous considérons que le terme « changer de métier » signifie exercer une autre profession que vétérinaire. Il peut y avoir un biais dans notre étude si les vétérinaires déclarant vouloir « changer de métier » souhaitent en réalité changer de secteur d'activité.

D'après l'enquête européenne en 2014, le chômage (3%) et le sous-emploi (23%) des vétérinaires, c'est-à-dire le manque de travail pour remplir ses heures d'activité, existe en Europe et constitue un vrai problème pour certains pays comme l'Espagne, la Serbie, le Portugal, l'Italie. Ce problème d'inactivité est lié pour la FVE au nombre d'écoles vétérinaires présentes dans les pays et à celui de diplômés. En France, nous ne sommes pas concernés, avec un pourcentage de 1% de vétérinaires sans emploi, et de 11% de vétérinaires en sous emploi [26]. Le taux de chômage général en France, est d'après l'INSEE en novembre 2015, de 10,3% [15]. Les vétérinaires ne sont pas réellement concernés par la problématique de l'emploi. L'étude du ministère de l'Agriculture permet d'évaluer le taux de chômage des vétérinaires de France deux ans après l'obtention du DEFV et un an après la fin de leurs études. En décembre 2014, neuf vétérinaires sur 258 soit 3,6% des jeunes diplômés sont sans emploi (individus en volontariat exclus). Les vétérinaires ayant approfondi le secteur des équidés sont peu concernés avec une personne sans emploi uniquement sur 33 vétérinaires. Parmi les 115 vétérinaires avec une formation en animaux de compagnie, cinq sont sans emploi. Parmi les 73 vétérinaires avec une formation en animaux de production, deux sont sans emploi. Parmi les 28 vétérinaires avec une formation en spécialité mixte, deux sont sans emploi. Il faut

garder à l'esprit que l'enquête se réalise à un instant donné, et que les vétérinaires sans emploi ont pu exercer sur quelques mois avant l'enquête [19].

Même si les taux ne sont pas à comparer avec ceux d'autres professions, le chômage et les réorientations professionnelles existent chez les vétérinaires au même titre que pour d'autres professions.

- **Revenus féminins plus faibles**

Le revenu annuel brut du vétérinaire n'est pas toujours aussi élevé que la population en général peut le croire. Il est souvent imaginé que les vétérinaires équins gagnent bien leur vie. Notre étude montre qu'il n'existe pas de lien statistique entre le fait de pratiquer en équine et le fait d'avoir un revenu élevé. En revanche, le sexe semble jouer un rôle sur le montant du revenu. La population masculine de notre enquête est assez étalée en fonction du revenu. Un tiers des hommes gagne moins de 30 000 euros bruts annuels, un tiers entre 30 000 et 60 000 euros bruts annuels et le derniers tiers plus de 60 000 euros bruts à l'année. Pour les femmes, seulement moins de 5% gagnent plus de 60 000 euros bruts annuels, et plus de 50% gagnent moins de 30 000 euros bruts annuels. Nous pourrions penser que le fait d'avoir un revenu plus faible est lié au fait de travailler à temps partiel. Mais nous avons démontré précédemment dans notre enquête que le rythme de travail n'était pas lié au sexe.

L'époque, où les femmes étaient nettement moins bien rémunérées que les hommes, nous semble loin derrière dans le passé. Malheureusement cette situation se rencontre encore trop souvent. Tous secteurs confondus, en Europe, les revenus des femmes vétérinaires sont 28% plus faibles que celui des hommes vétérinaires [26, 27]. De plus, l'enquête européenne met en évidence le fait que les revenus des jeunes vétérinaires sont moins élevés en début de carrière avec une augmentation progressive avec l'expérience. Les vétérinaires européens âgés de moins de 40 ans, soit la tranche d'âge concernée par notre étude, ont en moyenne des salaires inférieurs à 35 000 euros bruts par an [27]. Notre enquête concerne principalement des jeunes vétérinaires donc leurs revenus vont évoluer au cours des années à venir.

Nous retenons que les revenus varient plus en fonction du sexe que de l'activité. Les données obtenues par le ministère de l'Agriculture confirment cette inégalité. Il est alors intéressant d'avoir une idée des revenus des jeunes diplômés tous secteurs confondus. La moyenne des revenus annuels à temps plein sans prime en France est de 31 848,51 euros brut un an après la sortie des études vétérinaires, ce qui semble satisfaisant comparé au salaire européen mentionné ci-dessus [19]. Le revenu moyen du vétérinaire en France, tous secteurs et tout âge confondus, est de 50 000 euros bruts selon l'enquête européenne [26].

#### **D. Confrontation de la vision de la vie professionnelle en tant qu'étudiant et celle réellement exercée**

Les visions de la profession de la part des étudiants et la projection dans l'avenir peut parfois différer de ce qu'est la réalité vécue. Nous avons à disposition, la proportion d'activité en équine que les étudiants des promotions 2002-2003 et 2005-2006 souhaitaient exercer dans leur vie professionnelle. Nous avons décidé de les mettre en relation avec l'exercice qu'ils pratiquent au moment de l'enquête en 2014-2015. Nous nous situons donc après huit ans et onze ans d'activité après la fin des études (*Annexe 11*).

Dans la promotion 2005-2006, trois étudiants souhaitaient exercer un peu d'équine (<50% de l'activité totale) dans leur pratique vétérinaire. Deux d'entre eux sont restés injoignables mais un a répondu à notre enquête et travaille finalement en activité équine stricte.

Une activité équine dominante était envisagée pour huit étudiants : trois exercent une activité équine stricte, deux exercent une activité canine stricte, un vétérinaire a une activité mixte à dominante équine avec de la canine, un vétérinaire travaille à la DDPP, et un autre est résident en médecine interne des équidés au CHUV de Saint Hyacinthe.

Pour trois étudiants, il ne faisait aucun doute que leur activité vétérinaire serait strictement équine. C'est effectivement le cas pour deux d'entre eux mais un des trois exerce actuellement une activité canine stricte.

Dans la promotion 2002-2003, trois étudiants souhaitaient une activité mixte avec une dominante équine, ce qui est le cas pour un d'entre eux avec une activité mixte à dominante équine avec de la canine, le 2<sup>ème</sup> a actuellement une activité équine stricte et le 3<sup>ème</sup> travaille dans une industrie pharmaceutique.

Une activité équine stricte était envisagée par quatre étudiants. Deux vétérinaires sont actuellement en pratique équine stricte, un autre vétérinaire a une activité mixte équine/canine et le 4<sup>ème</sup> est responsable technique régional d'une entreprise de « petfood ».

Nous observons que deux vétérinaires, dans leur onzième année d'exercice, ont une activité non libérale.

En bilan, les deux promotions réunies, 12 vétérinaires ont une activité équine qui domine avec une activité d'au moins 50% de l'activité totale, sur 19 vétérinaires qui souhaitaient une activité mixte à dominante équine voire équine stricte. L'activité non libérale a séduit trois vétérinaires de ces deux promotions qui souhaitaient au départ travailler en clientèle avec une dominante équine. L'avenir réserve toujours des surprises mais l'exemple de ces promotions montre que pour les étudiants vétérinaires ayant réalisé une T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine, la motivation d'exercer au moins partiellement en équine semble persister au cours des années et paraît respectée.

## E. Un métier apprécié par les jeunes vétérinaires

La population des vétérinaires en France s'élève à 17 000 début 2015, et 39% d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans [26]. La population vétérinaire en France est jeune et celle de notre enquête est également âgée de moins de 40 ans avec au maximum quinze ans d'exercice. Les vétérinaires ont été interrogés dans notre étude sur l'appréciation de leur métier de vétérinaire qui est plutôt bonne. La plupart d'entre eux dit être enrichi et épanoui par la profession vétérinaire même si elle leur prend un peu trop de leur temps. Leur vie personnelle semble les satisfaire pour 81% d'entre eux. Il ne faut pas omettre que 10% des vétérinaires interrogés sont insatisfaits de leur vie personnelle et que leur métier de vétérinaire en est la cause.

D'après Desbordes (2006), les vétérinaires équins et les vétérinaires ruraux sont ceux qui ont le meilleur moral global, vie professionnelle et vie personnelle comprises. Les vétérinaires équins ne se sentent pas isolés de leurs confrères et l'entente confraternelle est bonne. La clientèle équine est soit appréciée soit critiquée. En effet elle peut être fidèle, sympathique, reconnaissante mais aussi prétentieuse, non reconnaissante et procédurière. La clientèle équine est finalement une clientèle qui ressemble à une clientèle canine. Pour les vétérinaires équins stricts ou mixtes, le fait de travailler avec les chevaux est une source de satisfaction. Les chevaux, souvent à l'origine de passion, leur font vivre de bons moments dans le cadre de leur métier [2].

### III. Discussion des résultats sur l'évaluation de la formation de T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine à l'ENVN-Oniris

#### A. Nécessité de réaliser un approfondissement en équine

La réalisation d'une année d'approfondissement en équine, est soit dans le but d'exercer une activité équine stricte, soit dans le but de maîtriser la pathologie des équidés dans une activité mixte. Dans notre enquête, les vétérinaires ont choisi d'effectuer cet approfondissement aussi bien pour de la pratique mixte qu'équine stricte. Le choix de suivre la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine à l'ENVN-Oniris est pour les 165 vétérinaires interrogés leur premier choix et est réalisé pour la qualité de la formation et par commodité d'être sur Nantes.

Pour 65% des vétérinaires de notre enquête, la décision de pratiquer en équine a toujours été évidente, mais pour les autres la révélation s'est faite plus tard. D'après Langford (2009), le secteur des équidés fait peur à une grande majorité d'étudiants. Les étudiants pensent que la pratique de l'équitation est indispensable à l'exercice vétérinaire en équine. La promotion équine 2014-2015 à Nantes comprend pourtant deux étudiants non cavaliers. Parfois le cheval en lui-même effraie, mais parfois c'est le milieu équin et sa réputation qui rebute les étudiants [4]. La réalisation de stages et l'abord du cheval lors des premières années d'études vétérinaires à Oniris peuvent rassurer quelques étudiants qui décident en cours d'études ou à la fin de leurs études de prendre l'option d'approfondir la pathologie des équidés.

Pour les étudiants qui souhaitent pratiquer un minimum d'activité équine dans leur exercice futur, l'approfondissement en équine est très souvent nécessaire. En effet, la formation sur le terrain lors de stages au début des études vétérinaires est assez délicate. Les propriétaires de chevaux sont peu confiants et préfèrent en général ne pas laisser leur cheval dans les mains d'une personne non expérimentée contrairement à des éleveurs de bovins ou des propriétaires de chiens et chats. Les étudiants souhaitant avoir une activité équine dominante dans leur exercice futur ne se posent en général que très peu la question et choisissent d'approfondir ce secteur d'activité en fin d'études. D'après Desbordes (2006), le manque de compétences en équine est une des principales limites au développement de cette activité. Il est peu facile de se former sur le terrain en équine. Les vétérinaires mixtes, s'ils devaient s'associer avec un jeune vétérinaire dans leur exercice en équine, souhaiteraient à 60% qu'il ait effectué une T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine. La formation de base en équine est donc importante pour l'exercice futur, et pour gagner la confiance des confrères et de la clientèle équine [2].

Parfois, la formation d'approfondissement en pathologie des équidés n'est pas jugée suffisante par les étudiants. Une année d'internat permet une mise en confiance du vétérinaires, une acquisition plus approfondie des connaissances et un atout pour se faire embaucher en équine stricte par la suite. Parmi les 165 vétérinaires

interrogés, 70 ont effectué ou sont actuellement en cours d'internat, sachant que l'internat s'est mis en place plus tard que la T1 pro équine.

## B. Une demande importante de formation pratique, un point à améliorer

La T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de l'ENVN-Oniris a été évaluée par l'intermédiaire de notre enquête, et s'est vu attribuer une note entre 6 et 6,9 sur 10. L'appréciation de cette année d'approfondissement en globalité ne semble pas être dépendante des promotions dans notre enquête.

La libre expression des vétérinaires interrogés met en évidence quelques grandes idées. La formation pratique de terrain semble manquer. Certains vétérinaires évoquent une compétition pour la pratique entre les étudiants de 5<sup>ème</sup> année et les internes au moment de la mise en place de l'internat. Par ailleurs, ces dernières années, le centre hospitalier vétérinaire équin d'Oniris a pour réputation de mettre en avant l'étudiant de 5<sup>ème</sup> année équine contrairement aux autres écoles. En effet, l'étudiant de 5<sup>ème</sup> année est au centre des consultations, prend en charge le client et réalise en première intention la consultation. Bien évidemment, l'étudiant reste encadré par des supérieurs mais la pratique et la mise en relation avec le client est importante à Nantes. Ce qui peut être reproché en revanche, c'est le fonctionnement du centre hospitalier vétérinaire équin CISCO comme un centre de référé. C'est un statut qui peut convenir à tous ceux qui souhaitent approfondir l'équine par la suite et qui permet un développement de la structure pour les années à venir. En revanche, certains vétérinaires reprochent alors de ne pas être assez formés en pratique sur les gestes de base, applicables sur le terrain, comme tout simplement une castration scrotale en position couchée. Depuis 2010, les lieux de réalisation de stages ont une grande importance dans la formation et sont l'occasion d'acquérir ces gestes de base sur le terrain. Un vétérinaire s'interroge, avec du recul sur la formation, si une formation en alternance ne serait pas bénéfique. En effet, une nouveauté en 2014-2015 a permis à deux étudiants vétérinaires nantais de suivre la formation théorique de la 5<sup>ème</sup> année équine ainsi que celle de 5<sup>ème</sup> année bovine, puis de réaliser leur formation pratique dans une structure vétérinaire en alternance sur le reste de l'année. C'est une formation nouvelle qui laisse perplexe plusieurs enseignant-chercheurs vétérinaires et qui a ses points positifs comme négatifs. Il serait intéressant d'avoir sur du moyen ou long terme, un retour sur ce type de formation très récente.

Certains vétérinaires se plaignent de ne pas avoir eu assez de cas cliniques dans les hôpitaux. La clinique hospitalière du CISCO se développe intensément ces dernières années et amène de nombreux cas. Notamment depuis septembre 2014, le service de chirurgie prend en charge les chirurgies de coliques. Actuellement, les hôpitaux d'équine d'Oniris sont nettement plus remplis que les années précédentes.

### C. La discipline de reproduction un atout de la T1 pro équine à Nantes

Toutes les disciplines ont été évaluées par les vétérinaires de notre enquête. L'évaluation des vétérinaires sortis des premières promotions de T1 pro équine peut être moins fiable que celle des vétérinaires issus du dernier tiers des promotions, vu qu'elle se base sur des souvenirs plus lointains. Dans notre enquête, la discipline de reproduction ressort comme la grande gagnante auprès des anciens étudiants. Il est vrai que le service de reproduction de l'ENVN-Oniris est bien développé et permet une bonne formation pratique grâce au troupeau de juments et à l'étalon appartenant à l'école. Les étudiants de l'ENVA et de l'ENVT viennent en principe effectuer deux semaines de formation à Nantes. Pour eux, ce sont les premières fois où ils peuvent manipuler dans cette discipline. Les étudiants de l'ENVN-Oniris bénéficient de plus de semaines de formation en reproduction. Il serait intéressant de comparer l'évaluation des disciplines des étudiants issus des autres T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de France afin de faire ressortir les disciplines les plus appréciées de chaque école. L'ENVA et l'ENVT ont les mêmes formations théoriques en équine que l'ENVN-Oniris, donc l'évaluation devrait être similaire, quoique l'appréciation peut se jouer principalement sur la pratique. Pour VetAgro Sup qui a une T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine indépendante des trois autres, l'évaluation de la part des étudiants serait très intéressante à mettre en relation avec notre étude afin de mettre en évidence les points forts et les points faibles de chacune des formations.

### D. Formation de spécialiste accessible après la T1 pro équine

Les vétérinaires qui souhaitent devenir spécialistes en équine, passent obligatoirement par la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine. Dans notre enquête, les vétérinaires semblent partir à l'étranger pour effectuer leur résidence, notamment au Québec, au centre hospitalier vétérinaire de Saint Hyacinthe. D'ailleurs, deux étudiants de la promotion 2014-2015, effectuent leur internat dans ce centre hospitalier. La T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine de Nantes ouvre sur des formations internationales.

De plus, les enseignant-chercheurs du service d'équine d'Oniris sont maintenant diplômés de Collège européen ou américain et permettent la formation de résidents en chirurgie des équidés, en médecine interne des équidés, en reproduction et en anesthésie et analgésie. Cette opportunité de formation à Oniris va probablement attirer d'autres étudiants vétérinaires à l'avenir pour effectuer leur 5<sup>ème</sup> année équine. D'autant plus que les locaux des hôpitaux se sont agrandis et développés au cours de l'année 2015. A la suite de ces évolutions dans les locaux et dans l'enseignement, la 5<sup>ème</sup> année équine va probablement elle aussi évoluer. Une enquête dans cinq à dix ans mériterait d'être réalisée à nouveau pour objectiver les évolutions dans la formation et dans le devenir des étudiants vétérinaires.



## CONCLUSION

L'année de formation en pathologie des équidés à Nantes, a été mise en place afin d'offrir un approfondissement de la discipline et permettre aux jeunes vétérinaires de maîtriser les bases de la médecine et chirurgie équine sur le terrain. Depuis sa mise en place à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes pour l'année scolaire 2000-2001, aucune étude n'a été réalisée sur le devenir professionnel des vétérinaires ayant effectué cet approfondissement, ni sur l'évaluation de la formation.

L'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes est située au cœur de la région Nord-Ouest qui a une filière équine très développée. La clientèle équine peut être appréhendée par les jeunes vétérinaires et nécessite une assurance de soi, une maîtrise des connaissances médicales, et une connaissance parfaite de l'animal comme dans les autres disciplines. L'inconvénient de la formation vétérinaire de tronc commun est qu'elle n'aborde que très peu la pathologie des équidés. Les futurs vétérinaires équins ou mixtes ont la possibilité depuis l'année 2000 à Nantes d'assouvir leur soif d'apprendre et d'approfondir le domaine de l'équine grâce à la T1 pro équine, soit actuellement la 5<sup>ème</sup> année équine.

Notre travail, grâce à une enquête auprès des vétérinaires ayant effectué cette formation, a permis de faire un bilan sur le devenir professionnel à la suite de la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine ainsi que sur l'appréciation de cet approfondissement. Les étudiants vétérinaires qui choisissent de réaliser une T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine envisagent dans les mêmes proportions de pratiquer une activité équine pure et de pratiquer une activité mixte. La formation est adaptée aux deux types d'attentes et est un premier pas pour les vétérinaires qui souhaitent se spécialiser dans une discipline équine. Réaliser une année d'approfondissement en équine ne ferme en revanche pas les portes aux autres espèces animales pour la suite. En effet, un peu moins de 6% de notre population vétérinaire active interrogée n'a jamais exercée en équine depuis la sortie des études.

Il ressort également que la majorité des vétérinaires concernés par notre enquête est épanouie et se dit enrichie par leur métier. Il est important de noter qu'ils sont satisfaits de leur vie personnelle alors que le contraire est souvent pensé à tort. De nombreuses femmes vétérinaires sont concernées par notre étude de part une féminisation de la profession et par un attrait particulier des femmes pour l'équine. Notre étude montre que cette féminisation n'a que très peu d'impact sur les choix effectués à propos du métier.

Tous les vétérinaires de l'enquête ont choisi Nantes en premier choix pour réaliser leur T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine et, avec le recul, referaient pour la majorité d'entre eux le même choix. L'évaluation de la formation met en avant l'importance capitale de réaliser des stages et d'acquérir de la pratique dans l'apprentissage du

métier avant d'exercer. Il est même soumis l'hypothèse d'envisager une formation en alternance.

Que ce travail en inspire d'autres afin de comparer le devenir des vétérinaires ayant approfondi d'autres disciplines, ainsi que les formations équine dans les autres écoles vétérinaires françaises.

## Références bibliographiques

### ▪ Références classiques

[1] COLLIN G. (2004) – *L'Association Vétérinaire Equine Française : hier, aujourd'hui, demain*. (En ligne). Thèse de Doctorat Vétérinaire, Faculté de Médecine de Nantes, 2004 (3.11.2014), 111 p. Disponible sur internet URL : <http://www.avef.fr/index.php/informations/documents-a-telecharger/documents-avef/250-these-gwenhael-collin-2004/file>

[2] DESBORDES A. (2006) – *Vétérinaires équins mixtes : comment répondre à la demande croissante des propriétaires de chevaux de loisir en France ?* (En ligne). Thèse de Doctorat Vétérinaire, Université Paul-Sabatier de Toulouse, 2006 (3.11.2014), 242 p. Disponible sur internet URL : [http://oatao.univ-toulouse.fr/1717/1/debouch\\_1717.pdf](http://oatao.univ-toulouse.fr/1717/1/debouch_1717.pdf)

[3] DESMOULINS J.H. (2001) - *Etude du devenir professionnel des étudiants vétérinaires français en fonction de leur école d'origine (Etude des promotions de 1983 à 1992)*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Faculté de Médecine de Nantes, 2001, 61 p.

[4] LANGFORD C. (2009) – *Origines, motivations et souhaits d'orientation professionnelle des étudiants vétérinaires*. (En ligne). Thèse de Doctorat Vétérinaire, Université Paul-Sabatier de Toulouse, 2009 (01.10.2015), 128 p. Disponible sur internet URL : [http://oatao.univ-toulouse.fr/4228/1/hartmann\\_4228.pdf](http://oatao.univ-toulouse.fr/4228/1/hartmann_4228.pdf)

[5] LEBOULANGER J. (2008) – *L'intégration des jeunes vétérinaires dans la profession : étude de la promotion d'Alfort 1990*. (En ligne). Thèse de Doctorat Vétérinaire, Faculté de Médecine de Créteil, 2008 (3.11.2014), 151 p. Disponible sur internet URL : <http://theses.vet-alfort.fr/telecharger.php?id=1193>

[6] LEPERLIER E. (2000) - *Contribution à l'étude du devenir professionnel des élèves de l'école nationale vétérinaire de Nantes (Etude des dix premières promotions de Nantes 1983-1992)*. Thèse de Doctorat Vétérinaire, Faculté de Médecine de Nantes, 2000, 61 p.

[7] PAULET V. (2011) – *La féminisation de la profession vétérinaire en France : analyse de son impact à partir d'une enquête auprès de praticiens libéraux*. (En ligne). Thèse de Doctorat Vétérinaire, Université Paul-Sabatier de Toulouse, 2011 (3.11.2014), 185 p. Disponible sur internet URL : [http://oatao.univ-toulouse.fr/5106/1/paulet\\_5106\\_1.pdf](http://oatao.univ-toulouse.fr/5106/1/paulet_5106_1.pdf)

## ▪ Références en ligne

[8] FFE (2015) – *FFE-Espace Presse* (En ligne). (1.11.2015). Disponible sur internet URL : <http://www.ffe.com/journaliste/Publications/Statistiques>

[9] IFCE - *Stats & cartes*. (En ligne). 2014 (14.09.2015). Disponible sur internet URL : [http://statscheval.haras-nationaux.fr/core/zone\\_menus.php?zone=229&r=1316](http://statscheval.haras-nationaux.fr/core/zone_menus.php?zone=229&r=1316)

[10] IFCE (Equi-Ressources), Onisep de Basse Normandie (2013) - *La filière équine : métiers & formations*. (En ligne). Septembre 2013 (7.09.2015), 88 p., 8-21. Disponible sur internet URL : [http://www.equioresources.fr/fileadmin/user\\_upload/\\_temp\\_/La\\_filiere\\_equine\\_-\\_metiers\\_\\_\\_formations.pdf](http://www.equioresources.fr/fileadmin/user_upload/_temp_/La_filiere_equine_-_metiers___formations.pdf)

[11] IFCE-OESC (2012) - *Filière équine, Chiffres clés 2012*. (En ligne). Dépliant extrait de l'Annuaire ECUS 2012, 2012 (7.09.2015), 6 p. Disponible sur internet URL : <http://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2015/03/OESC-chiffres-2012-internet.pdf>

[12] IFCE-OESC (2014) - *Chiffres clés 2014*. (En ligne). Dépliant extrait de l'Annuaire ECUS 2014, 2014 (7.09.2015), 6 p. Disponible sur internet URL : <http://www.haras-nationaux.fr/fileadmin/bibliotheque/chiffres-cles-2014-version-imprimable.pdf>

[13] IFCE-OESC (2015) – *Le cheptel équin français*. (En ligne). Février 2015, (7.09.2015). Disponible sur internet URL : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/filiere-economie/chiffres-cles-sur-les-entreprises-ressources-et-territoire/le-cheptel-equin-francais.html>

[14] IFCE-OESC (2015) - *Tendances de la filière équine*. (En ligne). février 2015 (7.09.2015). Disponible sur internet URL : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/filiere-economie/chiffres-cles-sur-les-activites-equines/tendances-de-la-filiere-equine.html>

[15] INSEE (2015) – *Le taux de chômage est stable au deuxième trimestre 2015*. (En ligne). (1.11.2015). Disponible sur internet URL : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=14>

[16] ORDRE NATIONAL DES VETERINAIRES (2015) – *Trouver un vétérinaire*. (En ligne). (1.11.2015). Disponible sur internet URL : <https://www.veterinaire.fr/outils-et-services/trouver-un-veterinaire.html>

[17] PETIT S. (2015) – ROY Annuaire Vétérinaire 2015. (En ligne). Editions du Point Vétérinaire, 87<sup>ème</sup> édition, 13 mai 2015 (1.10.2015). Disponible sur internet URL : <http://www.lepointveterinaire.fr/roy/univers.html>

## ▪ Communications personnelles et notes diverses

[18] BARLET F. (2008) – La place pour les territoires dans les contrats de projet Etat-région 2007-2013, L'EXEMPLE DES PAYS DE LA LOIRE. *ENTREPRISE La vie des territoires, Equ'idée*, Eté 2008, 31-33.

[19] BONDOUX S., DROUET J.M. (2015) – *L'insertion professionnelle à moyen terme dans l'enseignement supérieur vétérinaire, Promotion DEFV 2012, Enquête 2015, Document de travail*. Eduter Agrosup Dijon, Juin 2015, 28 p.

[20] BRUYAS J.F. - Historique de l'enseignement d'équine à l'ENVN.

[21] COMPTE-RENDU REUNION DU 4 SEPTEMBRE 1992 (1992), 7 septembre 1992. 3 p.

[22] COPIE D'UN DOCUMENT RELATIF A L'ENSEIGNEMENT DE LA MEDECINE ET DE LA CHIRURGIE EQUINE DANS LES ECOLES NATIONALES VETERINAIRES FRANCAISES (1994), Ministère de l'Agriculture et de la pêche, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, avril 1994, 8 p.

[23] DIDELOT C. (2010) - 900 000 équidés pour 650 000 cavaliers... et 2 000 vétérinaires en activité équine. *Virbac info*, n°110, juin 2010, 22-25.

[24] DORNIER X., IFCE-OESC (2014) - *La filière équine en France*. Cours commun 5<sup>ème</sup> année équine, 2014.

[25] GLUNTZ X., HENROTEAUX M., SCHATZMANN (2003) - *Ecole nationale vétérinaire de Nantes Audit externe de la filière et du 3<sup>ème</sup> cycle « équins » 24 et 25 avril 2003*. 21 mai 2003, 21 p.

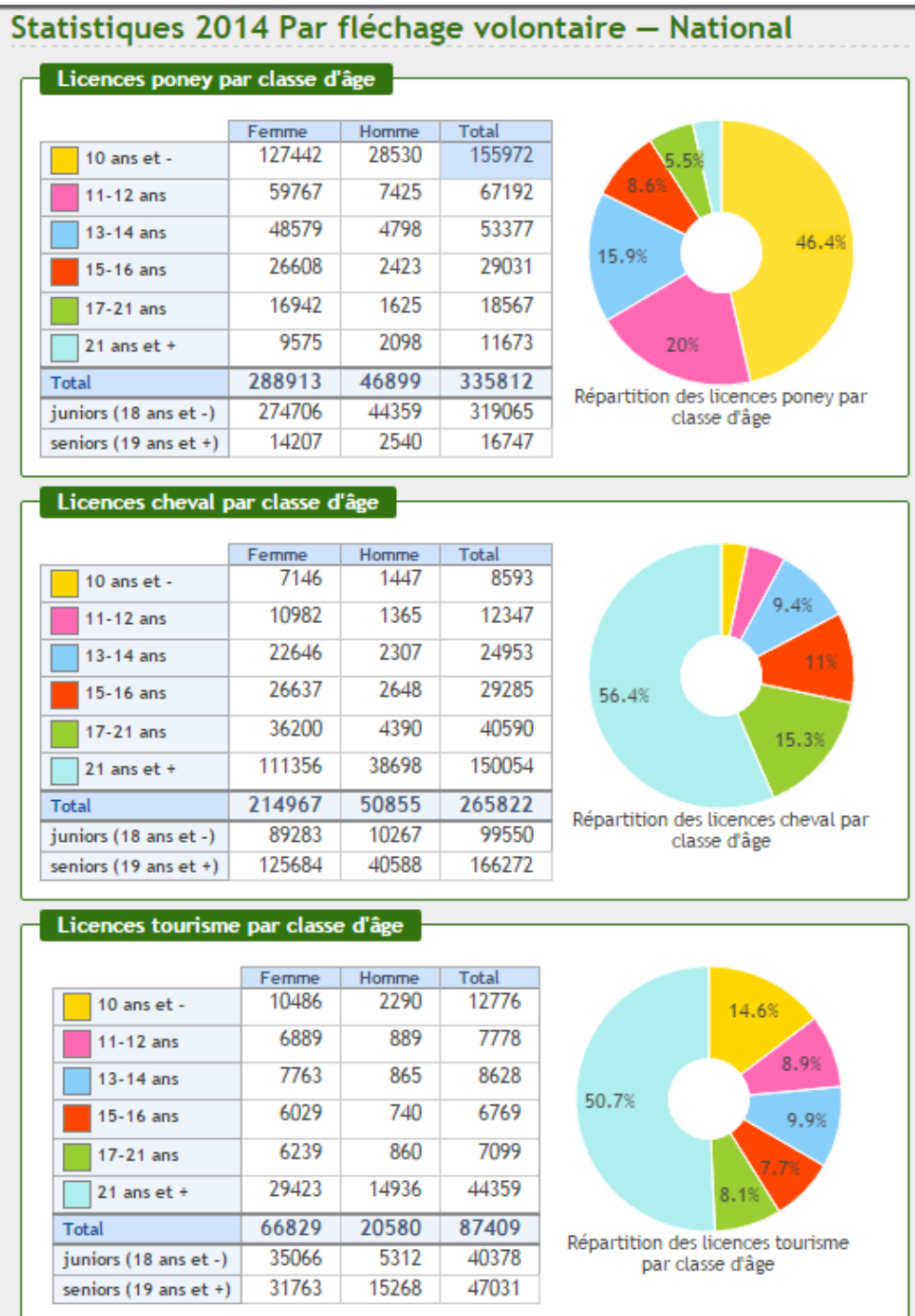
[26] LAFON M. (2015) – 13 000 vétérinaires européens passés au crible pour la première fois. *La Dépêche Vétérinaire*, N°1307, du 6 au 12 juin 2015, 4-10.

[27] MIRZA & NACEY RESEARCH (2015) – *The Veterinary profession in Europe-2014*. United-Kingdom, Mirza & Nacey Research, Fourth Draft, 12 janvier 2015, 75 p.

[28] OUEST-FRANCE (2015) - *Les Pays de la Loire, l'autre région du cheval*. Supplément gratuit Dimanche Ouest-France, cahier n°4 du 27 septembre 2015, 16 p.

[29] PROJET POUR LES CLINIQUES DE L'ENVN (2001), 2 novembre 2001, 59 p.

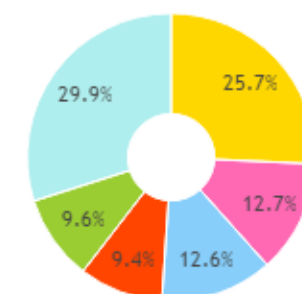
**ANNEXE 1 – DIFFERENTS TYPES DE LICENCES D'EQUITATION SOUSCRITES LORS DE LA SAISON 2014 –  
SOURCE : SITE INTERNET FFE ESPACE PRESSE [8]**



## Statistiques 2014 Par type de licence – National

### Licences pratiquant par classe d'âge

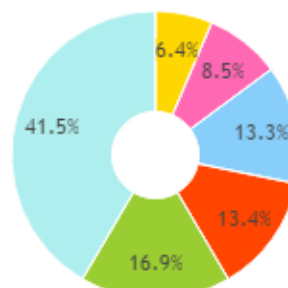
	Femme	Homme	Total
10 ans et -	145074	32267	177341
11-12 ans	77638	9679	87317
13-14 ans	78988	7970	86958
15-16 ans	59274	5811	65085
17-21 ans	59381	6875	66256
21 ans et +	150354	55732	206086
<b>Total</b>	<b>570709</b>	<b>118334</b>	<b>689043</b>
juniors (18 ans et -)	399055	59938	458993
seniors (19 ans et +)	171654	58396	230050



Répartition des licences pratiquant par classe d'âge

### Licences compétition par classe d'âge

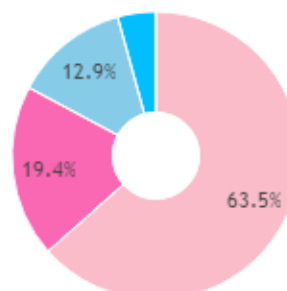
	Femme	Homme	Total
10 ans et -	8531	1896	10427
11-12 ans	12043	1748	13791
13-14 ans	19406	2318	21724
15-16 ans	19540	2218	21758
17-21 ans	24189	3373	27562
21 ans et +	49729	17962	67691
<b>Total</b>	<b>133438</b>	<b>29515</b>	<b>162953</b>
juniors (18 ans et -)	74465	10163	84628
seniors (19 ans et +)	58973	19352	78325



Répartition des licences compétition par classe d'âge

### Répartition par sexe

	Licences
Licences pratiquant Femme	570709
Dont licences compétition Femme	133438
Licences pratiquant Homme	118334
Dont licences compétition Homme	29515
<b>total</b>	<b>689043</b>



Répartition par sexe et Par type de licence

**ANNEXE 2 – EXTRAIT DE L'ARRETE DU 25 JUILLET 2014, EN VIGUEUR AU 24 NOVEMBRE 2015, RELATIF AU CONCOURS COMMUN D'ENTREE DANS LES ENV – SOURCE : WWW.LEGIFRANCE.GOUV.FR**

JORF n°0182 du 8 août 2014  
Texte n°39

ARRETE

**Arrêté du 25 juillet 2014 relatif au concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires**

NOR: AGRE1415187A

ELI:<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2014/7/25/AGRE1415187A/jo/texte>

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son livre VIII ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du 2 juillet 2014,

Arrête :

**Titre Ier : ORGANISATION DU CONCOURS COMMUN**

**Article 1**

Le concours commun d'accès aux écoles nationales vétérinaires comprend les voies suivantes :

1. Voie A, ouverte aux titulaires d'un baccalauréat général, ou d'un baccalauréat technologique, ou d'un baccalauréat professionnel, ou d'un brevet de technicien agricole, ou aux candidats ayant obtenu une validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels en application des articles D. 613-38 à D. 613-50 du code de l'éducation.

2. Voie A TB, ouverte aux titulaires d'un baccalauréat technologique série sciences et technologies de laboratoire (STL) ou série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), ou aux candidats ayant obtenu une validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels en application des articles D. 613-38 à D. 613-50 du code de l'éducation.

3. Voie B, ouverte aux étudiants inscrits en troisième année de préparation d'un diplôme national de licence, dont les mentions sont précisées à l'annexe I ou aux étudiants en année de préparation d'un diplôme national de licence professionnelle, dont les mentions sont précisées à l'annexe II. L'admission définitive des candidats est subordonnée à l'obtention du diplôme. Elle est également ouverte aux titulaires d'un diplôme national de licence ou de licence professionnelle listé aux annexes I ou II.

4. Voie C, ouverte aux étudiants inscrits en deuxième année de préparation d'un diplôme professionnel de deux années d'études supérieures, dont la liste est fixée à l'annexe III. L'admission définitive des candidats est subordonnée à l'obtention du diplôme. Elle est également ouverte aux titulaires d'un diplôme professionnel fixé à l'annexe III, ou aux candidats ayant obtenu une validation de leurs études, expériences professionnelles ou acquis personnels en application des articles D. 613-38 à D. 613-50 du code de l'éducation.

5. Voie D, ouverte aux titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine ou du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie ou du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, ou d'un diplôme national



conférant le grade de master, délivré à l'issue d'un cursus de formation dans lequel la biologie occupe une part prépondérante.

6. Voie E, ouverte aux étudiants inscrits en première année d'études aux écoles normales supérieures de Cachan et de Lyon, admis en liste principale aux écoles nationales vétérinaires à la session précédente de la voie A du concours. L'admission définitive des candidats est subordonnée à l'obtention de la première année d'études aux écoles normales supérieures de Cachan ou de Lyon.

#### **Article 2**

Les épreuves de la voie A portent sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles de biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST), défini par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. La voie A comporte les épreuves d'admissibilité et d'admission affectées de coefficients qui figurent en annexe IV du présent arrêté.

#### **Article 3**

Les épreuves de la voie A TB portent sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles de technologie biologie (TB), défini par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. La voie A TB comporte les épreuves d'admissibilité et d'admission affectées de coefficients qui figurent en annexe V du présent arrêté.

#### **Article 4**

La voie B comporte les épreuves d'admissibilité et d'admission affectées de coefficients qui figurent en annexe VI du présent arrêté.

#### **Article 5**

Les épreuves de la voie C portent sur le programme des classes préparatoires aux grandes écoles accessibles aux titulaires de diplômes professionnels obtenus après deux années d'études supérieures, défini par le ministre chargé de l'agriculture. La voie C comporte les épreuves d'admissibilité et d'admission affectées de coefficients qui figurent en annexe VII du présent arrêté.

#### **Article 6**

La voie D comporte une sélection sur dossier et une épreuve d'entretien. Les dossiers individuels des candidats sont constitués des diplômes, de la liste de leurs titres et travaux, pièces justificatives à l'appui, et d'une lettre manuscrite explicitant la motivation de leur candidature. A l'issue de l'examen des dossiers, le jury dresse la liste des candidats autorisés à subir l'épreuve d'entretien d'une durée de vingt minutes. L'entretien vise notamment à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et ses motivations.

#### **Article 7**

Le recrutement par la voie E se fait sur la base du rang d'entrée à l'Ecole normale supérieure (ENS) concernée, des résultats obtenus lors de la première année de scolarité à l'ENS et d'une épreuve d'entretien d'une durée de trente minutes, qui vise notamment à apprécier la qualité du projet professionnel du candidat et sa capacité à mener en parallèle deux cursus de formation longs.

[...]

**ANNEXE 3 – LISTE DES ENSEIGNANTS PRESENTS A LA REUNION DU 4 SEPTEMBRE 1992, A PARIS, AU  
SIEGE DE L'ORDRE NATIONAL DES VETERINAIRES [21]**

REUNION DU 4 SEPTEMBRE 1992

Liste des présents :

D. TAINTURIER	ENVN
M. FRANK	ENVL
JF BRUYAS	ENVN
A. LE NINIVIN	ENVA
N. NUDELMANN	ENVA
F-J FROGET	Inst. du Cheval
J. FERNEY	ENVT
St CHAFFAUX	ENVT
M. LAPRAS	ENVL
J.M. DENOIX	ENVA

**ANNEXE 4 – PROPOSITION DE REFERENTIELS POUR L'ENSEIGNEMENT D'EQUINE FAITE PAR JEAN-LUC  
CADORE EN OCTOBRE 1996**

Copie de la proposition faite par Jean-Luc CADORE de référentiels  
d'activité en pathologie équine en fin de 2ème cycle  
(ENV Lyon octobre 1996).

**Annexe I : Proposition de référentiel d'activités équines du titulaire du D.E.F.V.<sup>1</sup>**

Exerçant comme vétérinaire généraliste, le titulaire du D.E.F.V. peut être sollicité pour tout problème pathologique concernant un équidé en clientèle omnipraticienne. Il doit donc en matière équine et dans les différents registres :

**Anatomie descriptive et appliquée**

Connaître l'anatomie topographique de la région céphalique, des organes intrathoraciques, des viscères abdominaux et de la région inguinale

Connaître l'anatomie de l'extrémité digitée et du sabot

Connaître l'anatomie de la région cervicale ventrale

**Physiologie**

Connaître les particularités de la digestion et de la respiration

Connaître les bases de la physiologie de l'effort

**Zootéchnie**

Connaître les principales races de chevaux élevés en France

Connaître la structure générale du monde équestre et de la filière équine

Connaître les notions générales des modalités de sélection et d'amélioration génétique

Connaître les généralités de l'éthogramme du cheval

**Alimentation et nutrition**

Savoir raisonner et apprécier une ration alimentaire et reconnaître d'éventuels déséquilibres

**Pharmacie et toxicologie**

Connaître les règles d'utilisation des principales classes thérapeutiques (antibiotiques, anti-inflammatoires, anti-parasitaires, sédatifs et anesthésiques)

Connaître les bases de la notion de dopage et les principes de la réglementation

Connaître les risques toxicologiques majeurs et savoir instaurer un traitement de première intention lors d'intoxication

**Biochimie et biologie clinique**

Connaître les particularités des explorations fonctionnelles

Savoir réaliser des prélèvements de routine et interpréter les résultats obtenus

**Anatomie pathologique**

Savoir réaliser un examen nécropsique dirigé et réaliser des prélèvements pour un examen histologique, toxicologique ou bactériologique

**Pathologie générale, propédeutique et sémiologie**

Savoir diriger et réaliser la contention

Savoir pratiquer l'examen clinique général d'un cheval et connaître les explorations spécifiques d'organes ou d'appareil à mettre en œuvre en première intention

Savoir administrer un traitement

**Médecine interne**

Savoir reconnaître et référer un trouble auscultatoire cardiaque majeur

Savoir reconnaître et référer un trouble du rythme cardiaque majeur

Savoir reconnaître et soigner une affection cutanée parasitaire ou bactérienne

Connaître les principaux troubles du comportement

<sup>1</sup> Le référentiel en italiques intéresse d'autres disciplines que la médecine interne

Savoir instaurer un traitement de première intention d'une diarrhée aiguë, d'une colique de stase, d'une obstruction œsophagienne

Savoir établir le diagnostic différentiel d'une anémie

Savoir instaurer un traitement de première intention de la grippe et éventuellement référer

Savoir instaurer un traitement de première intention de la gourme et éventuellement référer

Savoir instaurer un traitement de première intention de la rhinopneumonie et éventuellement référer

Savoir instaurer un traitement de première intention de l'artérite virale et éventuellement référer

Savoir instaurer un traitement de première intention de la babésiose et éventuellement référer

Savoir suspecter, reconnaître et éventuellement référer une maladie légalement réputée contagieuse et connaître la législation sanitaire

Savoir raisonner un programme de vaccinations et effectuer une médecine préventive

Savoir raisonner un programme de lutte anti-parasitaire

Savoir instaurer un traitement des affections parasitaires du tube digestif

Savoir reconnaître une insuffisance rénale et une urolithiase

Savoir reconnaître et référer une ataxie

Savoir reconnaître une paralysie des nerfs périphériques

Savoir instaurer un traitement de première intention des irrégularités dentaires

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer un traumatisme conjonctivo-cornéen, une uvéite, une plaie palpébrale

Savoir reconnaître une obstruction chronique des premières voies respiratoires

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une crise dyspnéique aiguë

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une épistaxis

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une bronchopneumopathie infectieuse

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une maladie des petites voies respiratoires

**Anesthésiologie, réanimation et soins intensifs**

Savoir coucher un cheval

Savoir instaurer un traitement de première intention devant un état de déshydratation

Savoir soigner un choc anaphylactique

**Pathologie et techniques chirurgicales**

Savoir réaliser une neuroleptanalgesie

Savoir reconnaître une plaie non articulaire

Connaître les indications opératoires d'une colique, d'une castration, d'une hernie, d'une obstruction chronique des premières voies respiratoires

**Pathologie de l'appareil locomoteur**

Connaître les indications opératoires d'une fracture

Savoir reconnaître et immobiliser une fracture ou une entorse et éventuellement

**référer**

Savoir reconnaître et soigner un abcès du pied

Connaître les principales indications d'un acte de maréchalerie

Savoir identifier le ou les membres boiteux

Savoir identifier le siège d'une boiterie de l'extrémité digitée

Connaître la technique de l'examen radiographique de l'extrémité digitée et les principes de l'interprétation des clichés obtenus

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une fourbure

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une tendinite

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une tendinite

Savoir reconnaître, instaurer un traitement de première intention et éventuellement référer une rhabdomyolyse

Savoir reconnaître une plaie articulaire et référer

**Pathologie de la reproduction**

Connaître le cycle sexuel de la jument

Savoir donner des conseils pour la préparation et le contrôle d'un poulinaige

Savoir détecter les maladies néo-natales et éventuellement référer

**Domaine juridique et environnement socio-professionnel**

Connaître les vices rédhibitoires

Connaître les particularités de la jurisprudence et de la déontologie professionnelles

**ANNEXE 5 – REFERENTIELS POUR L'ENSEIGNEMENT D'EQUINE DU SECOND CYCLE ET DE LA T1 PRO  
EQUINE PRESENTES DANS LE PROJET POUR LES CLINIQUES EN 2001 [29]**

Projet pour les cliniques de l'E.N.V.N.

**I. C Objectifs spécifiques - Enseignement clinique équine**

➤ P<sub>2</sub> et D<sub>1</sub> : seconde année de premier cycle et première année de second cycle

A l'issue de cet enseignement, les étudiants devront être capables de maîtriser :

**Les Actes de base : Abord du Cheval en respectant les Règles de Sécurité**

Pour tout ce qui suit, il convient d'être capable de manière impromptue (sans aucune préparation ni révision, donc de manière naturelle) de réaliser les gestes suivants :

**Abord de l'Animal**

- Etre capable de mettre et d'enlever un licol sur un cheval au box, sur un cheval au pré

17 - 2/11/01

Projet pour les cliniques de l'E.N.V.N.

- Etre capable de pailler un box propre et vide
- Etre capable de nettoyer et de repailler un box paillé de frais la veille, après avoir sorti le cheval, après l'avoir attaché dans le box, en le laissant en liberté dans le box
- Connaître le B. A. BA de l'alimentation : qu'est ce qu'un cheval mange, quelle quantité approximative, d'aliments, de boisson ?

➤ D<sub>3</sub> : troisième année du second cycle

**Abord et Contention de l'Animal**

- Savoir expliquer la contention
- Etre capable de faire une interrogation correcte du propriétaire
- Etre capable de lire les indications portées sur un livret signalétique

**Examen général**

- Savoir réaliser un examen général d'un cheval attaché ou tenu au licol ou en liberté dans un box selon la docilité de l'animal et l'appréciation de l'étudiant
- Savoir réaliser une prise de température
- Savoir examiner et déterminer la coloration des muqueuses oculaires et buccales
- Savoir juger cette coloration et en déduire si :
  - elles sont anormalement pâles
  - si elles sont anormalement sombres
  - si elles sont de coloration anormale
- Savoir estimer si l'anomalie signe une situation très alarmante (intervention immédiate)
- Savoir estimer si l'anomalie signe une situation anormale mais sans caractère d'urgence
- Savoir réaliser un examen oculaire avec une lampe

**Examen de l'Appareil cardio-respiratoire**

- Etre capable d'effectuer une auscultation cardiaque
  - reconnaître les différents bruits normaux
  - déterminer la fréquence cardiaque et reconnaître des bruits anormaux
  - reconnaître si le rythme est régulier ou irrégulier
- Etre capable de prendre le pouls (où ?)
- Savoir réaliser une auscultation respiratoire (- au sac ?)

**Examen de l'Appareil digestif**

- Etre capable d'effectuer un sondage nasoeophagien
- Etre capable d'effectuer un examen buccal
- Au cours d'une palpation transrectale : savoir reconnaître courbure pelvienne

**Examen de l'Appareil uro-génital**

- Au cours d'une palpation transrectale, savoir reconnaître :
  - les reins et la vessie
  - l'appareil génital femelle : utérus et ovaires
- Savoir examiner l'appareil génital externe :

19 - 2/11/01

- Projet pour les cliniques de l'E.N.V.N.
- Etre capable d'attacher un cheval à 1 anneau, à une barre, avec un nœud de sécurité
  - Etre capable de mettre un filet à un cheval en liberté dans un box, à un cheval attaché avec un licol et une longe
  - Etre capable de faire marcher et trotter un cheval tenu en longe, avec un filet
  - Etre capable de faire rentrer un cheval dans un travail
  - Etre capable de faire marcher en longe une jument et un poulain
  - Avoir vu un cheval longé aux trois allures
- Contention**
- Etre capable de réaliser une contention par un pli de peau sur l'encolure sur un cheval tenu en box, dans un travail
  - Etre capable de mettre un toril nez sur un cheval tenu avec un licol et une longe, en box, attaché dans un travail
  - Etre capable de mettre et d'enlever un mors de type schiff-nez sur un cheval
  - Etre capable de lever et de tenir levé pendant 2 mn un membre antérieur d'un cheval
  - Etre capable de lever et de tenir levé pendant 2 mn un membre postérieur d'un cheval
  - Etre capable d'entrouvrir les lèvres d'un cheval tenu au licol dans un box
  - Etre capable de contenir un poulain devant sa mère
  - Etre capable d'attraper un poulain en liberté avec sa mère dans un box
  - Etre capable de faire monter et descendre un cheval d'un van
- Aspect extérieur, Signalement et Age**
- Reconnaître un cheval au milieu de dix autres à partir d'un descriptif sommaire utilisant les termes consacrés par le signalement, et ce en moins de 4 mn. Exemple : " allez mettre un licol à la jument alezane ayant trois balzanes dont une haut chaussée et une liste se terminant sur un ladre et la ramener."
  - Etre capable de déterminer en 3 mn maximum si un cheval correspond ou non à un signalement graphique ou à un signalement littéral et, en cas de non-conformité, expliquer pourquoi.
  - Etre capable de décrire les différentes parties du cheval et des membres avec les termes justes : boulet, paturon, canon, fourchette, sol, muraille, chanfrein... avec le nom des marques...
  - Etre capable de déterminer si la denture d'un cheval est compatible avec l'âge annoncé
  - Etre capable de donner l'âge approximatif d'un cheval et d'un poney en moins de 3mn et sans préparation à partir de sa dentition en fonction de la grille suivante : moins de 1,5 ans ; entre 1,5 an et 2,5 ans ; entre 2,5 ans et 3,5 ans ; entre 3 ans et 7 ans ; entre 7 ans et 15 ans ; plus de 15 ans
  - Etre capable de dire en moins de 30 s si un cheval présenté est très maigre, maigre, en état d'embonpoint correct, gros, très gros...
  - Etre capable de déterminer l'attitude, le comportement d'un cheval au pré, tenu à la longe et en box, normal, physiologique, calme agité....
- Entretien de l'Animal**
- Etre capable de dire si une selle est correctement ou non positionnée sur le dos d'un cheval
  - Etre capable d'étriller et de brosser un cheval dressé, attaché et en liberté dans un box, un cheval débourré et attaché
  - Etre capable de curer les 4 pieds d'un cheval ferré et d'un cheval déferré
- 18 - 2/11/01



**Notions diverses**

- Notions de RCP
- Introduction à la filière cheval
- Quelques notions de thérapeutique– dopages– réglementation
- Notion de visite d'achat
- Vices rédhibitoires
- Ordonnances

➤ **T<sub>1</sub> : première année de troisième cycle**

**Objectifs théoriques**

- Approfondissement de certains domaines non vus en second cycle (ophtalmologie, neurologie)
- Notions concernant des actes faits en cliniques spécialisées pour pouvoir conseiller les clients, pour expliquer ce qui va se passer, être capable de référer dans les meilleures conditions.
- Transition exercice professionnel (gestion contrat RCP...)

**Objectifs supplémentaires acquis en Clinique****Anatomie extérieure et topographique**

- Identification : être capable de réaliser un signalement, être capable de poser une puce électronique
- Avoir acquis les éléments d'anatomie topographique pour réaliser des gestes cliniques raisonnés

**Médecine**

- Appareil respiratoire
  - avoir fait des examens complémentaires
  - avoir fait des endoscopies (document annexe)
  - avoir fait des lavages trachéaux
  - avoir fait des lavages broncho-alvéolaires
  - être capable d'effectuer un écouvillonnage naso-pharyngé
  - être capable de reconnaître sur la cytologie les différentes cellules et pouvoir les interpréter
  - avoir fait un traitement par aérosol
- Appareil circulatoire
  - avoir fait plusieurs ECG et interprété les tracés
  - être capable de reconnaître les images normales d'une échocardiographie, avoir vu un film commenté de ces images et les reconnaître
- Appareil digestif
  - maîtriser la palpation transrectale normale et anormale, être capable de reconnaître les anomalies possibles (posséder les clés de l'interprétation) et être capable de décrire précisément ce qui est palpé
  - affiner la conduite à tenir face à une colique : être capable de référer dans les meilleures conditions
  - être capable d'effectuer un rapage des dents

21 - 2/11/01

- être capable d'arracher une dent de loup
- être capable d'effectuer un sondage naso-œsophagien
- avoir vu une gastroscopie, être capable de réaliser une paracentèse abdominale
- être capable de réaliser un trocarage de cœcum
- avoir fait une biopsie rectale
- connaître les limites de la technique du test d'absorption au glucose
- être capable de réaliser une coproscopie parasitaire simple (du prélèvement à l'interprétation).
- avoir fait une échographie abdominale transcutanée

**Ophthalmologie**

- avoir fait un examen à l'ophtalmoscope
- avoir fait des prélèvements oculaires pour cytologie et bactériologie
- être capable d'effectuer un cathétérisme du conduit lacrymal
- avoir fait une anesthésie oculopalpebrale

**Neurologie**

- avoir fait un examen neurologique de base

**Comportement**

- avoir fait un examen comportemental de base

**Alimentation**

- être capable d'effectuer un audit d'écurie à propos de l'alimentation des chevaux en fonction de leur utilisation.

**Chirurgie-Orthopédie-Anesthésie**

- être capable de réaliser un examen orthopédique statique et dynamique
- avoir fait des anesthésies tronculaires
- avoir vu des injections/ponctions intra-articulaires
- être capable de réaliser des radios de l'extrémité distale des membres avec une radio portable
- avoir vu des échographies articulaires
- avoir fait des échographies tendineuses
- savoir reconnaître et décrire les images normales d'une échographie tendineuse
- avoir fait une anesthésie péridurale
- être capable de réaliser la mise en place et le suivi d'une anesthésie fixe (en avoir fait 4 au minimum)
- avoir vu une anesthésie gazeuse
- avoir fait une castration debout
- avoir fait trois castrations couchées
- avoir fait une prise de sang artériel
- avoir vu une infiltration paravertébrale, interépineuse,
- avoir vu un traitement de mésothérapie

**Dermatologie**

- être capable de raisonner un diagnostic étiologique en face de lésions cutanées, émettre des hypothèses hiérarchisées et proposer (voire réaliser pour les plus simples) les examens complémentaires les plus appropriés et être capable d'interpréter les résultats

22 - 2/11/01

**Parasitologie**

- être capable d'inclure les hypothèses diagnostiques de maladies parasitaires classiques dans la conduite diagnostique raisonnée en présence d'un syndrome d'affection générale et de proposer les examens complémentaires les plus appropriés et être capable d'interpréter les résultats
- être capable de réaliser un étalement et une coloration en vue de la recherche de Babesia

**Reproduction**

L'objectif est ici de fournir tous les éléments pour que les étudiants puissent immédiatement être opérationnels dans le cadre de clientèles vétérinaires à dominante équine ou ayant un secteur équin pouvant notamment assurer toute la partie suivi et gestion de la reproduction de haras dans le cadre de la réglementation en vigueur.

Les étudiants doivent, par conséquent, être capables d'assurer la gestion technique d'un centre de mise en place de semence équine. (La validation de ces objectifs permettra aux étudiants d'être titulaires du diplôme d'École de gynécologie et d'insémination artificielle équine - ou équivalence)

Ces objectifs sont ainsi d'être capable :

- d'assurer le suivi et la maîtrise des cycles chez les juments,
- de raisonner un traitement hormonal à action hypothalamo-hypophysaire et/ou ovarienne et/ou utérine,
- de réaliser des inséminations artificielles à l'aide de doses de semence fraîche, réfrigérée et congelée,
- d'effectuer des diagnostics et des suivis de la gestation, (diagnostic différentiel d'avec des lésions utérines, diagnostic des mortalités embryonnaires et conduite à tenir)
- de savoir gérer la survenue de gestation gémellaire, de proposer et de pouvoir mettre en place les différentes conduites à tenir possibles dans ce type de situation
- de raisonner la nécessité d'un dosage hormonal et l'interpréter
- de réaliser un prélèvement de semence chez l'étalon
- de réaliser et d'interpréter un spermogramme
- de préparer des doses d'insémination en sperme frais
- de connaître les indices génétiques de sélection chez les Equidés, de comprendre et éventuellement de pouvoir expliquer à un propriétaire leur signification et à quoi ils se réfèrent
- de savoir gérer la partie administrative inhérente à la monte publique (déclaration de saillie...)

En outre, un vétérinaire qui travaille dans une clientèle avec une partie d'activité en élevage équin doit être capable :

- de diagnostiquer les principales affections de l'appareil génital de la jument (endométrites, anomalies du fonctionnement ovarien, anomalies ou lésions vulvaires et vaginales)
- de savoir mettre en place les traitements de ces affections (en particulier savoir réaliser les interventions chirurgicales de base de correction des anomalies ou des lésions de la vulve et du vagin).
- de pouvoir conduire des poulonnages et intervenir lors de dystocies
- de savoir prévenir, diagnostiquer et traiter les dominantes de la pathologie néonatale équine
- de connaître les dominante de la pathologie de l'étalon

23 - 2/11/01

- être en mesure de référer dans les meilleures conditions possibles (en général le plus tôt possible), les cas qui nécessitent l'intervention d'un spécialiste.

Les étudiants de T<sub>1</sub> Pro doivent tous :

- avoir fait au moins deux vulvoplasties
- être capables de réaliser des lavages utérins
- avoir vu une récolte d'embryons
- avoir vu une poulinaie eutocique

Une parfaite maîtrise pour être immédiatement opérationnel en routine est exigée. En tout état de cause, la formation proposée a pour but de former des vétérinaires capables d'assurer la gestion technique d'un centre de mise en place de semence. Les objectifs concernant la pathologie ne seront pas tous atteints dans le cadre strict de la formation suivie à l'EN.V.N.

Des bases théoriques seront données, des démonstrations et des actes seront réalisés, mais le nombre de cas ne permettra pas à chaque étudiant de maîtriser tous les actes thérapeutiques (en particulier en chirurgie génitale). De la même manière, l'aspect pratique d'obstétrique sera illustré à l'EN.V.N. par quelques poulonnages, mais la maîtrise des gestes de réduction de dystocies ne peut s'acquérir qu'en clientèle d'obstétrique bovine qui constitue un excellent outil d'apprentissage pour l'obstétrique équine.

**Anatomie pathologique**

- avoir assisté à toutes les autopsies d'Equidés réalisées pendant toute la durée de présence en clinique T<sub>1</sub> Pro sur l'EN.V.N.
- avoir participé à l'autopsie des chevaux préalablement suivis par l'étudiant en clinique de l'ENV

**Cliniques générales**

- être capable de raisonner et de choisir les examens complémentaires à mettre en œuvre et d'interpréter les résultats de bactériologie de cytologie, d'hématologie, d'anatomo-pathologie et de biochimie
- être capable de rédiger un rapport d'examen clinique, un rapport d'intervention chirurgicale, une lettre de référence de cas clinique, d'expliquer au propriétaire le diagnostic et le traitement des cas suivis
- être capable de rédiger un cas clinique (en vue de publication dans une revue professionnelle)
- être capable de présenter devant un public averti, un cas clinique et de le discuter

24 - 2/11/01

## **LIVRET DE L'ETUDIANT DE 5<sup>ème</sup> année équine - ONIRIS**

Les actes « J'ai fait » doivent être validés par un enseignant ou un maître de stage

« Je sais faire » signifie avoir effectué au moins 5 fois l'acte mentionné.

**Les cases vertes sont considérées comme des actes que l'étudiant doit savoir faire à la fin de sa 5A équine.**

**Les cases bleues signifient que c'est un acte que l'étudiant doit avoir fait sans forcément le maîtriser. (Avoir fait moins de 5 fois).**

**Les cases rouges signifient que cet acte n'est pas à avoir fait ni à savoir faire mais à avoir vu.**

### **Exemple :**

Sondage naso-gastrique : l'étudiant de 5A équine doit l'avoir fait au moins 5 fois et donc savoir le faire

LBA : l'étudiant de 5A équine doit l'avoir fait mais il n'est pas obligatoire qu'il l'ait pratiqué 5 fois et qu'il sache le faire

**L'acquisition peut se faire au travers des stages en cliniques au sein d'ONIRIS et/ou des stages externalisés.**

## GENERALITES

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
1	<b>VACCINATION</b> Savoir contrôler le programme de vaccination d'un cheval – Savoir conseiller un protocole de vaccination					
2	<b>VERMIFUGATION</b> Savoir évaluer le programme de vermifugation d'un cheval – Savoir conseiller un protocole de vermifugation adapté à un cheval donné					
3	<b>COPROSCOPIE</b>					
4	<b>SIGNALEMENT</b> Savoir contrôler un signalement Savoir faire un signalement					
5	<b>IDENTIFICATION</b> Savoir poser une puce électronique (transpondeur)					
6	<b>EXAMEN GENERAL (Incluant le test au sac)</b>					
7	<b>PRELEVEMENT SANGUIN VEINEUX</b> Savoir faire une prise de sang à la veine jugulaire et une ponction au sinus veineux					

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
8	CONNAITRE LES DIFFERENTS TUBES A UTILISER EN FONCTION DES ANALYSES					
9	PRELEVEMENT SANGUIN SUR UN POULAIN					
10	SAVOIR FAIRE LES ANALYSES DE BASE (NF, Bioch) avec les appareils courants					
11	PRELEVEMENT SANGUIN ARTERIEL					
12	BILAN SANGUIN Savoir interpréter les paramètres les plus fréquents (bilan 2) sans l'aide des valeurs usuelles					
13	CATHETER IV					
14	ADMINISTRATION DE TRAITEMENTS ET CONNAISSANCES DES POSOLOGIES					
15	UTILISATION D'UN NEBULISATEUR					
16	CONTENTION D'UN POULAIN					



## MEDECINE

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
17	Endoscopie respiratoire					
18	LBA					
19	LT sous endoscopie					
20	LT trans-trachéal					
21	ECG Réalisation et interprétation					
22	Sondage naso-gastrique					
23	Examen de la bouche					
24	Exploration transrectale digestive					
25	Paracentèse abdominale					
26	Echographie abdominale					
27	Biopsie hépatique ou pulmonaire					
28	Gastroscopie					
29	Echocardiographie					

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
30	Cathétérisme du conduit lacrymal					
31	Examen à l'ophtalmoscope					
32	Injection sous-conjonctivale					
33	Examen neurologique					
34	Sondage urinaire mâle					
35	Sondage urinaire femelle					
36	Sondage NG poulain (lait, médicaments)					
37	Traire la mère et nourrir un poulain au biberon (quelles quantités en fonction de l'âge ?)					
38	Plan de fluidothérapie					
39	Démarche de gestion d'une colique chirurgicale ou non					

## BOITERIES - APPAREIL LOCOMOTEUR

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
40	Examen cheval boiteux : examen statique et dynamique					
41	Anesthésies tronculaires distales					
42	Anesthésies tronculaires proximales					
43	Injections intra-articulaires					
44	Radiographie pied et boulet au minimum					
45	Radiographie autres articulations					
46	Echographie tendineuse					
47	Echographie articulaire					
48	Mésothérapie					
49	Maréchalerie : savoir déferrer un cheval					
50	Maréchalerie : savoir parer un cheval					

## ANESTHESIE -- CHIRURGIE

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
51	Anesthésie fixe : choix du protocole, mise en place et suivi, gestion du coucher, du positionnement en décubitus et du relever					
52	Anesthésie gazeuse : choix du protocole d'induction et du protocole analgésique peropératoire, intubation oro-trachéale, mise en place du monitoring					
53	Anesthésie et analgésie péridurale					
54	Bloc nerveux lors de procédures ophtalmiques					
55	Interprétation des paramètres cardiorespiratoires de monitoring (capnographie, oxymétrie de pouls, ECG)					
56	Interprétation des gaz du sang					
57	Connaître la gestion pré-, per- et post-opératoire du cheval					

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
58	Castration					
59	Râper les dents					
60	Bandage					
61	Exploration, parage et suture					
62	Connaître les différents fils de suture					
63	Suture					
64	Savoir scruber					
65	Gestion d'une plaie chirurgicale					
66	Plâtre					
67	Biopsie musculaire					
68	Trépanation sinus					
69	Trachéotomie					
70	Ligature de carotide					
71	Faire la bouche d'un cheval à la râpe					
72	Extraction de dents de loup					

## PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
73	Prélèvement de métrite contagieuse					
74	Lavage utérin					
75	Palpation et échographie ovarienne et utérine					
76	Diagnostic de gestation par palpation (>35 jours)					
77	Protocoles d'induction de l'ovulation					
78	Savoir suivre l'utérus d'un bout à l'autre avec la sonde échographique					
79	Diagnostic de gestation échographique					
80	Insémination					
81	Que faire en cas de gestation gémellaire					
82	Préparation du vagin artificiel					
83	Prélèvement de sperme					

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
84	Conditionnement des doses					
85	Réalisation d'un spermogramme					
86	Démarche à adopter en cas d'infertilité					
87	Vulvoplastie					
88	Suivi pré-, per- et post mise bas					
89	Ecrasement jumeaux					

### ALIMENTATION

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
90	Etre capable de vérifier l'aspect quantitatif et qualitatif d'une ration et de proposer (calculer) une ration					

### AUTRE

	Acquisitions	J'ai vu	J'ai fait	Je sais faire	Dates	Noms et signature de l'enseignant ou du praticien
91	Euthanasie					

## **Enquête sur votre devenir professionnel suite à une T1 pro/5A équine à l'école vétérinaire de Nantes**

Bonjour chères anciennes et chers anciens étudiants,  
Dans le cadre de ma thèse, encadrée par le professeur J.F Bruyas qui a mis en place la T1 pro/5A équine à Nantes en 2000, nous avons élaboré ce questionnaire afin de pouvoir récolter au mieux les informations concernant votre carrière professionnelle. Nous souhaitons réaliser une enquête sur le devenir professionnel des vétérinaires ayant effectués à la fin de leurs études une T1 pro/5A équine à Nantes. En vous remerciant d'avance du temps que vous allez consacrer pour nous répondre.

Confraternellement,  
Sarah Choblet  
Jean-François Bruyas

*\*Obligatoire*

### **Vous concernant**

1- Vous êtes : \*

*Une seule réponse possible.*

- un homme
- une femme

2- Votre âge : \*

*Une seule réponse possible.*

- <25 ans
- 25-29 ans
- 30-34 ans
- 35-40 ans
- >40 ans

3- Vous avez effectué votre T1 pro/5A équine à Nantes en : \*

*Si pour des raisons personnelles ou de santé, vous avez dû étaler votre T1 pro sur l'année suivante, sélectionnez l'année où vous avez commencé la T1 pro.*

*Une seule réponse possible.*

- 2001-2002
- 2002-2003
- 2003-2004
- 2004-2005
- 2005-2006
- 2006-2007
- 2007-2008
- 2008-2009
- 2009-2010
- 2010-2011
- 2011-2012
- 2012-2013
- 2013-2014



- 2014-2015

4- Votre région d'origine : \*

*Région où vous êtes né(e) et/ou vous avez grandi*

*Une seule réponse possible.*

- A l'étranger
- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Ile de France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte-D'azur
- Rhône-Alpes
- Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

5- Mode de vie : \*

*Une seule réponse possible.*

- en couple
- seul(e)

6- Votre situation matrimoniale : \*

*Plusieurs réponses possibles.*

- marié(e)
- divorcé(e)
- veuf (ve)
- pacsé (e)
- concubinage
- célibataire

## A propos de vos études

7- Vous avez effectué vos 4 premières années d'école vétérinaire (ou la majorité des 4 années) à : \*

*Une seule réponse possible.*

- ENVL (VetagroSup)
- ENVA
- ENVT
- ENVN (Oniris)
- Autre :

8- Faire votre T1 pro/5A équine à Nantes, était-ce votre premier choix? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non

9- Si oui, quelle était la raison de ce choix?

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Non, pas du tout	Peu d'accord avec cette proposition	D'accord avec cette proposition	Tout à fait d'accord avec cette proposition
Qualité de la formation				
Par commodité (déjà à Nantes par exemple)				
Envie de changer d'air				
Raison personnelle privée				

10- Si votre choix était à refaire, choisiriez-vous Nantes en premier choix pour effectuer votre T1 pro/5A? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non, je ne ferais pas ma T1 pro/5A à Nantes
- Non, je ne referais pas de T1 pro/5A équine
- Je ne sais pas
- Autre :

11- La décision de faire une T1 pro/5A équine a été : \*

*Une seule réponse possible.*

- évidente (vous avez toujours voulu faire de l'équine)
- une révélation en fin d'études
- une longue hésitation avec un autre domaine

- une révélation en cours d'études
- Autre :

12- Quel était pour vous l'objectif initial de la formation de T1 pro/5A équine? \*  
*Une seule réponse possible.*

- Pratiquer en équine pure
- Pratiquer une activité mixte
- Autre :

13- Si vous êtes actuellement encore en études (5A, internat, résidanat), cochez la case suivante.

*En cochant cette case, cela vous redirigera vers une série de questions plus appropriée à votre cas.*

*Une seule réponse possible.*

- **Je suis en études**      *Après avoir répondu à la dernière question de cette section, passez à la question 48.*

14- Etes-vous au chômage actuellement?

*La réponse à cette question, vous redirigera vers une série de questions plus appropriée à votre cas.*

*Une seule réponse possible.*

- **Oui**      *Passez à la question 32.*
- **Non**      *Passez à la question 15.*

## Votre situation professionnelle actuelle

Si vous exercez dans plusieurs structures différentes, veuillez répondre aux questions pour la structure où vous exercez le plus. Vous pouvez expliquer votre situation complexe dans la case "commentaires éventuels".

15- Dans quelle région exercez-vous? \*

*Une seule réponse possible.*

- A l'étranger
- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Ile de France
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte-D'azur
- Rhône-Alpes
- Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

16- Dans combien de structures exercez-vous? \*

*Une seule réponse possible.*

- 1
- 2
- 3
- 4 ou plus
- Autre :

17- Quelle est votre activité professionnelle? \*

*Une seule réponse possible.*

- ÉQUINE stricte : activité équine >90%
- Mixte ÉQUINE rurale : activité équine >50%
- Mixte ÉQUINE canine : activité équine >50%
- CANINE stricte: activité canine >90%
- Mixte CANINE équine: activité canine >50%
- Mixte CANINE rurale : activité canine >50%
- RURALE stricte: activité rurale >90%
- Mixte RURALE canine: activité rurale >50%
- Mixte RURALE équine : activité rurale >50%

- Activité équine, rurale et canine dans les mêmes proportions (~30% pour chaque)
- Autre :

18- Quelle est l'activité de la structure où vous exercez? \*

*Considérez la structure principale si vous exercez dans plusieurs structures. Une seule réponse possible.*

- ÉQUINE stricte : activité équine >90%
- Mixte ÉQUINE rurale : activité équine >50%
- Mixte ÉQUINE canine : activité équine >50%
- CANINE stricte: activité canine >90%
- Mixte CANINE équine: activité canine >50%
- Mixte CANINE rurale : activité canine >50%
- RURALE stricte: activité rurale >90%
- Mixte RURALE canine: activité rurale >50%
- Mixte RURALE équine : activité rurale >50%
- Activité équine, rurale et canine dans les mêmes proportions (~30% pour chaque)
- Autre :

19- Veuillez nommer si possible la clinique où vous exercez, ou tout du moins le département d'exercice : \*

20- Personnel de la clinique : \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	0	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
nombre de vétérinaires dans la structure									
nombre d'associés dans la structure									
nombre de vétérinaires ayant une pratique équine (vous inclus)									

21- Depuis combien d'années travaillez-vous dans cette structure? \*

*Ecrire un chiffre en années (0.5 pour 6 mois, puis arrondir à l'année près)*

22- Quel est votre statut de travail actuel? \*  
*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
Salarié CDD		
Salarié ALD		
Salarié CDI		
Collaborateur libéral		
Libéral/Associé		
Itinérant (pas de clinique)		
Autre: précisez ci-dessous		

23- Si vous avez coché "autre" comme statut de travail, veuillez s'il vous plaît préciser :

24- Quel est votre rythme de travail actuel? \*  
*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
Temps complet		
Temps partiel dans une seule structure		
Temps partiel dans deux structures minimum		

25- Pour ceux qui ont une activité équine :  
*Une seule réponse possible.*

- Vous avez développé une clientèle équine dans la structure
- Vous avez repris une clientèle équine
- Vous vous êtes ajouté(e) à une équipe pour développer la clientèle équine déjà existante

26- Pour ceux qui travaillent avec d'autres vétérinaires partiellement ou purs équins :  
à propos de vos collègues équins, pour la plupart...  
*Une seule réponse possible.*

- Ils ont une pratique vétérinaire à dominante équine
- Ils ne pratiquent l'équine qu'en cas d'urgence
- Ils pratiquent une activité équine partielle
- Je ne sais pas
- Autre :

27- Pour ceux qui travaillent avec d'autres vétérinaires partiellement ou purs équins :  
à propos de vos collègues équins, pour la plupart...  
*Une seule réponse possible.*

- Ils ont fait une T1 pro/5A équine
- Ils n'ont pas choisi une T1 pro/5A équine
- Il n'y avait pas de T1 pro/5A équine durant leurs études, mais ils auraient souhaité avoir cette opportunité
- Il n'y avait pas de T1 pro/5A équine durant leurs études mais cela ne les aurait pas intéressés
- Je ne sais pas
- Autre :

28- Pour ceux qui travaillent avec d'autres vétérinaires partiellement ou purs équins :  
à propos de vos collègues équins, pour la plupart...

*Une seule réponse possible.*

- Ils ont fait un internat
- Ils ont fait un résidanat
- Je ne sais pas
- Autre :

29- Système de gardes de week-end : vous êtes de garde \*

*Une seule réponse possible.*

- 1 week-end sur 2
- 2 week-ends sur 3
- 1 week-end sur 3
- 1 week-end par mois
- 1 week-end sur 6
- 1 week-end sur 2 mois
- tous les week-ends
- mobilisable en cas d'urgence (pas de gardes au sens strict)
- aucun week-end de garde
- Autre :

30- Estimez si possible le nombre d'heures travaillées par semaine (hors garde) : \*

31- Commentaires éventuels :

## Parcours professionnel depuis que vous êtes diplômé(e)

On ne prend pas en compte ici les petits contrats à la sortie de l'école en tant qu'assistant(e) vétérinaire. Nous allons donc ici parler des grandes phases de votre parcours professionnel.

32- Après l'année de T1 pro/5A, avez-vous effectué d'autres formations? \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
Internat		
Résidanat		
CES (Certificat d'Études Supérieures)		
DESV (Diplôme d'Études Spécialisées Vétérinaires)		
CEAV (Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires)		
Chef de centre d'insémination artificielle		

33- Précisez si vous le souhaitez la spécialisation que vous avez effectuée :

34- Avez-vous des diplômes complémentaires? Si oui, précisez s'il vous plaît lesquels :

35- Dans combien de structures avez-vous exercé avant celle actuelle? \*

*Une seule réponse possible.*

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 ou plus

36- Depuis votre diplôme jusqu'à aujourd'hui, quel est votre parcours?

*Les colonnes représentent la durée en années de chaque phase.*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	0	0.5	1	2	3	4	5 et plus
Sans emploi							
Salarié CDD							
Salarié CDI							
Collaborateur libéral							
Libéral/Associé							



37- Depuis votre diplôme jusqu'à aujourd'hui, quel est votre parcours dans le domaine équin?

*Les colonnes représentent la durée en années de chaque phase.*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	0	0.5	1	2	3	4	5 et plus
Sans emploi							
Salarié CDD							
Salarié CDI							
Collaborateur libéral							
Libéral/Associé							

38- Pour les salariés, envisagez-vous de vous installer en libéral?

*Une seule réponse possible.*

- oui
- non

39- Si oui, dans combien d'années?

*Donner un chiffre sans unité (années)*

40- Avez-vous privilégié un poste équin à la sortie de vos études? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non

41- Si non, quelle est la principale raison?

*Une seule réponse possible.*

- J'ai signé le premier contrat que j'ai pu trouver
- Je n'ai pas voulu changé de région
- Des raisons familiales m'ont obligé(e) à faire un choix
- Je ne cherchais pas forcément un contrat en équine
- Je n'ai pas trouvé
- Je ne sais pas
- Autre :

42- Que vous ayez privilégié un poste équin ou non à la sortie de vos études, regrettez-vous votre choix? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui, je regrette
- Non, je ne regrette rien

43- En rapport avec votre activité : \*

*Une seule réponse possible.*

- Je ne pratique pas d'équine, mais j'aimerais changer de secteur d'activité pour en faire
- Je ne pratique pas d'équine et je ne souhaite pas en pratiquer

- Je veux changer de secteur d'activité pour arrêter l'équine
- Je souhaite que mon activité équine augmente
- Je souhaite que mon activité équine diminue
- Je souhaite que mon activité équine reste stable
- Je veux changer de métier

44- Pour ceux qui ont eu par le passé une activité équine, et qui ont depuis arrêté : quelle est la principale raison de ce changement?

*Une seule réponse possible.*

- Des raisons familiales m'ont obligé à faire un choix
- Des raisons médicales (dos par exemple)
- Insatisfaction du travail dans le domaine
- C'était prévu, je ne voulais faire de l'équine que dans les premières années
- A cause du rythme de travail trop élevé
- Autre :

45- Pour ceux qui ont eu par le passé une activité équine, et qui ont depuis arrêté : regrettez-vous ce changement?

*Une seule réponse possible.*

- Oui, je regrette d'avoir arrêté l'équine
- Non, je ne regrette pas d'avoir arrêté l'équine

46- Assistez-vous régulièrement à des formations dans le cadre de la formation continue? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui, une fois par an
- Au moins une fois tous les deux ans
- Non, seulement de temps en temps, mais la dernière remonte à moins de 5 ans
- Cela fait plus de 5 ans que je n'en ai pas fait

47- Etes-vous actuellement adhérent(e) aux associations suivantes? \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
AVEF		
SNGTV		
AFVAC		

*Passez à la question 62.*

## Questions pour les étudiants:

48- Êtes-vous : \*

*Une seule réponse possible.*

- un(e) étudiant(e) de 5A équine
- un(e) interne
- un(e) résident(e)
- Autre :

49- Après l'année de T1 pro/5A, souhaitez-vous effectuer d'autres formations? \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
Internat (même si c'est en cours)		
Résidanat (même si c'est en cours)		
CES (Certificat d'Études Supérieures)		
DESV (Diplôme d'Études Spécialisées Vétérinaires)		
CEAV (Certificat d'Études Approfondies Vétérinaires)		
Chef de centre d'insémination artificielle		
Autre formation		

50- Si vous avez sélectionné "Oui" pour la ligne "Autre formation", précisez s'il vous plaît ci-dessous :

51- Dans quelle région souhaiteriez-vous exercer? \*

*Une seule réponse possible.*

- Peu m'importe
- Je ne sais pas
- A l'étranger
- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Basse-Normandie
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Haute-Normandie
- Ile de France
- Languedoc-Roussillon

- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte-D'azur
- Rhône-Alpes
- Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte

52- Quelle est l'activité professionnelle que vous souhaitez avoir? \*  
*Une seule réponse possible.*

- ÉQUINE stricte : activité équine >90%
- Mixte ÉQUINE rurale : activité équine >50%
- Mixte ÉQUINE canine : activité équine >50%
- CANINE stricte: activité canine >90%
- Mixte CANINE équine: activité canine >50%
- Mixte CANINE rurale : activité canine >50%
- RURALE stricte: activité rurale >90%
- Mixte RURALE canine: activité rurale >50%
- Mixte RURALE équine : activité rurale >50%
- Activité équine, rurale et canine dans les mêmes proportions (~30% pour chaque)
- Autre :

53- Pour ceux qui veulent pratiquer une activité mixte, pensez-vous privilégier un poste équin à la sortie de vos études?  
*Une seule réponse possible.*

- Oui, certainement
- Oui, je vais essayer
- Non, pas forcément
- Cela va dépendre de ma vie personnelle
- Autre :

54- Formation professionnelle : \*  
*Notez votre niveau de satisfaction, dans la mesure du possible malgré le peu de recul que vous ayez*  
*Une seule réponse possible par ligne.*

	Insatisfait	Médiocre	Acceptable	Satisfaisant	Très satisfaisant
études vétérinaires en général					
5A équine à Nantes					
niveau de connaissances et de savoir-faire					

55- Disciplines 5A équine : \*

*Notez votre niveau de satisfaction, dans la mesure du possible sans recul*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Insatisfait	Médiocre	Acceptable	Satisfaisant	Très satisfaisant
Reproduction					
Locomoteur					
Chirurgie					
Médecine interne					
Anesthésie					
Imagerie					
Dermatologie					
Parasitologie					
Nutrition					
Maréchalerie					
Dentisterie					

56- Au début de la mise en place de la 5A équine (T1 pro), une semaine de gestion/management était comprise dans la formation en commun. Auriez-vous souhaité avoir cette semaine de formation lors de votre 5A? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

57- Qu'est-ce qui a le plus manqué selon vous dans votre formation?

58- Si c'était à refaire, choisiriez-vous de faire le métier de vétérinaire? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

59- Si c'était à refaire, choisiriez-vous de faire un approfondissement en équine? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

60- Nom et adresse mail :

*Vous pouvez si dessous inscrire, votre adresse mail pour éviter les relances du questionnaire, et/ou votre nom*

**61- Commentaires, suggestions :**  
*à propos de votre métier, de votre ressenti, ou du questionnaire...*

*Fin du questionnaire pour les étudiants*

## Vie personnelle

62- Si vous avez un(e) conjoint(e), quel est son activité professionnelle?

*Une seule réponse possible.*

- Sans emploi
- Vétérinaire
- Autre :

63- Avez-vous des enfants? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non

64- Si oui, combien en avez-vous?

*Une seule réponse possible par ligne.*

	0	1	2	3
entre 0 et 5 ans				
entre 6 et 10 ans				
plus de 10 ans				

65- Pour avoir un ordre d'idée, quel est le montant de vos revenus nets annuels (en euros) ? \*

*Une seule réponse possible.*

- < 20 000
- 20 000-30 000
- 30 000-40 000
- 40 000-60 000
- > 60 000

66- Quel est en général le nombre de semaines de vacances que vous prenez sur une année? \*

*Une seule réponse possible.*

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6 ou plus

**67- Est-ce que votre vie personnelle influe sur vos décisions professionnelles?**  
*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non	Je ne sais pas
sur votre secteur d'activité			
sur votre lieu d'activité			
sur votre rythme de travail			



## Satisfaction générale

68- Formation professionnelle : \*

*Notez votre niveau de satisfaction*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Insatisfait	Médiocre	Acceptable	Satisfaisant	Très satisfaisant
études vétérinaires en général					
T1 pro équine à Nantes					
niveau de connaissances et de savoir-faire					

69- Disciplines T1 pro/5A équine (puisez dans vos souvenirs) : \*

*Notez votre niveau de satisfaction*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Insatisfait	Médiocre	Acceptable	Satisfaisant	Très satisfaisant	Non concerné(e)
Reproduction						
Locomoteur						
Chirurgie						
Médecine interne						
Anesthésie						
Imagerie						
Dermatologie						
Parasitologie						
Nutrition						
Maréchalerie						
Dentisterie						
Gestion/Management						

70- A propos de la semaine de gestion/management qui faisait au départ partie de la formation en commun : \*

*Une seule réponse possible.*

- Je ne l'ai pas eue, mais j'aurais aimé l'avoir
- Je ne l'ai pas eue et cela ne m'a pas manqué
- Je l'ai eue et je l'ai trouvée nécessaire

- Je l'ai eue mais je ne l'ai pas trouvée nécessaire
- Autre :

71- Qu'est-ce qui a le plus manqué selon vous dans votre formation?

72- A propos du métier de vétérinaire : \*

*Une seule réponse possible par ligne.*

	Oui	Non
Il vous enrichit		
Il vous prend trop de temps		
Il vous épuise		
Il vous rend épanoui(e)		
Il permet juste une rentrée d'argent		

73- Si c'était à refaire, choisiriez-vous de faire le métier de vétérinaire? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

74- Si c'était à refaire, choisiriez-vous de faire un approfondissement en équine? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

75- Êtes-vous satisfait(e) de votre vie personnelle? \*

*Une seule réponse possible.*

- Oui
- Non et c'est à cause de mon métier
- Non, mais c'est indépendant de mon métier
- Autre :

76- Nom et adresse mail :

*Vous pouvez si dessous inscrire, votre adresse mail pour éviter les relances du questionnaire, et/ou votre nom*

77- Commentaires, suggestions :

*à propos de votre métier, de votre ressenti, ou du questionnaire...*

ANNEXE 8 – TEXTE JOINT AU MAIL POUR CONTACTER LES VETERINAIRES DE L'ETUDE

*Objet* : Dr X - Enquête: Thèse concernant la 5A/T1 pro équine à l'ENVN

Bonjour chères anciennes et chers anciens étudiants,

**Dans le cadre de ma thèse**, encadrée par le professeur J.F Bruyas qui a mis en place la T1 pro/5A équine à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes en 2000, nous avons élaboré ce questionnaire afin de pouvoir récolter au mieux les informations concernant votre carrière professionnelle. Nous souhaitons réaliser **une enquête sur le devenir professionnel des vétérinaires ayant effectué à la fin de leurs études une T1 pro/5A équine à Nantes**.

Ce questionnaire vous prendra une **dizaine de minutes seulement** et votre réponse sera précieuse pour l'élaboration de ma thèse. Différentes rubriques traitent de votre situation professionnelle actuelle, de votre parcours depuis votre diplôme, d'un retour sur la T1 pro/5A équine, et de votre satisfaction générale.

Les données de ce questionnaire vont permettre de créer des statistiques, vos données personnelles ne seront en aucun cas divulguées. Merci de cliquer sur le lien suivant:

[https://docs.google.com/forms/d/1jQma6XIMc24Q0\\_xQI-gI-810xPTNeCskxz-hNE08uz0/viewform?c=0&w=1&usp=mail\\_form\\_link](https://docs.google.com/forms/d/1jQma6XIMc24Q0_xQI-gI-810xPTNeCskxz-hNE08uz0/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link)

En vous remerciant du temps que vous allez consacrer au questionnaire malgré votre activité.

Confraternellement,

Sarah Choblet

5<sup>ème</sup> année équine à ONIRIS Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation (Nantes)

**ANNEXE 9 – STATUT PROFESSIONNEL DES VETERINAIRES INTERROGES DANS NOTRE ETUDE**

<b>Statut actuel activité en partie équine</b>	<b>Total des personnes concernées</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
<b>Salarié CDD</b>	12	9	3
<b>Salarié ALD</b>	5	5	0
<b>Salarié CDI</b>	35	28	7
<b>Collaborateur libéral</b>	8	6	2
<b>Libéral/associé</b>	37	23	14
<b>Statut itinérant (pas de structure)</b>	13	7	6
<b>Vétérinaires en équine</b>	97	71	26
<b>Statut actuel sans activité d'équine</b>	<b>Total des personnes concernées</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
<b>Salarié CDD</b>	3	3	0
<b>Salarié ALD</b>	3	2	1
<b>Salarié CDI</b>	14	13	1
<b>Collaborateur libéral</b>	2	2	0
<b>Libéral/associé</b>	9	7	2
<b>Statut itinérant (pas de structure)</b>	0	0	0
<b>Invalidité professionnelle</b>	1	1	0
<b>Vétérinaires sans équine</b>	32	28	4

ANNEXE 10 – EXPRESSION LIBRE DES VETERINAIRES SUR CE QUI A LE PLUS MANQUE DANS LEUR  
FORMATION

▪ **Promotions de septembre 2000 à juin 2004 :**

➤ Gestion d'entreprise et du client

- Apprentissage du savoir-faire et gestion d'entreprise (F)
- De la gestion plus pratique d'un cabinet, découvrir l'ensemble des tâches administratives avant de s'associer, contact avec les fournisseurs, qu'est-ce que c'est que l'URSSAF, la prévoyance, le rsi,... (F)
- La gestion d'entreprise (gérer les salariés, les réglementations sur le travail, le management etc....) (H)
- La formation de base est bonne (surtout pour nos années où il n'y avait pas d'internat). Il y a un gros manque sur la gestion d'entreprise, la notion de marge et de bénéfices (oui oui c'est un métier, on est censés gagner notre vie avec) (H)
- La gestion des clients (F)

➤ Formation pratique

- Manque de pratique et de cas chirurgicaux (H)
- La pratique (F)
- La pratique ! Formation pas assez concrète (F)
- Formation pratique, encadrement par des PH compétents, chirurgie de convenance en autonomie (F)
- Chirurgie de base (F)

➤ Pas assez de cas cliniques

- Cas en clinique à l'ENVN (en 2002-2003) (F)
- Pas assez de cas cliniques simples comme ceux rencontrés en début d'activité. Activité faible de la clinique équine pendant la T1. Chargés de consultation avec très peu d'expérience même si cela nous a obligé à nous prendre en main. (H)

➤ Critiques formation

- Si je me souviens bien, peu de Chirurgie et de Médecine interne approfondie (dermato inclus) (H)
- Des enseignants compétents qui auraient l'envie et ou la capacité de transmettre quoi que ce soit (hormis quelques très rares exceptions). Sans commentaire!!! (H)
- Formation en pathologie locomotrice à l'école presque inexistante (stage au CIRALE très bien mais quasiment rien pendant les semaines à l'école) et très peu de consultations en médecine et chirurgie (du moins pendant mes semaines) (F)

▪ **Promotions de septembre 2004 à juin 2009 :**

➤ Gestion d'entreprise et du client

- Gestion, comptabilité, management (F)
- De la gestion d'entreprise plus adaptée à une clinique ou un cabinet vétérinaire (H)
- Une ouverture à la gestion de clientèle en libéral mais qui devrait intervenir avant la 5ème Année (H)

- La préparation à la gestion de la relation client (F)
- Etre préparé à communiquer avec le client (F)
- Gestion et management. Préparation au statut de TNS et libéral (F)
- Les connaissances dans les domaines suivants:
  - gestion économique : bilan comptable par exemple (un cours mais catastrophique)
  - gestion d'entreprise plus généralement (F)
- Gestion d'entreprise (démarches pratiques pour s'installer, différents organismes auxquels on a affaire, calcul des charges, comptabilité etc.) et médecine de terrain (comment travailler hors du cadre universitaire) (F)
- Gestion, management, marketing (H)
- Gestion, management, droit du travail : tout ce qu'il faut pour faire un chef d'entreprise quoi !!! (F)
- Tous ce qui est hors du domaine médical : gestion/management, relation au client .... (F)
- Formation au management, relation clientèle et comptabilité. (H)
- Pratique et aspect juridique (F)
- Gestion, management, comptabilité (F)
- La gestion/management : aucune idée de ce qu'est un contrat de travail à la sortie, de nos droits, de la différence associé/salarié, c'est quoi l'urssaf!! De même pas trop d'idée de ce qu'est la gestion du client. (F)
- Gestion clientèle (psychologie...) (F)
- Gestion et management par quelqu'un qui connaît les particularités de l'exercice en équine et l'a vécu (F)
- Gestion des clients et pratique en chirurgie (F)
- Formation de gestion, informations sur les différents types de contrats existants à la sortie de l'école (F)

#### ➤ Formation pratique

- Pratique de cas "simples", de "tous les jours", comme abcès de pied, plaies, chevaux de club avec peu de moyens ... car la clientèle d'Oniris est surtout composée de référés et j'ai effectué mes stages de T1 dans des structures aussi de référés. Important manque de formation sur les coliques! (F)
- Atelier pratique parasito (F)
- De la pratique/des urgences/des notions de tarifs/de tout bêtement gérer des cas de A à Z sans des internes pour vous empêcher de faire des actes et des enseignants plus humbles!! (F)
- LA PRATIQUE!!!!!!!!!! C'est dommage de sortir d'une école où on a passé 5 ans sans avoir fait une seule infiltration intra-articulaire sur un cheval alors que c'est le quotidien d'un vétérinaire pour chevaux de course ! La médecine interne, l'orthopédie, etc (et je ne parle pas de la nutrition dont les cours sont lamentables en T1 pro!) devraient s'inspirer de ce qui est fait au Service Reproduction (partie JF Bruyas). C'est le seul département qui nous forme à la PRATIQUE vétérinaire concrète (échographie, insémination, etc.). Ce système d'apprentissage est clairement à revoir! Avec le recul, je pense que la T1 pro devrait être une année en alternance (comme pour les BTS, etc.). (H)
- Pratique (F)
- Faire plus d'actes à l'école (infiltrations, échographies, radiographies) (F)
- Du pratico-pratique ! (H)
- Peut être un peu plus de pratique dans certains domaines. (F)

- Formation universitaire toujours un peu déconnectée de la réalité => manque de mise en pratique de cas courants que l'on rencontrera dans ses premiers mois d'exercice (plutôt les abcès de pied que les ostéosynthèses !) (H)

-De la pratique, plus responsabilités dans la gestion des cas cliniques (F)

-L'acquisition de l'expérience par la pratique en école (dentisterie, repro, locomotion, médecine sportive...) (F)

➤ Manque de pédagogie et de réflexion

-De motivation des professeurs à nous former... les T1 étaient de simples exécutant / infirmier. Aucunes discussions des traitements, pas d'incitation à la bibliographie, pas de ronde clinique chaque matin à but pédagogique (uniquement de factuel)... bref, gros manque de pédagogie et aucune remise en question. (F)

-La réflexion sur les cas, la participation active (F)

-Manque d'implication pédagogique de certains enseignants (H)

-Manque de temps en 1 an de T1 pour aborder suffisamment de choses (H)

-Manque d'implication des étudiants qui ne réalisent pas toujours les connaissances capitales à obtenir... (H)

-Des professeurs plus à l'écoute. (F)

-La T1 Pro équine n'est pas (n'était pas?) assez ouverte aux personnes ne faisant pas partie du "milieu équin" et de nombreux enseignants nous le font (faisait?) bien sentir. Espérons que cela ait changé...! (F)

➤ Manque dans certains domaines et pas assez de cas cliniques

-Maréchalerie (F)

-Nutrition (F)

- Les connaissances dans les domaines suivants:

-alimentation (pratique)

-établissement d'un lien entre les différents cours de médecine (biochimie, physiologie, pharmacologie), d'alimentation : les notions enseignées sont trop cloisonnées alors que tant d'éléments sont imbriqués dans la réalité. (F)

-Alimentation des animaux en général! (F)

-Peu de cas à l'école (F)

-Le nombre de cas (H)

-Le nombre de cas vus par chacun, et la mise en relation avec la théorie ne permet pas d'avoir un niveau acceptable en fin de T1 en médecine générale (et toutes ses branches) : on apprend sur le tas. Les 2 domaines où on puise dans les connaissances et l'expérience scolaire, c'est le locomoteur (avec notions de maréchalerie) grâce au Cirale, et en reproduction pour les nantais car on y passe beaucoup de temps. (H)

▪ **Promotions de septembre 2010 à juin 2015 :**

➤ Formation pratique de terrain

-Acquisition de gestes techniques, orthopédie (F)

-Ophtalmologie (la pratique) (F)

-Avoir le droit de pratiquer! (F)

-De la pratique, apprendre à être autonome (F)

- Une approche parfois plus de terrain (F)
- Le terrain (F)
- La pratique!!!! Savoir sonder un cheval, gérer un cheval en coliques (fouille sur cas concret pour réussir à comprendre les anomalies qu'on palpe)..... (F)
- De la pratique de gestes simples : palpation transrectale chez un cheval en colique, sondage naso-œsophagien, imagerie (F)
- Acquisition savoir faire chirurgies simples, démarche thérapeutique (ANTIBIOS), gestes d'urgences... (F)
- Pratique de la néonatalogie (F)
- Pratique en maréchalerie. Gestion des cas de médecine "générale" non référée en situation de terrain (F)
- De la pratique des gestes techniques de base (F)
- La gestion des coliques médicales et chirurgicales. (F)
- Gestion des cas et pathologies courantes (abcès de pied, lymphangite...) (F)
- La mise en pratique, le manque de geste technique de base (anesthésie fixe, castration scrotale, dentisterie). (F)
- De la pratique et du pragmatisme (F)
- Centrer sur la pratique (choix des antibiotiques, sonder un cheval en colique, le fouiller) et sur les bases (dermato, parasito, faire des copros), faire plus réfléchir les élèves sur la pratique (différent de leur demander du par cœur) (F)
- Apprendre à pratiquer des castrations ce que l'on fera forcément en sortant de l'école gérer des anesthésies en fixe (pour castration par exemple) (F)
- De la pratique en 5e année à l'école (F)
- De la pratique dans certains domaines (F)
- Les cas cliniques cliniques basiques, la pratique... (F)
- La pratique, notamment la palpation des chevaux en colique, le sondage naso-gastrique, les échographies et la manipulation de l'appareil radio. (F)
- De la praticité du terrain de la rapidité et le nombre de cas pas toujours suffisant (F)

➤ Manque de pédagogie et de temps de réflexion

- Le temps consacré pour la formation théorique (reprise des cas, approfondissement) (F)
- Lors de la 5A, que la clinique soit une structure d'enseignement et non une structure à vocation de faire du chiffre, telle une clinique privée. C'est dommage d'avoir tant de personnes compétentes et de ne pouvoir en profiter. (F)
- Journal club, plus d'interactions pour nous pousser à raisonner plus sur les cas, plus de responsabilités pour que l'on s'investisse plus. (F)
- Plus de temps pédagogique (H)
- Pas assez de pédagogie (F)
- Du temps disponible pour travailler sur les cas en période de clinique, on n'a jamais vraiment le temps de se poser et de réfléchir sur les cas en cours (mais c'est plus dû au fait d'être trois 5A, donc plus de consultation et de cas par étudiant ce qui est en même temps un point positif!) (F)
- Le temps de prendre du recul sur les cours (H)

➤ Gestion, comptabilité et relation clients

- Gestion et compta "pratique" (F)



- Relation clientèle (F)
- Gestion (F)
- Gestion et apprentissage des réalités du terrain en particulier relation clientèles en particulier vis à vis des tarifs (F)
- Le contact et la communication avec la clientèle (F)

➤ Autres remarques diverses

- Locomotion (F)
- Nutrition (F)
- Travaux pratiques, considération, ambiance agréable, des journaux clubs (F)
- De l'ouverture d'esprit de la part de l'équipe d'enseignement, formation vrai en maréchalerie, dentisterie et alimentation, autonomie sur certains actes (type infiltration, échographies). (F)
- A Nantes, spécifiquement, la qualité des connaissances était parfaite. Alors que l'ambiance de travail a été horrible (à titre personnel) donc ça noirci un peu le tableau... Un peu de pédagogie humaine aurait été agréable (pas pour M. Bruyas bien sûr!!), mais certainement que le problème a plus été un problème de personnes qu'autre chose. (F)
- Une meilleure organisation du temps de travail en clinique. Il aurait été profitable soit d'organiser davantage de formations théoriques/pratiques pendant les moments de creux, soit d'organiser la journée différemment afin d'avoir moins de moments de creux et des journées de travail plus courtes. (F)
- Contrôle continu pour asseoir les connaissances au fur et à mesure, préparation à l'activité sur le terrain, gestes pratiques (H)
- Le stage en parallèle de l'école joue beaucoup dans la formation... Donc chacun doit avoir des points de vue différents car nos maîtres de stages nous ont permis de maîtriser des choses non abordées à l'école. A l'école pour ma part et au vu des difficultés rencontrées par la suite la maréchalerie. (F)
- Imagerie échographique, Nutrition, Dermatologie (H)
- Des explications lors des consultations d'orthopédie, Des cas de chirurgie de tissus mous, Des cas de bases : abcès de pied...., Des cas de coliques (F)
- Des cours de management, gestion de clientèle, Des travaux pratiques radios/échocs (F)
- Au cours des premières années, hormis en reproduction-obstétrique, les compétences acquises sont quasi-nulles y compris pendant le mois de 4ème année où les étudiants ne sont pas du tout impliqués. La cinquième année permet d'acquérir un grand nombre de compétences cependant cela reste aussi très stage-dépendant. La formation à Oniris présente des lacunes importantes en médecine interne (trop peu de cas), en dermatologie (dû au fait qu'il s'agisse d'un service transversal) et le défaut d'encadrement par un spécialiste en anesthésie est dommage. Personnellement, mon semestre à la faculté de Saint-Hyacinthe (Québec) m'a permis de compléter cette formation et je suis globalement satisfaite de ma formation à Oniris. (F)
- Avoir des cours plus complets avant de commencer la 4ème année, afin de diminuer la durée des cours en commun en début de 5A, ce qui permettrait de libérer plus de temps pour des périodes de stage ou pour la thèse. (F)
- Du temps afin d'assimiler la théorie enseignée en un bloc au début de l'année (F)
- Davantage de cours (ou TD et TP) d'équine durant les 4 premières années de tronc commun : notre formation est quasi concentrée sur un an seulement. (H)
- De la pratique en lien avec notre activité future !!!! Avoir le temps et la liberté de réfléchir à la prise en charge des cas, même si nos conclusions ne sont pas adoptées après, sous réserve

d'une discussion enrichissante et formatrice avec nos supérieurs. Nous occuper à nourrir les chevaux est peu favorable à une amélioration de nos connaissances théoriques et pratiques. Davantage de TP et de TD au cours des périodes de clinique. Une ambiance propice à l'épanouissement professionnel et à l'acquisition d'une ébauche de confiance en soi. Cela passe par être écoutée quand on décrit qu'une situation avec un cheval est dangereuse et que certaines consignes de soins sont inapplicables ou inadaptées au tempérament.

Bref être considéré en tant qu'individu ayant un peu de connaissance et davantage en contact avec les chevaux que ne le sont les cliniciens fournissant les consignes. Nos connaissances sont nettement moindres mais nous en avons quand même et voulons en acquérir !! (F)

-Des ASV qui font leur travail. Des ASV tout court. Des locaux adaptés à une structure universitaire. (H)

-Pas suffisamment d'équine dans les 4 années de tronc commun (F)

-Dans certaines disciplines, un peu plus d'enseignement sous forme de TP ou TD et non pas uniquement des consultations avec les clients (F)

**ANNEXE 11 – COMPARAISON DE LA VISION DE SA PROFESSION EN TANT QU'ÉTUDIANT ET DE LA SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE POUR DEUX PROMOTIONS DE NOTRE ÉTUDE**

- Promotion 2002-2003

En 2014-2015, onze ans d'activité :

Vétérinaires	Vision équine en tant qu'étudiant	Activité pro en 2014-2015
A	>50%	Mixte EQUINE canine
B	60%	Pas de contact
C	Pas d'avis	Canine stricte
D	80-100%	Mixte EQUINE canine
E	100%	Equine stricte
F	10-20%	Pas de contact
G	50%	Industrie pharmaceutique
H	60-70%	Equine stricte
I	100%	Equine stricte
J	90%	Responsable technique regional petfood

- Promotion 2005-2006

En 2014-2015, huit ans d'activité :

Vétérinaires	Vision équine en tant qu'étudiant	Activité pro en 2014-2015
A	25%	Pas de contact
B	30%	Equine stricte
C	80%	Canine Stricte
D	75%	DDPP
E	Pas d'avis	Mixte (30-30-30%)
F	100%	Equine stricte
G	50 à 100%	Mixte EQUINE canine
H	60%	Canine stricte
I	Pas d'avis	Au chômage, veut changer de métier, pas de poste équin privilégié à la fin des études
J	80%	Equine stricte
K	30%	Pas de contact
M	60 à 100%	Résidence en médecine interne des équidés
N	50%	Equine stricte
O	70%	Equine stricte
P	100%	Equine stricte
Q	100%	Canine stricte

▪ **Commentaires à propos de la profession et/ou de la formation :**

➤ Promotions de septembre 2000 à juin 2004

-La T1Pro Equine aurait été pour moi une porte ouverte très efficace pour la pratique équine (nombreux stages dans les grosses cliniques équines françaises, nombreux contacts, Internat privé en pratique équine référée de haut niveau) si j'avais voulu suivre cette voie, et en même temps elle m'a ouvert aussi l'internat et ensuite mon parcours résidence / Diplôme / PhD / poste universitaire.

Mon choix a aussi été orienté par la T1Pro qui m'a montré que mon besoin de connaissance et de savoir-faire ne serait pas rempli par la pratique équine standard (un métier intéressant mais vraiment dur physiquement et psychologiquement) et m'a orienté vers la spécialisation. Après mon Internat (St-Hyacinthe), j'aurais aussi pu suivre une résidence en médecine Interne Equine. (H)

-Métier de plus en plus dur à plusieurs niveaux: paperasses de tout type pour suivre les lois et règles en France, taxes!, salariés exigeants et travaillant comme des fonctionnaires, clients très exigeants et n'ayant plus aucune considération envers le vétérinaire.

Plus aucune confraternité entre vétérinaires de même région. (F)

-Je n'ai pas eu la T1 pro que les étudiants peuvent avoir aujourd'hui car il y avait très peu de cas. Mon insatisfaction dans certains domaines est liée à cela. J'avais beaucoup plus appris à l'époque en stage. Mais désormais la formation en clinique n'a plus rien à voir!!! (F)

-Ma vie professionnelle est un échec. (F)

-La T1pro équine permet je pense à un généraliste de pouvoir pratiquer en rurale/canine et équine, mais pour pratiquer correctement en équine pure il faut soit approfondir la discipline pendant des stages dans de grosses structures ou des universités à l'étranger, ou faire un internat voire plus. (F)

➤ Promotions de septembre 2004 à juin 2009

-Je suis en clinique canine pure mais de temps en temps on nous ramène un équidé et c'est toujours avec plaisir que je m'en occupe! Si je pouvais, j'aimerais travailler en canine/équine mixte mais bien organisé au niveau temps de travail (surtout pas en solo!). (F)

-Difficultés à trouver des aides ayant la double compétence équine de base et rurale de base. (H)

-Je ne pensais pas du tout quitter la filière équine mais une fois stabilisée géographiquement, aucune opportunité. Propositions en canines acceptées sans grande conviction au départ (jobs alimentaires) et finalement intérêt développé pour la canine. Plus de reconnaissance des clients en canine, bien que je n'ai pas eu à me plaindre de mes relations avec les clients équins (mais leurs critiques vis à vis des patrons me faisait réfléchir). Espoir d'un retour dans quelques années en équine mais

plutôt en ostéo/acu/phyto. La confraternité est une belle illusion !! Quelle déception !! (F)

-C'est un métier qui demande beaucoup de temps pendant la saison Gynécologie, un investissement personnel important. Quand on ajoute les gardes, ça commence à peser un peu. D'où parfois des doutes sur le fait d'exercer ce métier toute sa vie. (F)

-J'adore mon métier. (F)

-J'ai choisi un 7/8eme et je ne chôme pas dans mes journées, je pourrais être à 100% mais les 2 matinées libérées l'hiver me permettent de monter mes chevaux pour faire du concours! Et quand je dis que je souhaite que mon activité augmente c'est plus que j'aimerais faire encore plus de médecine /locomoteur dans la répartition de mes visites. (F)

-Une formation gestion-comptabilité pour une installation en libéral serait indispensable des phases de clinique ambulatoire seraient nécessaires. (H)

-Il y a bien plus à faire avec un diplôme de vétérinaire que de la pratique privée. (H)

-Mon parcours est grandement marqué par ma formation en ostéopathie et ses conséquences sur ma vie professionnelle : le questionnaire en l'état ne permet pas de rendre compte précisément de mon parcours, d'autant plus que je viens de déménager, ma situation est donc toute récente.

Concernant la T1 équine, malgré ses défauts elle est indispensable pour qui veut faire ensuite correctement de l'équine, même de façon occasionnelle : c'était la raison de mon choix et je ne le regrette pas.

(Une petite remarque en passant : quand les travaux des étudiants thésards servent à fournir des données pour des articles scientifiques, le minimum serait d'y associer l'étudiant en question, à défaut de citer la source originelle. Tandis que par ailleurs on sait bien faire appel à nous a posteriori pour apporter un témoignage qu'on souhaite favorable auprès d'un avocat, lors d'incident médical dans les cliniques. Oh certes il y a prescription pour ma part, mais puisque on sollicite notre avis sur la question, c'est l'occasion de faire le bilan.)

C'est la découverte de l'ostéopathie et des autres médecines alternatives qui m'a réconcilié avec le métier de véto, en l'enrichissant, et m'a permis ensuite en liant les 2 approches (classique et ostéopathique), de retrouver la vocation perdue par une approche classique bien trop réductrice.

La formation de base du vétérinaire gagnerait à proposer l'ostéopathie dans le cursus de base, mais je sais bien qu'une telle proposition, si elle est aujourd'hui partagée par un nombre croissant de praticiens, est loin d'être en vogue parmi les instances vétérinaires.

J'en veux pour preuve le sort fait injustement à la seule formation en ostéopathie disponible en ENV, non reconduite. C'est bien dommage, car l'évolution des mentalités ne va pas dans cette direction. Depuis des années les vétérinaires ostéopathes s'activent pour communiquer et promouvoir cette approche complémentaire, il est regrettable que les instances professionnelles aient boudé cette discipline si longtemps, car désormais les ostéopathes non vétérinaires se multiplient à vitesse exponentielle, et ont privé largement le monde vétérinaire d'une approche qui avait toute légitimité à lui rester privilégiée. (H)

-Ce métier est unique, parfois chronophage, parfois épuisant mais tellement varié. Quand on y met tout son cœur, on est parfois déçu. J'aime me lever pour aller travailler, j'aime moins quand c'est le travail qui me lève (gardes). Sans les gardes, ce serait le job idéal, mais ne pas pouvoir faire ce que l'on veut un week end sur deux, c'est ça qui est dur. Je rêve de trouver une structure plus grosse pour faire moins de gardes et peut être moins d'heures par semaine, afin d'allier vie personnelle et professionnelle au mieux. (F)

➤ Promotions de septembre 2010 à juin 2015

-Choix entre vie de famille et carrière équine à faire. Activité équine plus prenante et moins rentable que les autres activités (rurale et canine). (F)

-Globalement très satisfaite de ma 5ème année à Nantes, je le conseille mais ça serait vraiment mieux si plus de temps était consacré à l'approfondissement des cas, ainsi qu'à des moments pédagogiques. (F)

-C'est un métier de passion et passionnant, mais suprêmement chronophage. Il est nécessaire de savoir lever le pied et couper avec le boulot. Cela m'a valu un burn out, il y a un an et un arrêt pour dépression mais j'aime quand même mon travail et le vit fond un peu trop pour mon mari même. (F)

-Métier prenant où il faut faire attention à garder une vie perso pour pouvoir s'épanouir. Je voulais avoir une base en équine mais en ayant très peu dans ma clientèle aujourd'hui, sachant que dans le basique on n'a qu'une seule année de formation, j'ai l'impression qu'aujourd'hui je ne suis plus bonne à rien dans ce domaine car je me forme uniquement en canine. (F)

-Difficile de répondre car je n'entre pas dans toutes les cases... Je n'exerce plus en tant que vétérinaire à proprement parler depuis 1 an... je ne fais plus que de l'ostéopathie... Le métier de vétérinaire allopathique m'épuisait, me prenait trop de temps et influait trop sur ma vie personnelle. J'ai eu des soucis de santé qui m'ont "contraint" à faire des choix drastiques et à arrêter les gardes... De plus j'exerce en Suisse donc d'autant plus difficile de comparer car ce n'est pas le même système qu'en France...(F)

▪ **Commentaires à propos du questionnaire :**

-Questions parfois très personnelles. (F)

-Je serai curieuse d'avoir les résultats de votre thèse et de savoir combien de personnes font vraiment de l'équine plus de 5 ans après la sortie de l'école. (F)

-Très bien. (H)

-Je trouve dommage que dans vos questions vous n'ayez pas pris en compte les gens qui n'exercent plus en pratique courante (pour ma part je suis responsable (technique et marketing) d'une gamme de médicaments pour chevaux dans un laboratoire pharmaceutique). (F)

-Je pense qu'une partie sur le marché du travail, les conditions d'embauche et de salariat; les attentes des employeurs; le respect des conventions collectives;... sont des données à considérer surtout en équine. (H)

- Hâte d'avoir les conclusions de cette thèse. Questionnaire bien fait. M'étant reconvertie depuis peu dans la fonction publique, pas toujours facile d'y répondre. A la question, il vous rend épanouie, je réponds oui mais j'aurais bien aimé une réponse plus nuancée. Mon nouveau métier dans la fonction publique m'offre une vie personnelle plus épanouie. Mais il m'offrira moins de moments de satisfaction du travail bien fait comme j'ai pu avoir auparavant en pratique équine même si ces moments sont plutôt rares. (F)
- Il nous aurait fallu plus de professeurs comme M. Bruyas. Merci à lui. (F)
- Questions très bizarrement rédigées Bonne idée sinon pour une thèse. Intéressé pour avoir les résultats (H)
- Pas adapté à mon cas. J'ai la réputation d'être le spécialiste équin de la clientèle étant donné que ça n'intéresse personne d'autre, mais nous avons très peu de clients équins. (H)
- Si possible, je veux bien recevoir les résultats de l'enquête. C'est intéressant. (H)
- Pensez dans ce questionnaire à ceux qui n'exercent plus pour de multiples raisons...(F)
- Choix des qcm parfois un peu "tout noir" ou "tout blanc", je ne dirai pas par exemple que le métier m'épuise et que je suis à bout de nerfs, mais effectivement c'est fatiguant et prenant. Mais je le vis bien! La T1 équine m'a permis une bonne autonomie sur les principales affections en équine. A moi de le développer dans ma pratique courante au fur et à mesure. (F)
- Pour le questionnaire : lisibilité des questions (police, couleur) pas optimale je trouve. (F)
- Bon questionnaire. Attention impossible de mettre 0 sur le nombre d'années de travail. Et pas possible d'expliquer pourquoi on a choisi cette 5A: de mon coté c'est parce que je ne souhaitais pas me fermer de portes! (F)
- Bon courage pour cette thèse que l'on m'avait proposé et que j'ai déclinée devant le temps et la patience nécessaire !! Je ne sais pas si le fait d'être parti à l'étranger t'intéresse comme informations mais je suis partie exercée 6 mois en Suède en équine pure en CDI. (F)
- Une bonne idée pour faire un bilan des différents étudiants qui sont passés en 5A équine à Nantes. (F)
- Ça ne fait que 2 semaines que je travaille, donc il y a certaines questions auxquelles j'ai répondu car sinon le questionnaire bloquait... je n'ai pas assez de recul. (F)
- Plusieurs questions pas adaptées pour quelqu'un qui n'est pas sorti de l'école depuis longtemps, comme le nombre de semaines de vacances par an ou la fréquence de la formation continue. Difficile de faire des généralités quand on a moins d'un an de boulot réel derrière soi ! Donc j'espère que mes réponses ne fausseront pas trop les résultats...(F)
- Peu de recul personnel pour répondre à ces différentes questions, étant donné que je n'exerce une activité vétérinaire que depuis 0.5 à 1 an. (H)
- Ce questionnaire est intéressant mais il correspond à un instant t. Pour ma part, j'ai eu des postes tous différents jusque celui ci...(F)
- Pourrons-nous avoir accès aux résultats de cette étude ? Cela pourrait être très intéressant !! (F)

Vu: Le Professeur Rapporteur

De l'Ecole Nationale Vétérinaire,  
Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes  
Atlantique ONIRIS

Professeur **Dr. J.F. BRUYAS Vétérinaire**  
Professeur agrégé



Vu: La Directrice Générale

De l'Ecole Nationale Vétérinaire,  
Agroalimentaire et de l'Alimentation  
Nantes Atlantique ONIRIS  
D. BUZONI-GATEL

P/G  




Nantes, le 14/12/15

Vu:  
Le Président de la Thèse

Professeur **LU STENBERGER**



Vu: Le Doyen de la Faculté de  
Médecine de Nantes

Professeur Pascale JOLLIET

Vu et permis d'imprimer

NOM: CHOBLET  
Prénom: Sarah



**ETUDE DU DEVENIR PROFESSIONNEL DES ETUDIANTS  
VETERINAIRES AYANT EFFECTUE UNE T1 PRO/5<sup>ème</sup> ANNEE  
EQUINE A NANTES  
(Etude des promotions 2000 à 2015)**

**RESUME**

La formation approfondie en pathologie des équidés, la T1 pro-5<sup>ème</sup> année équine, a été mise en place à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes en 2000. Cette étude socioprofessionnelle vise à connaître le devenir professionnel des étudiants à la suite de cette formation de dernière année d'études vétérinaires. Elle a été menée grâce à une enquête diffusée auprès d'un total de 218 personnes, dont 206 vétérinaires issus des promotions équines entre 2000-2001 et 2013-2014 et également 12 étudiants de 2014-2015.

L'étude est fiable avec un taux de réponses élevé à 75,7%. L'auteur a ainsi caractérisé les métiers exercés par ces vétérinaires dont 97 sont en équine. La majorité des interrogés sont satisfaits de leur vie personnelle et sont enrichis par l'exercice de leur profession. La formation en elle-même a été évaluée à travers cette enquête, et est plutôt appréciée. Il en ressort également que la formation pratique dans l'apprentissage de la profession est fondamentale, d'autant plus dans la filière équine.

**SUMMARY**

The extensive training in equine pathology, equine T1 pro-5<sup>th</sup> year was set up at the National College of Veterinary Medicine of Nantes in 2000. The aim of this socio-professional study is to know the students professional future following their last year of study. A survey was conducted through all past students from equine classes 2001 to 2014, and students from class 2015. A total of 218 people were contacted.

The study is reliable with a response rate amounted to 75.7%. The author has characterized the exercised trades of those which 97 are equine veterinarians. The majority of interviewed people are satisfied with their personal life and are enriched by the practice of their profession. The training itself was evaluated through this investigation, and it is rather appreciated. It also shows that practical training in learning the profession is fundamental, especially in the horse industry.

**MOTS CLES :** Oniris, Profession vétérinaire, Filière équine, Vétérinaire, Etudiant vétérinaire, Nantes, Sondage (enquête)

**JURY**

**Président :** Monsieur Patrick LUSTENBERGER, Professeur à la faculté de médecine de Nantes

**Rapporteur :** Monsieur Jean-François BRUYAS, Professeur à Oniris

**Assesseur :** Monsieur Hervé POULIQUEN, Professeur à Oniris

**ADRESSE DE L'AUTEUR**

12 Ter avenue du Champ Fleuri  
44840 LES SORINIERES